

Rapport final

Étude dans le cadre de la planification
régionale du loisir de la CSR Kent

Planification en loisirs et culture :

Infrastructures et programmes

Association francophone des municipalités du
Nouveau-Brunswick (AFMNB)

Institut de leadership de l'Université de Moncton (ILUM)



Le 21 janvier 2016

REMERCIEMENTS	4
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS (SOMMAIRE EXÉCUTIF)	5
I. INTRODUCTION	7
II. RAPPEL DU MANDAT	7
III. CONTEXTE DU RAPPORT	9
IV. MÉTHODOLOGIE	11
V. PROFIL DE LA SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE DE LA REGION	15
VI. INVENTAIRE DES ORGANISMES, DES PROGRAMMES ET DES SERVICES	25
VII. SERVICES DES LOISIRS MUNICIPAUX	45
VIII. INVESTISSEMENTS EN LOISIRS	53
IX. PROFIL DE LA CONDITION PHYSIQUE DES INFRASTRUCTURES	60
X. NIVEAUX DE PARTICIPATION ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS DE LOISIRS	74
XI. VISION RÉGIONALE DES LOISIRS DANS KENT	89
XII. CRITÈRES DE VIABILITÉ SOCIALE	92
XIII. BESOINS EN TERMES D'INFRASTRUCTURES	97
XIV. MOYENS DE COMMUNICATION ET DE COLLABORATION	108
XV. CONCLUSION	112
XVI. ANNEXE : CARTE DES INFRASTRUCTURES DE LA CSR DE KENT PAR COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS	114

Remerciements

Nous tenons à remercier la direction de la Commission des services régionaux de Kent pour nous avoir confié cet important mandat. En plus de la confiance qu'elle nous a témoignée, son personnel a grandement contribué au bon déroulement de l'étude grâce à leurs actions rapides et à leurs commentaires judicieux.

Nous ne pouvons passer sous silence toutes les personnes qui ont accepté de prendre part à notre sondage, à nos rencontres et à nos visites sur les lieux. L'accueil et leur contribution ont été essentiels à l'étude. Sans leur engagement et leurs commentaires, il n'aurait pas été possible de réaliser le mandat. Un GROS MERCI.

Résumé des recommandations (sommaire exécutif)

L'étude présente 15 recommandations parsemées au fil de la lecture du document. Chacune des recommandations est suivie par une explication circonstancielle afin de mieux comprendre le raisonnement qui a amené les auteurs à la proposer. Voici ces recommandations :

Recommandation 1 (page 44) : Procéder à un examen approfondi du le concept de cycle de vie des organismes sportifs, culturels, récréatifs et touristiques de la région.

Recommandation 2 (page 51) : (La CSR Kent doit) Créer un service des loisirs de collaboration régionale ayant comme mandat de :

- ***Faciliter les partenariats ou les projets en commun, tant sur le plan local, sous régional que régional, afin de maximiser l'utilisation et l'aménagement des équipements destinés aux loisirs et l'offre en loisirs***
- ***Favoriser une bonne communication entre les divers intervenants en loisirs afin d'assurer une meilleure cohésion dans la livraison des activités et programmes de loisirs et une distribution équitable des coûts.***
- ***Soutenir les communautés de la commission des services régionaux désirant établir une collaboration pour toutes questions relatives à la gestion des loisirs telles que les demandes de financement, la formation des bénévoles, les questions d'assurances, etc. afin de minimiser les coûts pour chacune des communautés impliquées.***

Recommandation 3 (page 89): La population améliore son mieux-être en ayant accès à des activités et infrastructures de loisir de qualité dans un environnement attractif reposant essentiellement sur les composantes humaines et naturelles de la région.

Recommandation 4 (page 96) : Intégrer ces critères de viabilité sociale dans la démarche ultérieure de planification stratégique des loisirs pour le territoire desservi par la CSR Kent.

Recommandation 5 (page 98) : Rendre ces espaces plus accessibles et fonctionnels afin de répondre à une demande qui restera stable ou ira en augmentant.

Recommandation 6 (page 100) : Orienter l'aménagement de nouveaux terrains sportifs vers les activités en croissance, notamment le soccer.

Recommandation 7 (page 101) : Améliorer la qualité des équipements à vocation aquatique.

Recommandation 8 (page 102) : Examiner les possibilités d'entente scolaire communautaire quant à une plus grande utilisation des espaces.

Recommandation 9 (page 102) : Examiner la possibilité de construire un nouvel aréna dans une GR (grande région) à déterminer.

Recommandation 10 (page 104) : Examiner la possibilité de collaboration entre les attractions touristiques régionales et les communautés avoisinantes dans l'offre d'activités.

Recommandation 11 (page 105) : Améliorer et relier les sentiers de marche et de vélo existants afin d'en faire un sentier régional.

Recommandation 12 (page 105) : Améliorer et relier les sentiers de VTT et de motoneige existants afin d'en faire un sentier régional.

Recommandation 13 (page 106) : Améliorer les parcs pour les rendre plus accessibles et sécuritaires.

Recommandation 14 (page 111) : Appuyer les organismes à but non lucratif dans leurs démarches d'une plus grande utilisation des outils technologiques pour promouvoir les activités de loisir.

Recommandation 15 (page 111) : Augmenter la fréquence de l'utilisation des différents outils, particulièrement dans le milieu municipal.

I. Introduction

La création récente des Commissions des services régionaux au Nouveau-Brunswick a mis de l'avant la nécessité de la planification régionale des loisirs, de la culture et du sport. Le ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture du Nouveau-Brunswick a donc mis sur pied un programme pour répondre à ce besoin. La Commission des services régionaux de Kent (CSR Kent) a pris l'initiative de participer à ce programme. Suite à un appel de proposition de la Commission des services régionaux de Kent (CSR Kent) sur la planification régionale du loisir et de la culture en matière d'infrastructures et de programmes, l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), en partenariat avec l'Institut de leadership de l'Université de Moncton (ILUM) – ci-après appelé « le consultant » – s'est vu octroyer le contrat de cette étude au début mai 2015.

II. Rappel du mandat

La demande de proposition de la CSR Kent indiquait que l'étude vise à mieux planifier et organiser le développement d'infrastructures de loisirs, sports et culture dans la région afin de répondre aux besoins de la collectivité, tout en ajoutant que l'étude devait se pencher sur l'identification et le développement d'une plus grande offre de programmes en loisirs, sport et culture pour la population, et tout en assurant une viabilité de ces programmes et de ces infrastructures, et ce, pour toute la région desservie par la CSR Kent. Les trois objectifs généraux de cette étude étaient donc :

- de déterminer le positionnement stratégique de la région en termes de loisirs, de sports et de culture, c'est-à-dire de tracer les grandes priorités de développement des infrastructures et des programmes en loisirs, sports et culture de la CSR Kent pour les prochaines années. Ces grandes priorités devront permettre de compléter, dans une deuxième phase, le plan stratégique. On parle ici plus particulièrement d'un plan d'action de cinq ans en vue de doter la région d'une programmation d'activités de loisir équilibrée ainsi qu'un plan de développement cohérent des infrastructures en répondant aux besoins de la collectivité et de cibler les études de faisabilité nécessaire à réaliser afin de concrétiser certaines de ces priorités.
- de cartographier les actifs, c'est-à-dire de faire l'inventaire des infrastructures et des programmes de loisirs, sports et culture de la région, et de les évaluer dans une perspective de viabilité selon les capacités humaines et financières de la région. Par « capacités humaines », le consultant comprenait ici le nombre de ressources humaines (tant

bénévoles que rémunérées) pouvant contribuer au succès de cette planification stratégique. Par « degré de connectivité sociale, de cohésion et d'affiliation », le consultant comprenait ici une volonté de la CSR Kent d'évaluer les habitudes de collaboration et de partenariat tant au niveau local qu'au niveau de toute la région de la CSR Kent, ainsi que les possibilités qu'offrent de tels collaborations et partenariats;

- d'évaluer les besoins en matière de loisirs. Cette évaluation des besoins en matière de loisirs serait évidemment déterminante dans l'élaboration du plan stratégique en matière de loisirs, sports et culture pour la région de la CSR Kent.

III. Contexte du rapport

Ce rapport est présenté selon les grandes composantes du mandat. Il est question de la gouvernance et les ressources investies en loisir ainsi qu'une analyse des infrastructures. Par la suite, il est question de la participation aux activités de loisir et de l'utilisation des installations.

Une vision est proposée et des recommandations sont faites tout au long du document, lorsque jugées nécessaires.

Dans la plupart des tableaux et figures, nous présentons des données disponibles ou encore recueillis lors de nos démarches. Ces résultats sont pour l'ensemble de la CSR Kent ainsi que par les grandes régions (GR). Cette nomenclature est celle généralement utilisée par la direction de la CSR Kent. Il s'agit des regroupements suivants :

<i>Municipalité / DSL / Autorité de Taxation :</i>		
Grande Région de Rogersville :		
Paroisse de Rogersville	DSL de Collette	DSL de Rogersville
Village de Rogersville	Village de Rogersville	
Paroisse d'Acadieville	DSL d'Acadieville	Autorité de Taxation - Acadie Siding
Grande Région de Saint-Louis :		
Paroisse de Saint-Louis	DSL de Saint-Louis	DSL de Saint-Ignace
	Autorité de Taxation - Saint-Louis Canisto	
Paroisse de Carleton	DSL de Carleton	DSL de Pointe-Sapin
Village de Saint-Louis-de-Kent	Village de Saint-Louis de Kent	
Grande Région de Kent-Centre :		
Paroisse de Saint-Charles	DSL de Saint-Charles	DSL de l'Aldouane
Ville de Richibucto	Ville de Richibucto	
Village de Rexton	Village de Rexton	
Paroisse de Richibucto	DSL de Richibucto	DSL du Cap-de-Richibucto
Paroisse de Weldford	DSL de Weldford	
Paroisse de Harcourt	DSL de Harcourt	
Grande Région de Bouctouche :		
Paroisse de Saint-Paul	DSL de Saint-Paul	
Paroisse de Saint-Mary	DSL de Sainte-Marie	
Paroisse de Wellington	DSL de Sainte-Anne-de-Kent	Autorité de taxation - Desroches
	DSL de Wellington	Autorité de taxation - Dixon Point
		Autorité de taxation - Saint-Grégoire
		Autorité de taxation - Bouctouche Cove
Ville de Bouctouche	Ville de Bouctouche	
Grande Région de Kent-Sud :		
Paroisse de Dundas	DSL de Dundas	Communauté rurale Cocagne
	DSL de Grand-Saint-Antoine	DSL de Grande-Digue
Village de Saint-Antoine	Village de Saint-Antoine	
Premières Nations :		
Richibucto	Elsipogotog	
Indian Island	Indian Island	
Bouctouche	Bouctouche	

IV. Méthodologie

La réalisation du mandat a nécessité plusieurs démarches afin de recueillir les renseignements et les données nécessaires. La présente section dresse la liste de ces démarches.

a. Rencontres avec le comité d'encadrement

Les membres de notre équipe ont rencontré les responsables de la CSR Kent dès le début afin de clarifier le mandat et les modalités de fonctionnement. Cette première rencontre a également permis de connaître les attentes des responsables de la CSR Kent. Cette dernière a créé un comité d'encadrement que nous avons rencontré afin de faire état du progrès de l'étude et de présenter l'ébauche du document. Les membres nous ont fait part de leurs commentaires et suggestions quant au contenu du rapport.

b. Analyse documentaire et achat de données

La CSR Kent a fourni aux membres de l'équipe d'étude des documents et des données sur la région et le dossier des loisirs. D'ailleurs les données sur la population de la région et des GR (figures 1 et 2) proviennent de la CSR Kent.

Les données sociodémographiques et socioéconomiques ont été achetées directement auprès de Statistique Canada. Ces totalisations spéciales proviennent du Recensement 2006 et de l'Enquête nationale des ménages (ENM) de 2011. Cette enquête remplaçait le sondage long du Recensement qui a été abandonné par les autorités gouvernementales fédérales. Il faut donc être prudent dans la comparaison des données de 2006 (taux de réponses de plus de 94 %) et celles de l'ENM de 2011 (taux de réponses se situant autour de 70 %). Néanmoins, ces données demeurent très valables.

Les données touchant aux budgets des municipalités et des DSL proviennent du Ministère de l'environnement et des gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick.

c. Évaluation des installations

La méthode utilisée afin de faire le point sur l'état des équipements de loisir de la région comprenait des visites de sites (des infrastructures) par des membres de notre équipe ainsi que par du personnel supplémentaire. Ces visites ont débuté au début juillet pour se terminer à la mi-septembre 2015.

Une liste fournie par la CSR Kent comprenait au départ 189 équipements ou infrastructures de loisir, sportif, culturel et touristique. Nous avons ensuite tenté d'établir un contact avec les personnes ressources associées à ces équipements afin d'en faire une visite et une évaluation. Six autres se sont ajoutées après vérification avec divers intervenants pour porter le total à 195.

De ce nombre, 54 ont été éliminées lors des visites d'évaluation puisqu'il s'agissait d'associations de toutes sortes (i.e. hockey, soccer, baseball, clubs d'âge d'or, etc.) ou encore, d'infrastructures qui n'existaient tout simplement plus. Par ailleurs, lors de nos visites, nous avons découvert 31 nouvelles infrastructures (qui ne se trouvaient pas sur la liste de départ), portant ainsi le nombre « réel » d'infrastructures à 172. Finalement, un total de 120 infrastructures ont été évaluées pour un taux des plus acceptables de 70 %.

Les visites servaient d'une part, à recueillir de l'information sur la localisation et l'âge de l'équipement et sur leur propriétaire, ainsi que les services offerts, les horaires et les tarifs des activités.

Pour ce qui est de la qualité des équipements visités, les critères retenus et généralement reconnus permettaient de constater si l'équipement était fonctionnel, sécuritaire, accessible et esthétique.

d. Sondages en ligne

Population en général

Dans le but de connaître le taux d'utilisation des installations, dont la participation aux activités de loisirs, nous avons décidé, après l'examen de différentes alternatives et selon l'échéance et les ressources disponibles, d'opter pour un sondage en ligne. Ce sondage a été mis en ligne de la fin août à la fin septembre 2015. Précisons qu'un sondage en ligne étant non probabiliste, il est impossible d'avoir une marge d'erreur. Ce sont des méthodes probabilistes (offrant une chance égale à chaque personne admissible sur un territoire donné d'être sélectionnée dans un échantillon) qui sont les plus fiables. Cependant, un sondage en ligne est, de nos jours, aussi fiable qu'un sondage téléphonique puisque « 15 % des ménages n'ont pas de téléphone à la maison et ne peuvent plus être joints »¹. Un sondage en ligne offre une fiabilité intéressante dans la mesure où ils sont plus précis grâce à la qualité de l'information recueillie et que « les gens se confient bien davantage sur Internet, un peu comme ils le font sur les médias sociaux. De plus, le niveau d'indécis est deux fois moins élevé, en moyenne, sur Internet (7 %) qu'au téléphone (15 %)². »

Le questionnaire (en annexe), entièrement bilingue, comprenait 36 questions touchant le taux de participation, la fréquence de participation, l'utilisation des installations, les raisons pour participer à des activités de loisir, les obstacles ainsi que l'invitation à faire des suggestions. Ces commentaires touchaient essentiellement les installations et la vision des loisirs pour la région. Une section était consacrée au bénévolat.

Un site Web a été créé (Recreationkent.com) dans lequel on expliquait la raison d'être et le but du sondage en ligne. Le sondage a été promu par l'intermédiaire de la CSR Kent, des bulletins municipaux, des pages Facebook des municipalités

¹ Léger, J.M. (10 août 2012), *La précision des sondages Internet*, Le Devoir.

² Idem.

en plus d'une campagne de publicité sur Facebook touchant précisément les internautes de Kent. Des annonces publicitaires ont été placées durant quatre semaines dans le journal L'Étoile de Kent.

Des copies papiers du sondage étaient également disponibles aux bureaux municipaux et à la CSR Kent à ses bureaux de Bouctouche et de Richibucto.

Un concours a été organisé avec un tirage au hasard de cinq prix de 50 \$ chacun pour susciter la participation. Le tirage a eu lieu avec les personnes qui acceptaient d'inscrire leur courriel en toute confidentialité.

Un total de 322 personnes a accédé au sondage en ligne et 12 ont complété des versions papier.

Organismes récréatifs

Dans le cadre de cette étude, nous avons distribué, à la fin septembre et au début octobre, un questionnaire aux organismes (sondage en ligne) et associations afin de mieux connaître leur situation quant aux ressources humaines, physiques et financières ainsi que leurs besoins et défis (voir en annexe).

Une liste des organismes de la région nous a été fournie par le bureau régional du ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture ; elle en contenait une centaine avec des noms de personnes ressources. Nous en avons identifié 35 qui œuvrent dans le domaine du loisir, du sport, de la culture ou du tourisme.

Un total de 14 responsables des organismes a choisi de répondre à notre questionnaire. Pour des raisons de représentativité (organisme à vocation récréative), l'un des questionnaires n'a pas été retenu.

e. Rencontre publique avec des leaders récréatifs

Une rencontre publique a été organisée (à la mi-octobre à Richibucto) avec des représentants d'organismes et de leaders du milieu du loisir pour leur présenter les données recueillies à date et pour avoir leur suggestions et commentaires quant aux programmes et services. L'exercice a également servi à identifier ce qu'ils percevaient comme des forces et des faiblesses quant à l'offre d'équipement de loisir. Ils se sont aussi prononcés sur une vision du loisir pour la région de Kent.

Un total de 20 personnes (sur une possibilité de 23) a répondu à notre invitation. Toutes ces personnes avaient été sollicitées par téléphone avec des explications d'usages et un rappel la veille de la rencontre. Ces personnes ont été identifiées par l'équipe du projet suivant les visites des installations ainsi qu'après consultation avec d'autres intervenants du milieu.

f. Entretiens avec des municipalités

Des conversations téléphoniques et des échanges par courriel ont été effectués auprès des sept municipalités de la région couverte par la CSR Kent. Dans cinq municipalités, les entretiens ont eu lieu avec les directions générales tandis qu'à Bouctouche, cela s'est fait avec la direction des loisirs, et à Cocagne avec la directrice générale de la communauté rurale et la directrice du Conseil récréatif.

Ces entretiens avaient pour but de comprendre comment étaient organisés le déploiement des activités et les programmes de loisir sur le territoire. Pour les régions non incorporées, nous avons émis des observations à partir des informations recueillies lors des visites des installations.

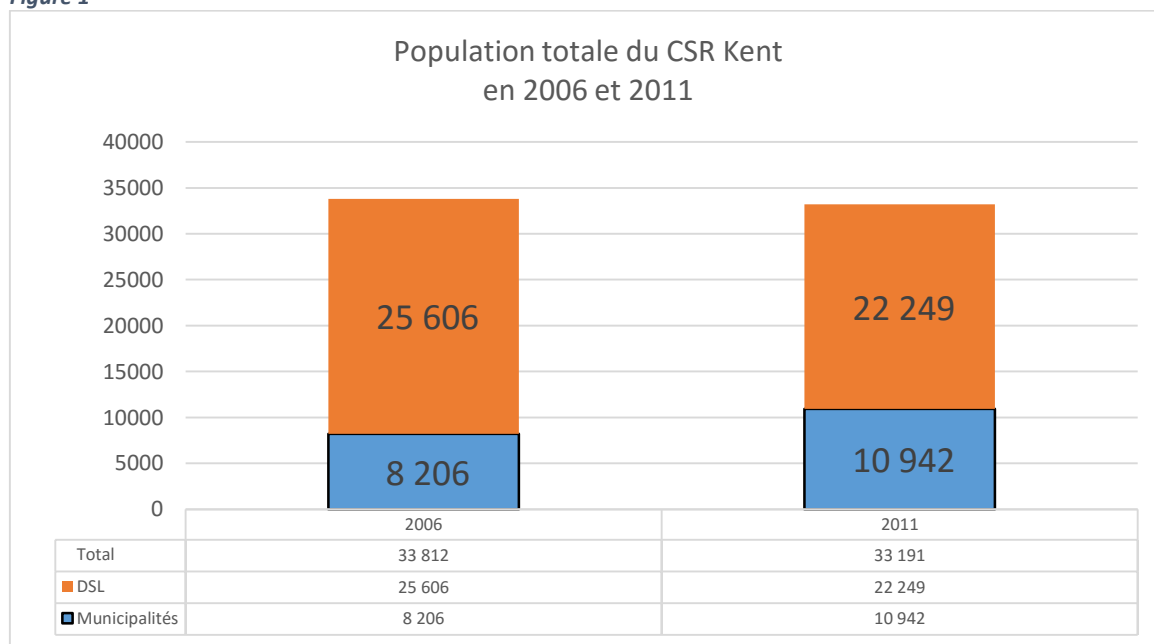
V. Profil de la situation socioéconomique de la région

Examinons les situations socioéconomiques et sociodémographiques de la population résidant sur le territoire de la CSR Kent. Après avoir présenté des données sur la population totale et selon les GR, nous ressortirons des données plutôt économiques de la région. L'ensemble de ces données permet de mieux saisir la composition et les particularités de la population.

a. Population totale

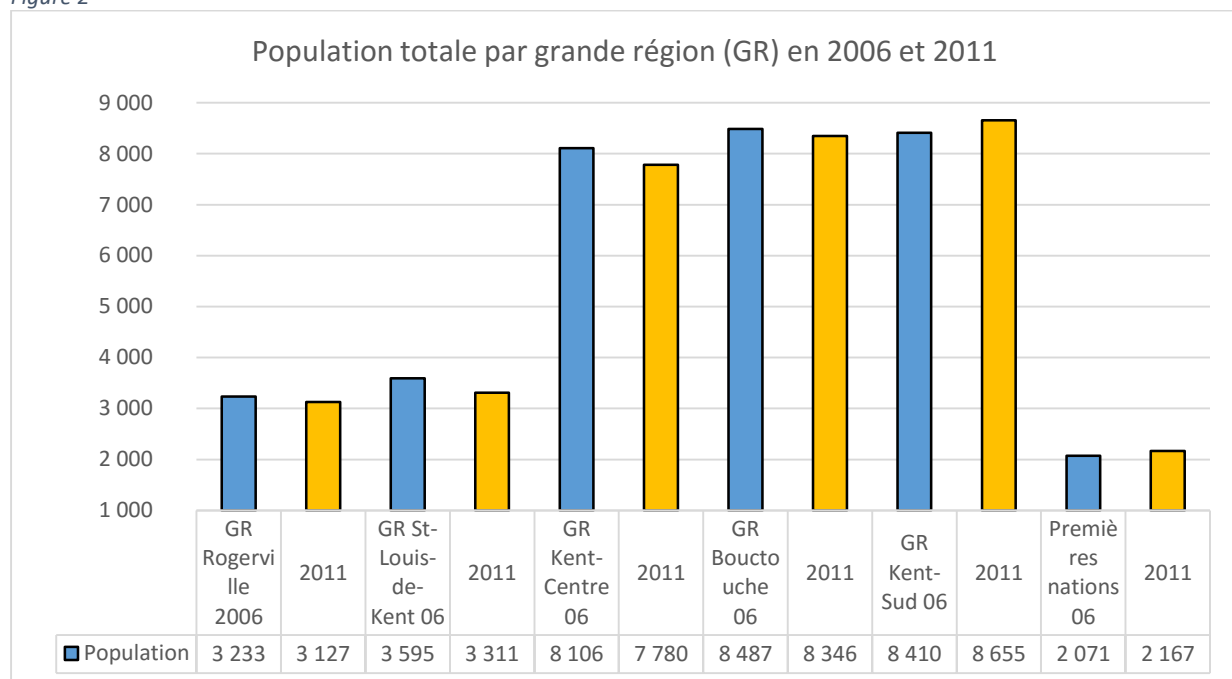
La population totale du territoire de la CSR Kent a diminué d'environ 1,9 % entre 2006 et 2011 selon les données de la figure 1. Notons que la création de la Communauté rurale de Cocagne (2 545 habitants) fait en sorte que la population dans un territoire incorporé (comme une municipalité) augmente à 10 942 en 2011. La proportion de la population « municipalisée » est de 24,3 % en 2006 et de 32,9 % en 2011.

Figure 1



La figure 2 démontre la population totale selon les grandes régions (GR) du territoire en 2006 et 2011. La GR de Bouctouche est la plus peuplée avec 8 346 personnes en 2011, soit une perte de 141 personnes depuis 2006. La seule GR avec une augmentation de la population entre 2006 et 2011 est celle de Kent-Sud, ayant passé de 8 410 en 2006 à 8 655 en 2011.

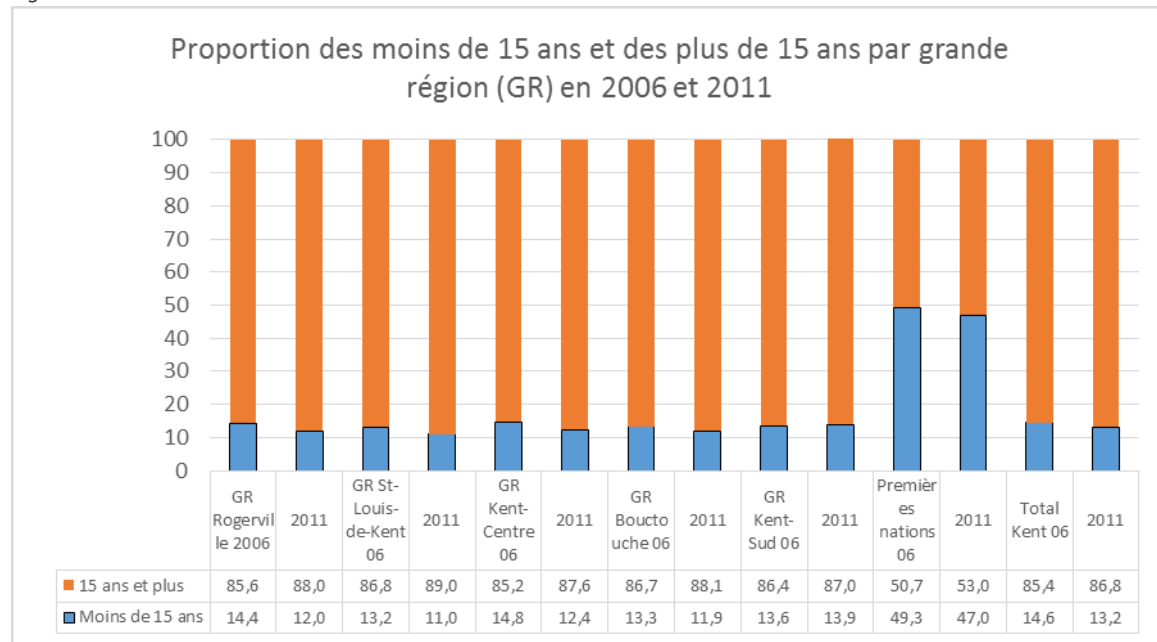
Figure 2



b. Sexe et groupe d'âge

Il existe un certain équilibre entre les hommes et les femmes sur tout le territoire de la CSR Kent et dans ses GR. À l'examen de la figure 3, on constate que la proportion des moins de 15 ans diminue pour l'ensemble des GR, sauf dans le cas de Kent-Sud où elle passe de 13,6 % en 2006 à 13,9 % en 2011. La plus forte diminution des moins de 15 ans entre 2006 et 2011, avec 2,4 en points de pourcentage, est dans Kent-Centre et Rogersville.

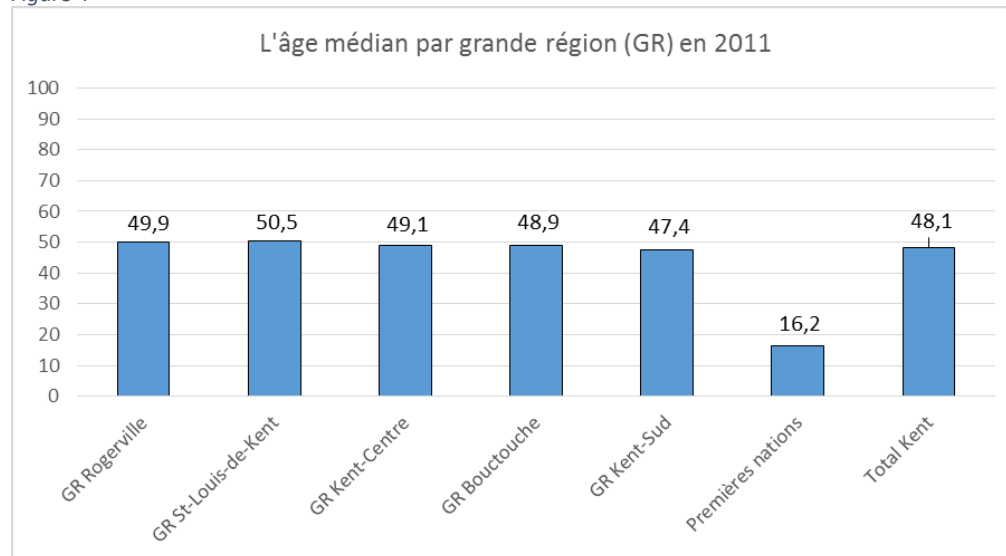
Figure 3



Pour l'instant, les seules données disponibles pour l'âge médian sont celles de 2011 à la figure 4. Pour la CSR Kent, l'âge médian se situait à 48,1 ans avec au sommet la GR de Saint-Louis-de-Kent (50,5 ans) et à l'autre extrémité, les Premières Nations (16,2 ans).

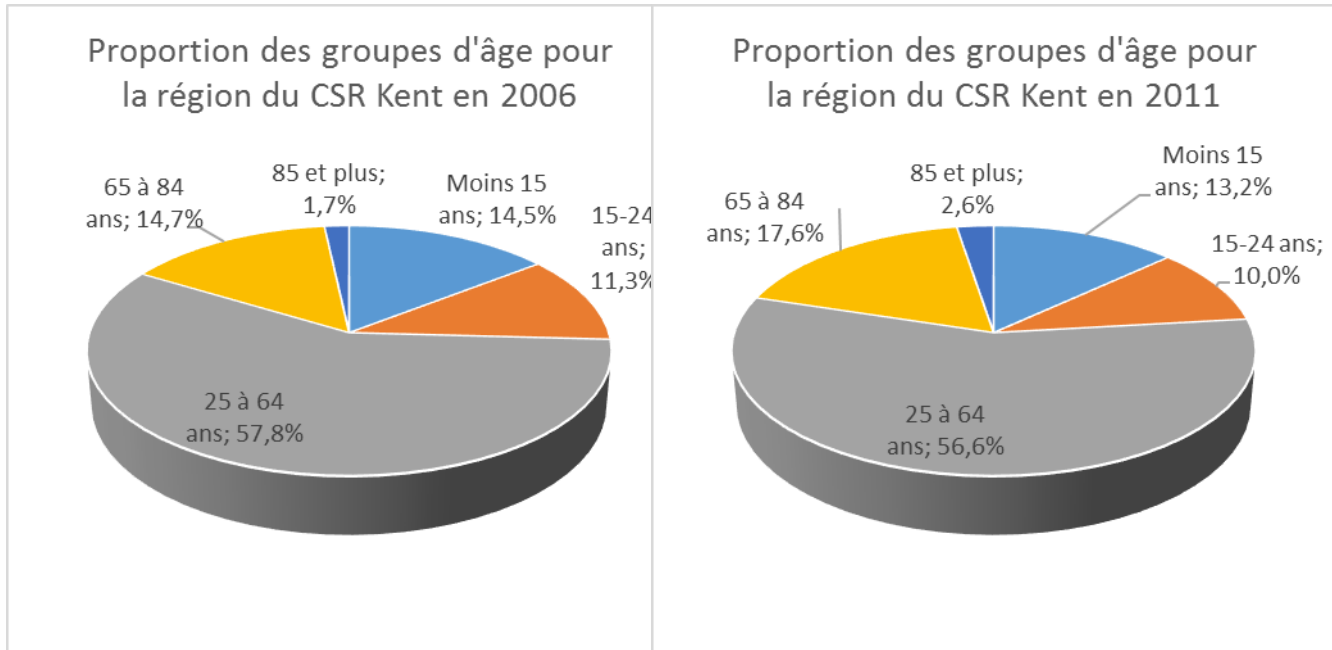
À titre de comparaisons, au Nouveau-Brunswick, l'âge médian était de 41,5 ans en 2006 et à 43,7 en 2011. Pour le Canada, il était de 39,5 en 2006 et de 40,6 en 2011.

Figure 4



Les figures 5 et 6 regroupent la population en groupes d'âge en 2006 et 2011. Les groupes d'âge qui ont le plus progressé sont les 65-84 ans et les 85 et plus passant respectivement de 14,7 % à 17,6 % et de 1,7 % à 2,6 % en l'espace de cinq ans. Les groupes des moins de 15 ans et des 15-24 ans ont connu des diminutions entre 2006 et 2011.

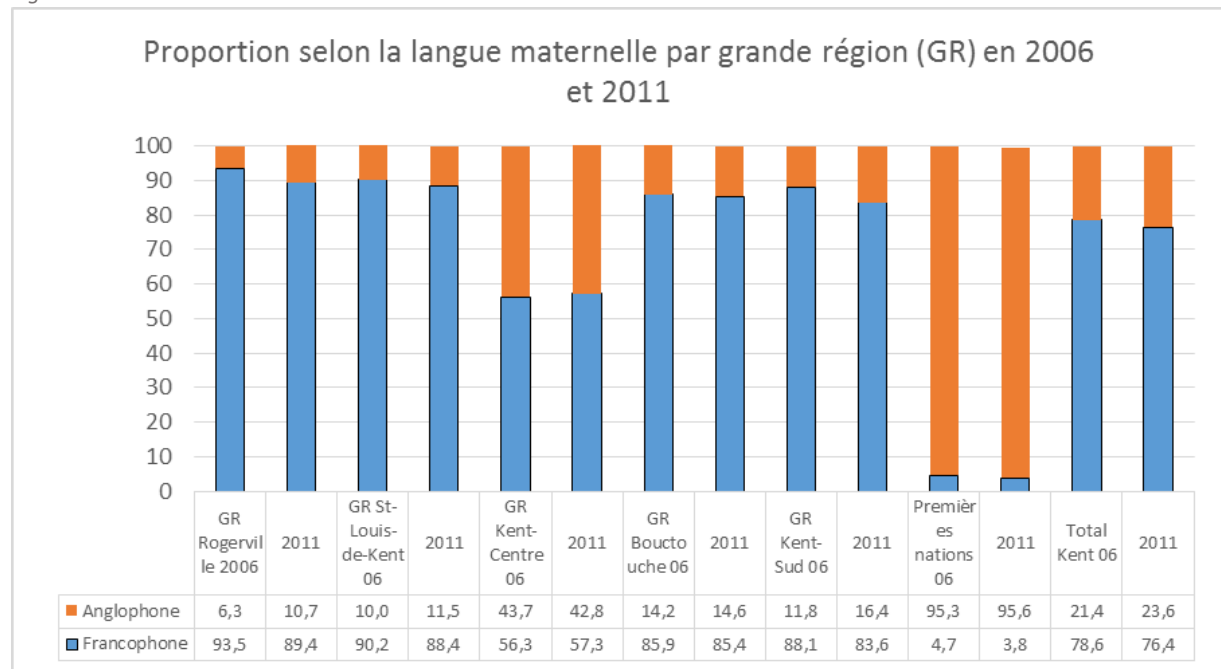
Figures 5 et 6



c. Langue maternelle

Sur l'ensemble du territoire, il y a approximativement une proportion de trois francophones et un anglophone. La proportion des francophones a diminué entre 2006 et 2011 (figure 7) passant de 78,6 % à 76,4 %. Les Premières Nations sont majoritairement anglophones (95 %) suivi de la GR Kent-Centre avec environ 43 %. Les GR fortement francophones sont celles de Rogersville (93,5 % et 89,4 %), Saint-Louis-de-Kent (90,2 % et 88,4%) et Bouctouche qui demeure assez stable avec 85 %.

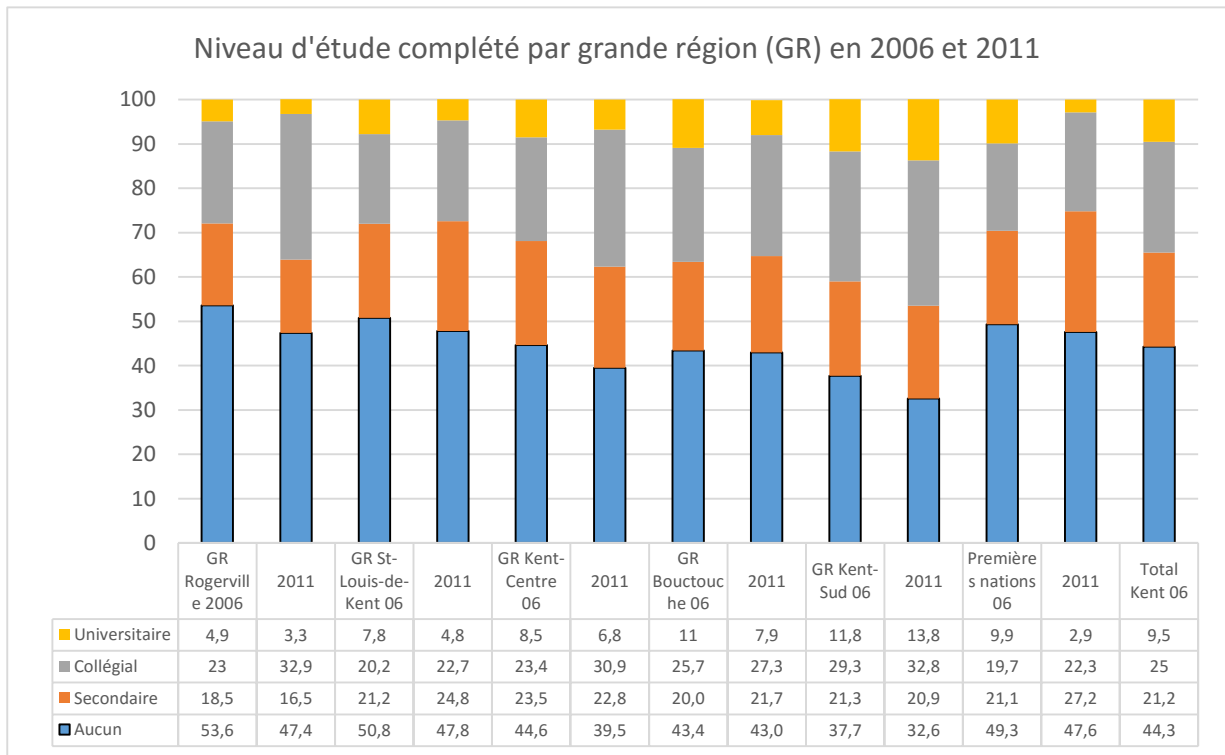
Figure 7



d. Niveau d'éducation

La figure 8 présente le plus haut niveau d'étude complété par GR. On constate que près d'une personne sur deux n'a aucun diplôme et qu'environ une personne sur cinq a fait des études secondaires. À titre de comparaison avec l'ensemble du Nouveau-Brunswick, la scolarisation est plus faible dans la CSR Kent puisque 24 % des Néo-Brunswickois n'ont pas de diplôme. Les GR de Bouctouche et de Kent-Sud sont les endroits avec le plus de diplômés universitaires, soit environ un peu plus d'une personne sur dix. Cette proportion est de 15,5 % pour l'ensemble de la province.

Figure 8



e. **Type d'emploi**

Le tableau 1 aborde la proportion des types d'emploi par GR en 2006 et 2011. Il existe peu de différence entre les régions puisque les emplois reliés aux métiers, transport et machinerie (environ un emploi sur quatre) et aux ventes et services (environ un emploi sur cinq) arrivent en tête. On constate que très peu d'emploi est lié aux arts, cultures, sports et loisirs avec 1,8 % en 2006 et 1,3 % en 2011 pour l'ensemble de la CSR Kent.

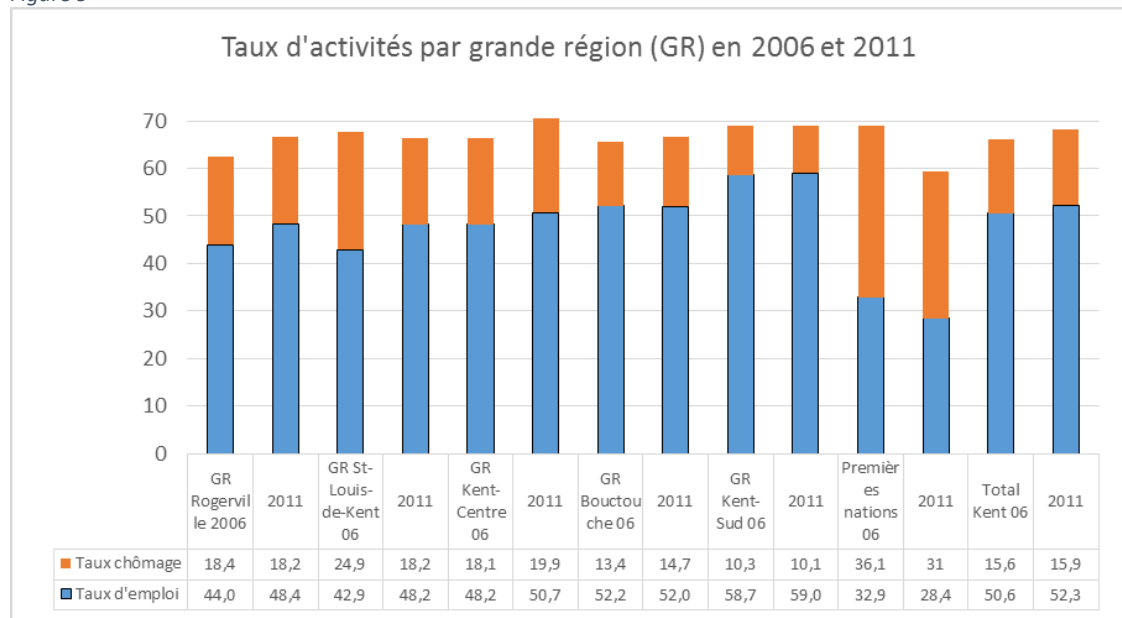
Tableau 1
Proportion des types d'emploi par grande région (GR) en 2006 et 2011

2006	GR Rogersville	GR Saint- Louis	GR Kent- Centre	GR Bouctouche	GR Kent- Sud	Premières nations	Total CSR Kent
Gestion	4,6	4,0	5,6	6,1	6,1	5,9	5,6
Affaires, finance et administration	9,6	9,7	13,1	14,8	16,9	5,9	13,9
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	2,5	2,0	1,9	2,0	4,2	5,9	2,6
Secteur de la santé	6,1	4,9	5,2	4,5	5,2	5,9	5,0
Sciences sociales, enseignement, administration publique	5,0	5,4	3,8	5,2	5,9	14,7	5,1
Arts, culture, sports et loisirs	0,0	0,9	1,9	2,5	1,8	0,0	1,8
Ventes et services	24,6	22,9	22,4	20,6	20,3	20,6	21,5
Métiers, transport et machinerie	27,1	18,0	22,3	28,6	26,8	11,8	25,1
Professions propres au secteur primaire	10,0	16,9	9,8	4,8	3,6	23,5	7,7
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	10,4	15,4	13,9	11,0	9,3	5,9	11,6
2011							
Gestion	5,2	5,6	8,8	8,1	6,3	5,4	7,2
Affaires, finance et administration	16,0	12,1	13,4	13,4	17,6	13,5	14,7
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	4,5	1,5	2,1	2,9	3,9	0,0	3,0
Secteur de la santé	4,9	6,2	5,0	4,2	4,9	5,4	4,9
Sciences sociales, enseignement, administration publique	9,7	7,1	8,4	9,2	10,7	18,9	9,3
Arts, culture, sports et loisirs	0,0	0,0	1,0	0,2	3,3	5,4	1,3
Ventes et services	24,0	19,8	20,4	18,2	19,6	18,9	19,9
Métiers, transport et machinerie	23,3	20,9	23,6	27,1	25,4	10,8	24,6
Professions propres au secteur primaire	5,2	9,4	7,5	6,1	1,5	13,5	5,6
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	6,9	17,1	9,9	10,6	6,7	10,8	9,7

f. Taux d'activités

La figure 9 indique les taux d'emploi et les taux de chômage pour les 15 ans et plus dans la CSR Kent. Les GR du nord de la région ont des taux de chômage plus élevés que les GR du sud. La situation est plus accentuée chez les Premières Nations avec un taux de chômage presque trois fois supérieur aux autres GR. Pour l'ensemble de la CSR Kent, les taux changent peu entre 2006 et 2011. À titre comparatif, le taux de chômage était de 11 % au Nouveau-Brunswick en 2011.

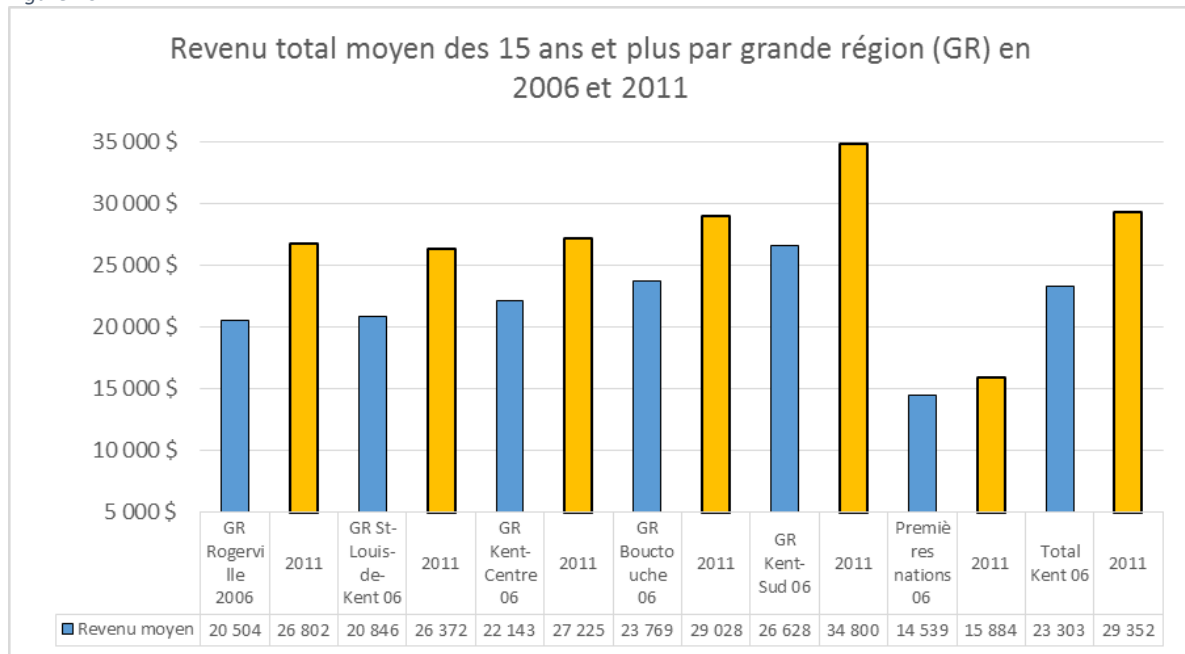
Figure 9



g. Revenu

Le revenu total moyen est présenté à la figure 10. Pour la CSR Kent, il se situe à 29 352 \$ en 2011. C'est dans la GR de Kent-Sud où le revenu moyen est le plus élevé avec 34 800 \$ (2011) suivi de Bouctouche (29 028 \$) et Kent-Centre (27 225 \$). Les Premières Nations ont un revenu moyen de 15 884 \$ (2011). Le revenu total moyen pour le Nouveau-Brunswick est de 30 190 \$ (2011).

Figure 10



h. Constats

La population totale de la CSR Kent a connu une faible diminution entre 2006 et 2011 incluant l'ensemble des GR, sauf pour Kent-Sud et les Premières Nations. La population est également vieillissante avec une augmentation assez importante des 65 à 84 ans et des 85 ans et plus. Encore une fois, seule la région Kent-Sud tend à se rajeunir quelque peu avec une augmentation des 15 ans et moins.

Le niveau d'éducation est plus faible que pour l'ensemble de la province avec notamment un écart assez important dans les GR et l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick. Il existe un écart entre le revenu moyen de la province et celui des résidents du CSR Kent et surtout avec certaines GR. Le niveau d'éducation et le revenu ont une influence importante sur la participation et l'accès aux activités de loisir en général.

Dans l'ensemble, on perçoit une différence dans les données socioéconomiques et sociodémographiques entre le nord et le sud de la CSR Kent. Le Sud semble légèrement plus favorisé que le Nord à ces niveaux.

VI. Inventaire des organismes, des programmes et des services

L'inventaire des organismes, des programmes et des services est présenté dans cette section. Dans un premier temps, il sera question des renseignements recueillis à partir d'un sondage auprès des organismes. La deuxième partie de cette section présente une grille des programmes préparée à partir de l'ensemble des données obtenues au cours du processus de consultation.

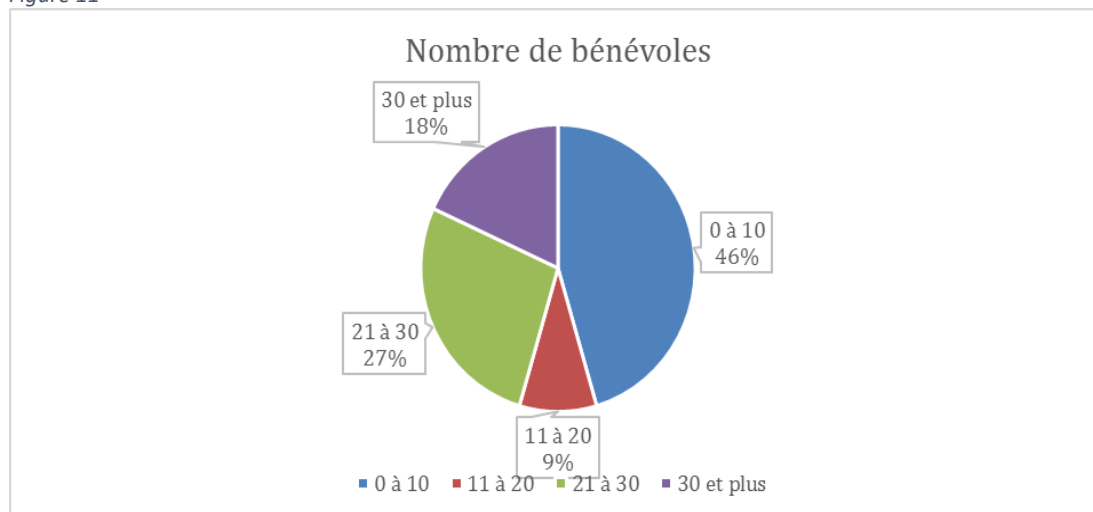
a. Les organismes

Les prochaines sections traitent des résultats du sondage auprès des organismes. Nous y présentons les ressources humaines œuvrant dans celles-ci, qu'ils s'agissent du personnel rémunéré, de bénévoles ou d'étudiants. La nature des organismes, leurs activités et leurs clientèles, ainsi que les tendances de participation à leurs activités sont également abordées.

i. Les ressources humaines

Sur les 13 organismes répondants (figure suivante), 11 ont dit avoir un président ou une présidente, 8 une vice-présidente ou un vice-président, 6 un secrétaire ou une secrétaire et 7 une trésorière ou un trésorier. Ces organismes peuvent aussi compter sur le travail de bénévoles; cinq ont rapporté avoir moins de 10 bénévoles et 2 ont dit en avoir plus de 30. À noter que les organismes ayant une permanence (directeur ou directrice générale) ont probablement répondu en plus grand nombre au sondage.

Figure 11

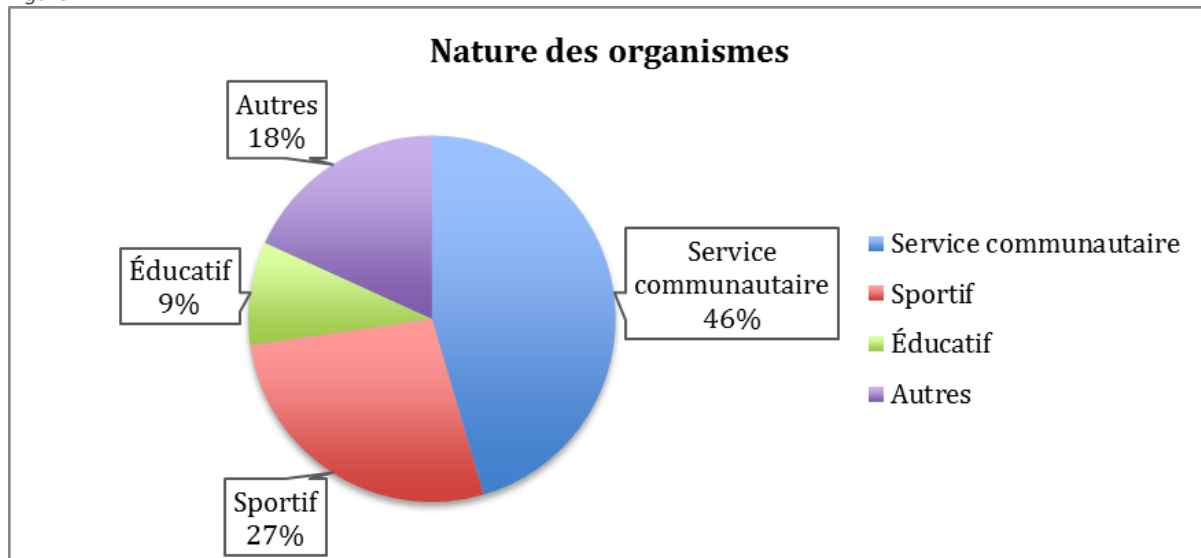


Dix des organismes qui ont répondu au sondage ont dit avoir des employés payés et la majorité de ces employés sont à temps complet. Pour ce qui est de la main-d'œuvre étudiante, 55 % des répondants ont fait une demande pour l'embauche d'étudiants (de 1 à 3 étudiants) pour l'été 2015.

ii. La nature des organismes

Une grande proportion des organismes (figure suivante), soit 46 % qui ont répondu au sondage est de nature communautaire, alors que 27 % sont de nature sportive et 9 % sont des organismes éducatifs. Un peu moins des trois quarts (73 %) est incorporé et la totalité est sans but lucratif. De plus, 63 % des répondants possèdent une responsabilité civile des administrateurs et dirigeants, et 37 % ont une responsabilité civile des entreprises. De la liste des 80 organismes fournie au préalable, nous en avons identifié 35 qui sont, à notre avis, des organismes de loisir.

Figure 12



iii. Les activités offertes et les clientèles

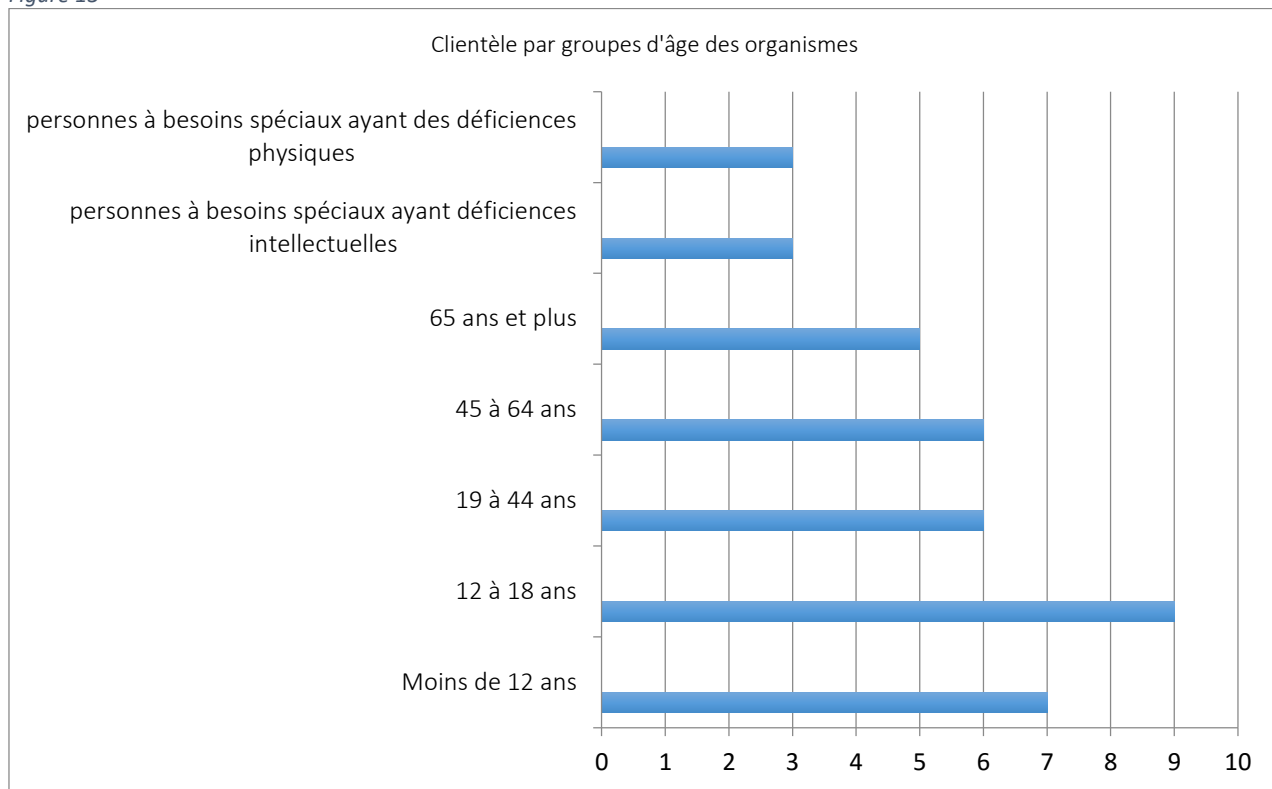
La gamme d'activités offertes par les organismes pour les membres et la communauté est variée. Elle consiste en des cours de natation, de l'aquaforme, des sessions de nage pour l'âge d'or, des cours de premiers soins, des cours de gardienne avertie, et des activités sportives comme le badminton et le volleyball.

Les activités offertes uniquement pour les membres des organismes qui ont répondu au questionnaire consistent en des programmes sportifs et culinaires, des services de garde préscolaire et après-classe, de la littératie et des activités artistiques. On retrouve aussi des tournois de hockey extérieurs, des tournois de balle-molle, du patinage et des tournois de « washer » et de fer à cheval. Certaines associations offrent des activités qui visent le développement à long terme des athlètes, ainsi que des activités participatives et récréatives.

Pour ce qui est des activités offertes uniquement à la communauté, elles comprennent des jardins communautaires et des cuisines collectives, des cours d'arts martiaux, du tir à l'arc, l'expo santé, les activités lors de congés (Pâques, congé de mars, Noël), du carnaval d'hiver, des ventes-débarras, une journée Arbre de l'espoir, un marché d'automne, des cours d'ordinateur, jeunes en mouvement, du yoga, du zumba, de la danse, des jeux rythmés, du bootcamp, du volleyball et du hockey balle. Aussi mentionnées sont les activités suivantes : des déjeuners, des soupers, des soirées trivia, des camps de jour, des cliniques de pression artérielle, des soirées cinéma, des danses pour jeunes, des soirées crème glacée, des collectes de bouteilles, des barbecues et des célébrations d'anniversaire de membres.

Ces activités sont offertes pour tous les groupes d'âge, les 12 à 18 ans étant desservis par le plus grand nombre d'organismes comme le montre la figure 13. Tous les organismes ayant répondu au sondage offrent des activités l'hiver, le printemps et l'automne, alors que 78 % offrent des activités durant la période estivale.

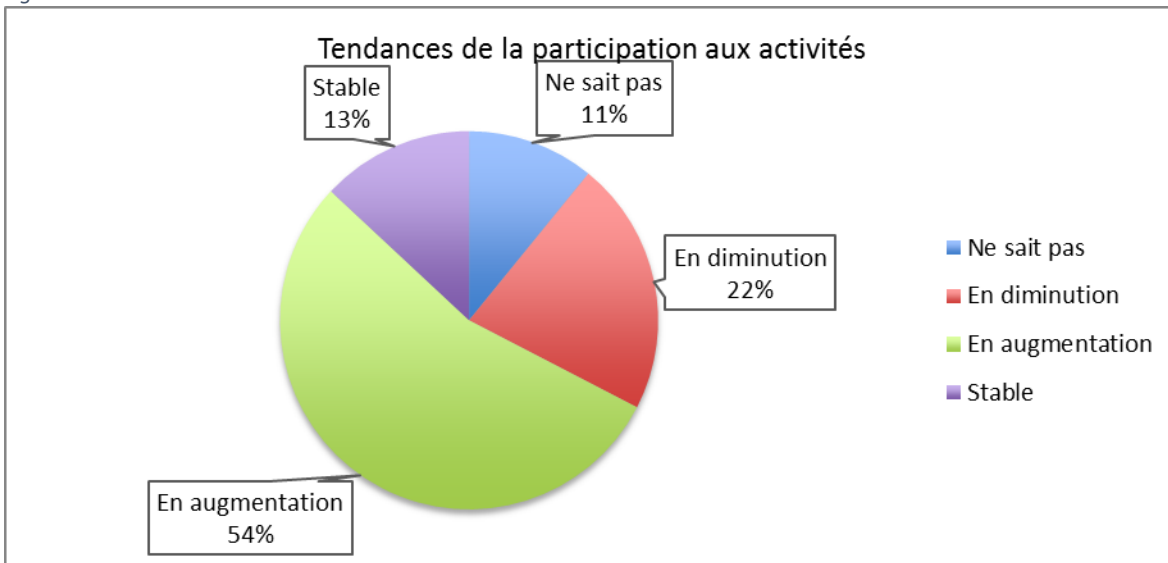
Figure 13



iv. La participation aux activités

Nous étions intéressés à connaître la situation quant à la participation aux activités des organismes sondés. Un peu plus de la moitié des organismes ont souligné une augmentation de la participation à leurs activités, alors que 22 % des organismes ont remarqué une diminution de la participation (figure 14).

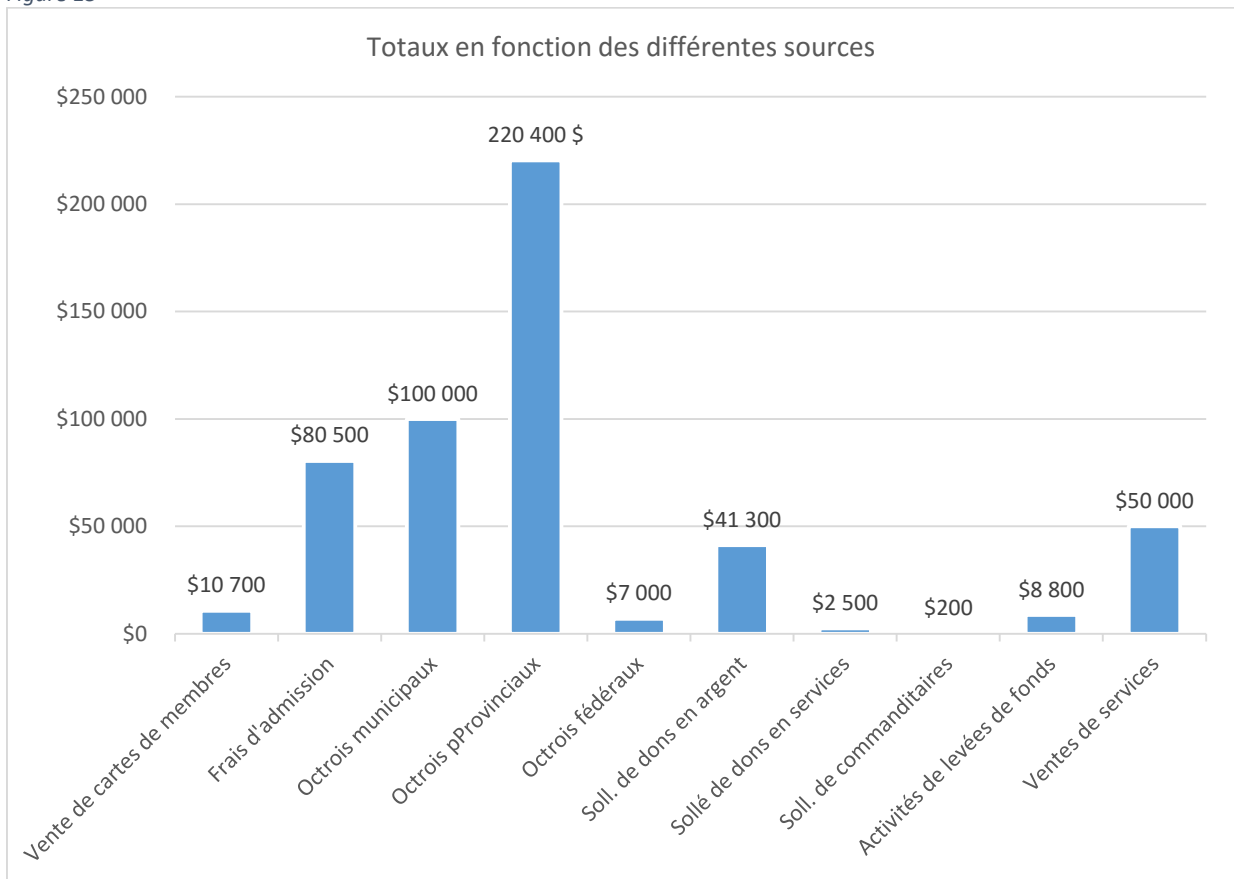
Figure 14



v. Sources de financement

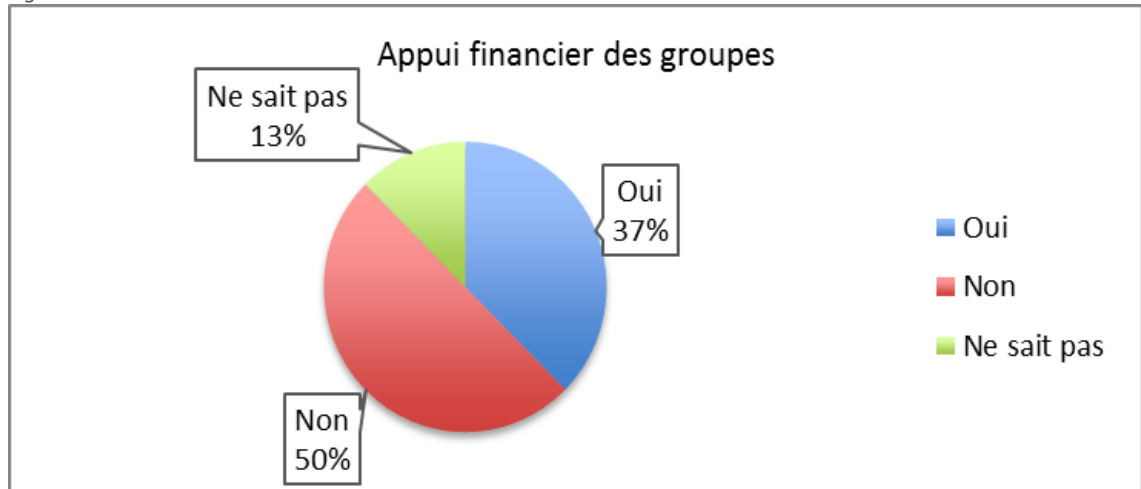
Nous avons demandé aux organismes de nous faire part de leurs sources de financement au cours de la dernière année fiscale. Les données de la figure 15 montrent que la plus grande source de financement et les octrois provinciaux totalisant la somme de 220 400 \$. Ce sont les octrois provinciaux et les sollicitations en dons et en argent qui sont les sources de financement les plus populaires, avec respectivement cinq et quatre organismes qui s'en sont prévalus.

Figure 15



Les organismes étaient aussi invités à indiquer s'ils appuyaient financièrement des groupes ou événements communautaires au cours de la dernière année (voir figure 16). La moitié des organismes n'appuie pas financièrement aucun groupe. Cette aide financière s'est surtout faite par le biais de bourses et d'aide pour l'inscription à des activités.

Figure 16



vi. *Besoins et défis*

Les organismes font face à plusieurs besoins et défis dans l'offre de leur programmation. Ils nous ont indiqué, sur une échelle de 1 à 5, où 1 indiquait «aucun problème» et 5 «sérieux problème», les besoins et défis qu'ils vivent actuellement et ceux anticipés (tableau 2). Les résultats de notre sondage montrent qu'ils se font sentir surtout en ce qui a trait au manque d'argent ($M=4$), à la gestion des bénévoles ($M=3,4$), au manque de transport ($M=3,2$), et en ce qui a trait aux demandes de subventions et des avis légaux ($M=3,1$). Les organismes étaient aussi invités à nous faire part des besoins et des défis qu'ils entrevoyaient à l'avenir. Le manque d'argent ($M=4,1$) est le défi le plus grand pour l'avenir, la demande de subventions et les avis légaux ($M=3,7$), la gestion des bénévoles ($M=3,7$), et le manque d'installations pour offrir les programmes ($M=3,2$) suivent en ordre décroissant d'importance.

Tableau 2
Défis et besoins des organismes

Besoins et défis	Actuellement (moyenne)	À l'avenir (moyenne)
Manque d'argent	4	4,1
Gestion des bénévoles	3,4	3,7
Manque de transport	3,2	2,8
Demande de subventions, avis légaux	3,1	3,7
Manque de collaboration et de communication entre les organismes	2,7	3
Manque d'installations pour offrir les programmes	2,7	3,2
Manque d'équipement	2,6	2,8
Manque d'appui de l'organisme parent (association provinciale ou nationale)	2,3	2,3
Manque d'information bilingue de l'organisme parent	2,1	2,3
Manque de locaux de réunion	1,9	1,8

vii. Forces et faiblesses de l'offre d'équipements

Nous avons invité une vingtaine de représentants d'organismes et des acteurs-clés de la région à nous faire part de leurs commentaires quant à l'offre régionale d'équipements de loisir. Pour ce qui concerne les forces de l'offre d'équipement, les participants ont soulevé des points quant à la beauté de la nature et de la variété d'infrastructures (tableau 3). Les défis ou faiblesses de l'offre comprennent des commentaires qui mettent en perspective, entre autres, des installations vieillissantes ou manquantes, des clientèles mal desservies, ou une communication déficiente.

Tableau 3
Forces et défis de l'équipement

Forces de l'offre d'équipements	Défis de l'offre d'équipements
• espaces verts, rivières, cours d'eau • ressources naturelles • équilibre dans les ressources humaines, jeunes et expérience • quais • plages • variétés d'infrastructures • parc national • drapeau acadien géant • culture et patrimoine, multiculturel • Pays de la Sagouine • nombre de sentiers pédestres • beauté de la nature • rôle important des bénévoles	• connecter les sentiers • installations vieillissantes • communication déficiente • manque de marketing (pas connu) • pas de coordination (activités en même temps) • besoin de nouvelles installations qui répondent aux besoins des jeunes • manque de connaissance des besoins des jeunes • pas le nombre de personnes pour certaines activités • ne pas oublier les familles • un centre de jour • bien encadrer les bénévoles • attirer les personnes âgées, endroit central et beau • manque de bénévoles, moins intéressés

-
- certains sports dispendieux
 - jeunes n'ont pas de sentiment d'appartenance
 - pas d'activités pour les 12-19 ans, important pour attirer les gens dans la région
 - les parents ne s'impliquent pas (amener les jeunes aux activités)
 - se payer les services (taxes)
-

b. Grille des programmes et services

Après avoir expliqué la manière dont la collecte des données et la construction de la grille ont été faites, nous présentons les résultats.

i. La collecte d'information

La grille suivante brosse un portrait des programmes à partir d'un examen de listes d'équipements et d'organismes du territoire de la CSR Kent. Ces listes d'équipements et d'organisme proviennent de quelques documents qui nous ont été fournis par la CSR de Kent.

Nous avons donc d'une part analysé la liste des équipements qui comprenait le nom d'équipement (i. e. aréna, terrain de tennis) et de certaines associations ou organismes (club de VTT, club de ski de fond). Les équipements et les organismes que nous estimions du domaine du loisir, du sport de la culture et du tourisme ont été retenus et inclus dans la grille.

D'autre part, un examen d'une liste non exhaustive d'organismes sportifs et de personnes ressources a été effectué afin d'identifier celles à inclure dans la grille. Également, les fiches d'évaluation suite aux visites ont permis de compléter l'inventaire des programmes. Finalement, le sondage auprès des organismes nous a aussi été utile dans la recension des opportunités d'activités.

Pour ce qui est des équipements, les discussions avec les gestionnaires lors de nos visites ont servi à dresser une liste d'activités et de programmes habituellement offerts sous leurs toits. Par exemple, la plupart des centres communautaires, les clubs d'âge d'or et les clubs de services (Chevaliers de Colomb, Lions) offrent leurs espaces pour des activités comme des danses, des bingos, des «baby shower», du zumba, des réceptions de mariages, des activités de festival, etc. Certains équipements, comme les gymnases et les arénas, servent aussi à offrir des activités de tout genre.

En ce qui a trait aux associations, clubs et organismes de sport et de loisir, certains programmes offerts allaient de soi. Par exemple, les associations sportives comme celles de hockey mineur et de ringuette offrent uniquement ces activités. D'autres, comme les clubs de chasse et pêche, de VTT, et de motoneiges offrent également prioritairement ces activités, même si à

l'occasion, certains d'entre eux louent leurs locaux pour des activités communautaires³.

Nous avons donc pu, grâce à ces informations, dresser un portrait assez représentatif de la programmation d'activités de loisir, sport, culture et tourisme de la grande région de Kent.

ii. La construction de la grille

La grille est construite en présentant d'abord les grandes régions, leurs municipalités incorporées et leurs communautés respectives (en ordre alphabétique). Pour chacune des communautés, les équipements et les organismes recensés sont également identifiés en ordre alphabétique.

Quant aux équipements ou organismes retenus, les types de programmes ont été déterminés et les huit catégories sont les suivantes : 1) sportif, 2) culturel et artistique, 3) club de services, 4) club d'âge d'or, 5) activités communautaires, 6) éducatif, 7) religieux, 8) activités physiques.

La grille comprend aussi de l'information quant aux clientèles visées par les équipements et les organismes recensés. Pour ce faire, nous avons identifié, pour chaque entrée, si elle s'adressait aux hommes ou aux femmes et quel groupe d'âge la fréquentait. Il peut s'agir à la fois de la clientèle principale (celle que l'on cible) et les clientèles plus occasionnelles (participent à un nombre restreint d'activités du programme ou de l'équipement).

Un sous-total des types de programmes et des caractéristiques des clientèles est présenté pour chacune des grandes régions. Le grand total de toutes les régions est présenté à la fin du tableau dressant ainsi un portrait de la programmation d'activités de loisir, sport, culturel et tourisme de la région de Kent.

iii. Les résultats

En parcourant la grille ci-dessous, d'emblée, on peut affirmer que ce portrait est très positif, en ce sens que l'on retrouve de nombreuses opportunités de pratiquer des activités. En effet, plus de 173 offres de programme sont répertoriées dans la grande région de Kent. Comme on pouvait s'y attendre, les GR de Bouctouche (50), de Kent-Centre (42), et de Kent-Sud (41) sont celles offrant le plus d'offres. En ce qui a trait aux communautés offrant le plus d'offres, ce sont celles de Bouctouche (26), de Saint-Antoine (16), de Richibucto (14), de St-Louis de Kent (12) et de Cocagne (12) qui ont la cote.

Ce sont les offres d'activités sportives et communautaires qui sont les plus nombreuses avec respectivement 108 et 58. Les programmes de type «activités

³ Les festivals sont nombreux et variés sur le territoire de la CSR Kent. Ils ne figurent pas dans la grille et les résultats. Les quelques entreprises privées (bar, boîte de nuit, etc.) offrant des activités ne sont pas dans notre liste.

physiques et terrains de jeux» et «culturel et artistique» suivent avec 40 et 20 offres répertoriées. Les offres disponibles aux femmes et aux hommes sont pratiquement égales, tandis que les adultes et les personnes âgées bénéficient d'un peu plus d'opportunités que les enfants et les adolescents.

									Clientèles					
									Sexe ⁵		Groupes d'âge ⁶			
Type de programme ⁴									H	F	Enf.	Ado.	Adu.	P.â.
1	2	3	4	5	6	7	8							
PREMIERES NATIONS														
	Elsipogtog													
1	Aréna	★							★	★	★	★	★	★
2	Baseball mineur	★							★	★	★	★		
3	Centre jeunesse		★		★				★	★	★	★		
4	Hawk Wrestling Club	★							★	★	★	★		
5	Piste et pelouse	★							★	★	★	★	★	★
6	Terrains de balle	★							★	★	★	★	★	
7	Terrains de jeux						★		★	★	★			
8	Terrain de soccer	★							★	★	★	★		
	<i>Sous-total Premières Nations : 8</i>	6	1		1		1		8	8	8	7	3	2
GR SAINT-LOUIS-DE-KENT														
1	Centre communautaire (Aqua Centre)				★		★		★	★	★	★	★	★
2	Club d'âge d'or			★	★				★	★	★	★	★	★
3	Club de balle-molle	★							★	★	★	★	★	
4	Club de motoneige	★							★	★			★	★
5	Club de ski de fond	★							★	★	★	★	★	★
6	Club de volleyball	★							★	★			★	
7	Marathon Luc-Gallant	★							★	★	★	★	★	★
8	Piste et pelouse	★					★		★	★	★	★	★	★
9	Sentiers de vélo et pédestre	★					★		★	★	★	★	★	★
10	Terrains de soccer	★							★	★	★	★		
11	Terrains de tennis	★							★	★	★	★	★	★
12	Terrains de balle	★							★	★	★	★	★	
	<i>Sous-total : 12</i>	10		1	2		3		12	12	10	10	9	8
Carleton														
1	Centre communautaire (Kouchibouguac)				★				★	★	★	★	★	★
2	Parc Kouchibouguac	★	★				★		★	★	★	★	★	★
	<i>Sous-total : 2</i>	1	1		1		1		2	2	2	2	2	2
Pointe-Sapin														
1	Centre communautaire				★		★		★	★	★	★	★	★
Saint-Ignace														
1	Club d'âge d'or			★					★	★	★	★	★	★
2	Golf	★							★	★		★	★	★
	<i>Sous-total : 3</i>	1		1	1		1		3	3	2	3	3	3
	<i>Sous-totaux GR St-Louis-de-Kent : 17</i>	12	1	2	4		5		17	17	14	15	14	13

⁴ 1- Sportif; 2- Culturel et artistique; 3- Club de services; 4- Club d'âge d'or; 5- Activités communautaires; 6- Éducatif; 7- Religieux; 8- Activités physiques, terrains de jeux

⁵ H – Homme; F- Femme

⁶ Enf – Enfant 0 à 12 ans; Ado – 13 à 18 ans; Adu- 19 à 54 ans; P.â. – 55 ans et plus

									Clientèles						
		Type de programme ⁴								Sexe ⁵		Groupes d'âge ⁶			
		1	2	3	4	5	6	7	8	H	F	Enf.	Ado.	Adu.	P.à.
GR ROGERSVILLE															
	Rogersville														
1	Aréna	★	★			★				★	★	★	★	★	★
2	Association de hockey mineur	★								★	★	★	★		
3	Association de ringuette	★									★	★	★		
4	Centres communautaires (Rogersville et Pleasant Ridge)	★				★				★	★	★	★	★	★
5	Club d'âge d'or				★					★	★			★	★
6	Club de danse							★		★	★	★	★	★	★
7	Gymnase d'école	★	★			★		★		★	★	★	★	★	★
8	Monument l'Assomption						★			★	★	★	★	★	★
9	Légion					★				★	★			★	★
10	Local Scout		★							★	★	★	★		
11	Salle communautaire (édifice municipal)					★				★	★			★	★
12	Sentiers (club) de motoneige	★								★	★			★	★
13	Terrains de soccer et de balle	★								★	★	★	★		
	<i>Sous-total : 13</i>	<i>7</i>	<i>3</i>		<i>1</i>	<i>5</i>		<i>1</i>	<i>2</i>	<i>13</i>	<i>13</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>9</i>
	Acadieville														
1	Centre communautaire (et salle de quille)	★		★	★	★				★	★	★	★	★	★
	Colette														
1	Centre communautaire					★				★	★	★	★	★	★
	<i>Sous-total : 2</i>	<i>1</i>		<i>1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>				<i>2</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>2</i>
	<i>Sous-totaux GR Rogersville : 15</i>	<i>8</i>	<i>3</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>7</i>		<i>1</i>	<i>2</i>	<i>15</i>	<i>15</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>11</i>
GR KENT-CENTRE															
	Rexton														
1	Boat Lodge							★		★	★	★	★	★	★
2	Club de curling	★				★				★	★	★	★	★	★
3	Club chasse et pêche	★								★	★			★	★
4	Club Lion			★		★				★	★	★	★	★	★
5	Club de motoneige	★								★	★			★	★
6	Club VTT	★								★	★			★	★
7	Gymnase de l'école	★				★		★		★	★	★	★	★	★
8	Patinoire extérieure	★				★				★	★	★	★	★	
9	Piste et pelouse	★						★		★	★	★	★	★	★
10	Sentiers pédestres et vélo	★						★		★	★	★	★	★	★
11	Site historique Bonar Law					★				★	★	★	★	★	★

										Clientèles					
		Type de programme ⁴								Sexe ⁵		Groupes d'âge ⁶			
		1	2	3	4	5	6	7	8	H	F	Enf.	Ado.	Adu.	P.â.
12	Terrain de balle	★								★	★	★	★	★	
13	Terrains de soccer	★								★	★	★	★	★	
<i>Sous-total : 13</i>		<i>10</i>		<i>1</i>		<i>5</i>			<i>4</i>	<i>13</i>	<i>13</i>	<i>10</i>	<i>10</i>	<i>13</i>	<i>10</i>
Richibucto															
1	L'Ancre (centre multifonctionnel)					★				★	★	★	★	★	★
2	Bibliothèque publique		★				★			★	★	★	★	★	★
3	Chapiteau	★								★	★	★	★	★	★
4	Club d'âge d'or				★					★	★				★
5	Club VTT (avec Saint-Louis-de-Kent)	★								★	★			★	★
6	Gymnase de l'école	★				★			★	★	★	★	★	★	★
7	Légion			★						★	★			★	★
8	Marina					★				★	★			★	★
9	Parc Jardine (Lion)								★	★	★	★			
10	Piste de pelouse	★								★	★	★	★	★	★
11	Programme municipal sport et après-classe	★								★	★	★	★		
12	Sentiers pédestres et vélo	★								★	★	★	★	★	★
13	Terrains de soccer	★								★	★	★	★	★	
14	Terrains de balle	★								★	★	★	★	★	
<i>Sous-total : 14</i>		<i>8</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>3</i>	<i>1</i>		<i>2</i>	<i>14</i>	<i>14</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>11</i>	<i>10</i>
Richibouctou-Village															
1	Centre communautaire (et club d'âge d'or)				★	★				★	★	★	★	★	★
2	Club de tir	★								★	★			★	★
3	Patinoire extérieure	★							★	★	★	★	★	★	★
4	Terrains de balle	★								★	★	★	★	★	
5	Terrains de tennis	★								★	★	★	★	★	★
<i>Sous-total : 5</i>		<i>4</i>			<i>1</i>	<i>1</i>			<i>1</i>	<i>5</i>	<i>5</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>4</i>
Aldouane															
1	Centre communautaire et club d'âge d'or				★	★				★	★	★	★	★	★
Bass River															
1	Country Club					★				★	★	★	★	★	★
Beersville															
1	Centre communautaire					★				★	★	★	★	★	★
Clairville															
1	Centre communautaire					★				★	★	★	★	★	★
Fords Mills															
1	Centre communautaire					★				★	★	★	★	★	★
Harcourt															
1	Légion					★				★	★	★	★	★	★
2	Centre communautaire (Adamsville)					★				★	★	★	★	★	★
Saint-Charles															
1	Centre communautaire et club d'âge d'or				★	★				★	★	★	★	★	★

										Clientèles					
		Type de programme ⁴								Sexe ⁵		Groupes d'âge ⁶			
		1	2	3	4	5	6	7	8	H	F	Enf.	Ado.	Adu.	P.â.
	South Branch														
1	Centre communautaire					★				★	★	★	★	★	★
	Targetville														
1	Centre communautaire					★				★	★	★	★	★	★
	<i>Sous-total : 10</i>				2	10				10	10	10	10	10	10
	<i>Sous-totaux GR Kent-Centre : 42</i>	22	1	2	4	19	1		7	42	42	34	33	39	34
GR BOUCTOUCHE															
	Bouctouche														
1	Arénas (Centre JK Irving et Forum)	★	★			★			★	★	★	★	★	★	★
2	Arboretum (ski de fond)	★						★	★	★	★	★	★	★	★
3	Association de hockey mineur	★								★	★	★	★		
4	Bibliothèque publique		★					★		★	★	★	★	★	★
5	Centre communautaire (Légion)					★				★	★			★	★
6	Centre culturel Kent-Sud		★							★	★	★	★	★	★
7	Chevalier de Colomb			★						★	★	★	★	★	★
8	Club d'âge d'or				★					★	★				★
9	Club chasse et pêche (tir)	★								★	★			★	★
10	Club Lion					★				★	★	★	★	★	★
11	Club de motoneige	★								★	★			★	★
12	Club VTT	★								★	★			★	★
13	Éco-centre Irving								★	★	★	★	★	★	★
14	Golf	★								★	★		★	★	★
15	Gymnases de l'école	★				★			★	★	★	★	★	★	★
16	Marina	★								★	★			★	★
17	Piste et pelouse	★								★	★	★	★	★	★
18	Planche à roulette (Skate Park)	★							★	★	★	★	★	★	★
19	Programme municipal de loisir	★	★			★			★	★	★	★	★	★	★
20	Terrains de balle	★								★	★	★	★	★	
21	Terrains de soccer	★								★	★	★	★	★	
22	Terrains de tennis	★								★	★	★	★	★	★
23	Trois mini-parcs et basket à trois	★							★	★	★	★	★		
24	Sentiers pédestres								★	★	★	★	★	★	★
25	Sentier de vélo								★	★	★	★	★	★	★
26	Pays de la Sagouine		★			★				★	★	★	★	★	★
	<i>Sous-total : 26</i>	16	5	1	1	6	1	1	9	26	26	19	20	24	22
	Sainte-Anne-de-Kent														
1	Club d'âge d'or				★					★	★	★	★	★	★
2	Club de VTT	★								★	★			★	★

										Clientèles					
		Type de programme ⁴								Sexe ⁵		Groupes d'âge ⁶			
		1	2	3	4	5	6	7	8	H	F	Enf.	Ado.	Adu.	P.â.
3	Gymnase d'école	★	★			★			★	★	★	★	★	★	★
4	Salle paroissiale (centre communautaire)		★		★	★				★	★	★	★	★	★
5	Terrain de soccer	★								★	★	★	★		
6	Terrains de balle	★								★	★	★	★		
<i>Sous-total : 6</i>		4	2		2	2			1	6	6	5	5	4	4
Sainte-Marie-de-Kent															
1	Centre communautaire					★				★	★	★	★	★	★
2	Centre Expo-Kent		★			★				★	★	★	★	★	★
3	Centre sportif	★								★	★	★	★	★	★
4	Club d'âge d'or				★					★	★			★	★
5	Club de motoneige	★								★	★			★	★
6	Gymnase d'école	★				★			★	★	★	★	★	★	★
7	Terrains de soccer	★								★	★	★	★		
8	Site du quai (marina)	★								★	★	★	★	★	★
<i>Sous-total : 8</i>		5	1		1	3			1	8	8	6	6	7	7
Saint-Paul															
1	Club d'âge d'or				★					★	★			★	★
2	Gymnase d'école	★				★			★	★	★	★	★	★	★
3	Terrain de balle	★								★	★	★	★	★	
4	Terrain de jeux								★	★	★	★			
5	Patinoire extérieure	★								★	★	★	★	★	★
6	Parc de planche à roulette	★								★	★	★	★		
7	Sentiers pédestres et vélo	★								★	★	★	★	★	★
<i>Sous-total : 7</i>		5			1	1			2	7	7	6	5	5	5
McKees Mill															
1	Centre communautaire					★				★	★			★	★
Wellington															
1	Gun Club – chasse et pêche	★				★				★	★			★	★
2	Club VTT (Saint- Joseph)	★								★	★			★	★
<i>Sous-total : 3</i>		2				2				3	3			3	10
<i>Sous-totaux GR Bouctouche :</i> 50		32	8	1	5	14	1	1	13	50	50	17	16	43	48
GR KENT-SUD															
Cocagne															
1	Aréna	★				★				★	★	★	★	★	★
2	Association de hockey mineur de Kent-Sud	★								★	★	★	★		
3	Association de ringuette de Kent-Sud	★									★	★	★		
4	Centre de quilles (et ligues)	★								★	★	★	★	★	★
5	Club d'âge d'or				★	★			★	★	★	★	★	★	★
6	Conseil récréatif					★				★	★	★	★	★	★

										Clientèles					
		Type de programme ⁴								Sexe ⁵		Groupes d'âge ⁶			
		1	2	3	4	5	6	7	8	H	F	Enf.	Ado.	Adu.	P.â.
	(Marina)														
7	Gymnase de l'école	★							★	★	★	★	★		
8	Sentiers de randonnées et vélo								★	★	★	★	★	★	★
9	Sport Plus Combo	★								★	★	★	★		
10	Terrains de balle	★								★	★		★		
11	Terrain de soccer	★								★	★	★	★		
<i>Sous-total : 11</i>		<i>8</i>			<i>1</i>	<i>3</i>			<i>3</i>	<i>10</i>	<i>11</i>	<i>10</i>	<i>11</i>	<i>5</i>	<i>5</i>
	Saint-Antoine														
1	Bibliothèque publique		★				★			★	★	★	★	★	★
2	Centre communautaire (La Cachette)					★				★	★	★	★	★	★
3	Centre hivernal (patinoire, etc.)	★							★	★	★	★	★	★	★
4	Club d'âge d'or				★	★				★	★			★	★
5	Club de mini-volleyball	★								★	★	★	★		
6	Club de motoneige	★								★	★			★	★
7	Club de tir (chasse et pêche)	★				★				★	★			★	★
8	Club de VTT	★								★	★			★	★
9	Gymnase de l'école	★				★			★	★	★	★	★	★	★
10	Parc à chiens					★				★	★			★	★
11	Parc Gilbert-Léger		★			★				★	★	★	★	★	★
12	Programmes communautaires	★	★			★			★	★	★	★	★	★	★
13	Salle communautaire		★			★				★	★	★	★	★	★
14	Sentiers pédestres et vélo								★	★	★	★	★	★	★
15	Terrains de jeux et sportifs de l'école	★								★	★	★	★	★	★
16	Terrains de tennis	★								★	★	★	★	★	★
<i>Sous-total : 16</i>		<i>9</i>	<i>4</i>		<i>1</i>	<i>8</i>	<i>1</i>		<i>4</i>	<i>16</i>	<i>16</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>15</i>	<i>15</i>
	Grande-Digue														
1	Club de chasse et pêche	★								★	★			★	★
2	Club de ski de fond	★								★	★	★	★	★	★
3	Club de VTT	★								★	★			★	★
4	Combo								★	★	★	★	★		
5	Gymnase de l'école	★				★			★	★	★	★	★	★	★
6	Notre Centre (club d'âge d'or, etc.)		★		★	★			★	★	★	★	★	★	★
7	Piscine intérieure								★	★	★	★	★	★	★
8	Terrains de balle (ligue)	★								★				★	
9	Terrain de soccer	★								★	★	★	★	★	
10	Terrains de tennis	★								★	★	★	★	★	★
<i>Sous-total : 10</i>		<i>7</i>	<i>1</i>		<i>1</i>	<i>2</i>			<i>4</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>7</i>	<i>9</i>	<i>7</i>
	Notre-Dame-de-Kent														

										Clientèles					
		Type de programme ⁴								Sexe ⁵		Groupes d'âge ⁶			
		1	2	3	4	5	6	7	8	H	F	Enf.	Ado.	Adu.	P.â.
1	Centre communautaire	★	★	★	★					★	★	★	★	★	★
2.	Gymnase de l'école	★							★	★	★	★	★	★	★
3	Terrain de soccer	★								★	★	★	★		
4	Terrains de balle	★								★	★			★	
<i>Sous-total : 4</i>		4	1	1	1				1	4	4	3	3	3	2
<i>Sous-totaux GR Kent-Sud : 41</i>		28	6	1	4	13	1	1	12	40	41	31	32	32	29
GRAND TOTAL 173		108	20	5	17	58	3	3	40	172	173	115	114	142	137
<i>Pourcentage</i>		62	12	3	10	34	2	2	23	99	100	66	66	82	79

iv. Constats

Suite à une analyse des résultats présentés, force est de constater qu'il faudra faire un inventaire des organismes œuvrant vraiment dans le secteur du loisir, c'est-à-dire qui offrent des activités de loisir pour la population de Kent. Cet exercice permettra d'en faire un portrait plus juste et de leur apporter un soutien. Si l'on se fie aux défis vécus par ceux-ci, cette aide sera dans le domaine de l'identification des sources de financement disponibles et dans la préparation de demandes pour avoir accès à ce financement. Ce financement pourrait servir aux projets de construction ou de rénovation identifiés par les répondants, ou pour l'offre de nouveaux programmes ou activités. Les résultats montrent également que les bénévoles jouent un rôle important dans les activités de ces organismes, et que cela peut représenter un défi dans la mesure où ces bénévoles doivent être recrutés et accompagnés.

Beaucoup d'organismes fonctionnent uniquement à partir du travail bénévole de quelques personnes et celles qui ont du personnel rémunéré ont quand même besoin d'appui, comme en font foi les résultats. Nous sommes d'avis qu'une réflexion doit être entreprise sur la structure qui doit exister pour venir en aide aux organismes. La forme et la nature de l'aide à apporter aux organismes dans ce domaine reste à être déterminée.

Les commentaires et les réponses reçus lors des différentes consultations nous amènent à apporter une attention particulière à l'offre d'activités qui devra être disponible à tous les groupes d'âge et groupes sociaux. Les organismes collaborent bien ensemble et des initiatives pour maintenir ou améliorer cette collaboration devront voir le jour. Ces collaborations sont souvent un moyen d'offrir plus d'activités, de meilleure qualité et à coût moindre.

Pour ce qui est des programmes offerts, notre analyse des informations recueillies à partir de la liste d'associations sportives, des commentaires des gestionnaires des équipements et des sondages nous a permis de constater et d'inférer une offre de programmes. Les limites de cet exercice sont liées à la disponibilité des informations pour faire un examen plus exhaustif de la situation actuelle.

Notre constat de procéder à un examen approfondi du concept de cycle de vie des organismes œuvrant en loisir est justifié par le fait que l'offre de programmes repose essentiellement sur eux. En effet, le rôle des municipalités et des communautés se concentrent aujourd'hui sur la mise en place de ressources physiques (équipements de loisir) et humaines (services de loisir) permettant le développement de programmes et la pratique d'activités.

Le bilan de notre analyse de la grille fait état d'une offre sportive et communautaire supérieure à celle culturelle, entre autres. Cependant, même si la grille montre une plus grande proportion de programmes de nature sportive et communautaire comparativement à ceux de nature culturelle, il est fort

probable que ces offres de programmes communautaires aient une connotation culturelle.

Quant à la clientèle desservie, notre analyse des offres de programmes des organismes et des équipements montre une situation favorable pour tous les groupes d'âge. Cependant, il est possible que certains groupes soient mieux desservis par l'offre de certains équipements ou organismes de par le nombre d'activités offertes, la période des activités ou l'accessibilité des équipements.

Recommandation 1 : Procéder à un examen approfondi du concept de cycle de vie des organismes sportifs, culturels, récréatifs et touristiques de la région.

Le concept de cycle de vie d'un organisme est important et permet de voir l'état de l'organisation en termes de programmation, d'activités de ressources humaines et financières. Est-ce que les organismes sont dans la phase d'introduction, de développement, de maturité, de saturation ou en déclin. Cet examen donnera un portrait global de « l'état des forces » et identifiera notamment le niveau d'appui nécessaire pour différents organismes et la pertinence des programmes et activités.

Qui plus est, cet exercice permettra de voir comment les organismes procèdent pour le développement de programmes répondant aux besoins de la population dans une perspective d'inclusion. Il s'agit ici de voir de quelle façon les organismes (associations et services de loisir) prennent le pouls des besoins de la population en s'inspirant des étapes de développement de programmes soit l'évaluation des besoins, l'implantation du programme, et l'évaluation.

VII. Services des loisirs municipaux

Dans cette section, nous présentons sommairement comment la gestion des loisirs s'articule dans chacune des municipalités et dans les régions non incorporées présentes dans le territoire du CSR de Kent. Nous proposons un modèle de structure en loisir.

a. **Bouctouche**

Au sein de cette municipalité, il y a une personne officiellement attitrée à la direction des loisirs qui voit à l'organisation de plusieurs activités, dont le carnaval d'hiver, les camps d'été, le hockey communautaire, le badminton communautaire et le club dynamique (activités physiques destinés aux jeunes). Quant au Festival de mollusques, trois employés de la ville (dont le directeur des loisirs) et une conseillère municipale siègent au comité. Le directeur des loisirs participe également au comité du Relais de la vie et voit à l'organisation d'un tournoi de golf annuel qui sert d'activité de financement pour les loisirs.

Le hockey mineur, le soccer mineur, la ringuette et le patinage artistique organisent leurs propres activités, mais le service des loisirs de la ville leur sert de lien pour toutes demandes de leur part.

La Ville de Bouctouche gère deux arénas (dont une dispose d'une salle de conditionnement physique), trois terrains de soccer, deux terrains de balle et trois terrains de tennis. Quant aux sentiers de randonnée, la ville en fait l'entretien.

La ville a une entente de services avec le district scolaire francophone qui permet l'utilisation gratuite des installations de la ville et du district scolaire pour des activités tant communautaires que scolaires.

L'inscription à moindre coût consenti aux résidents et les pré-inscriptions aux camps d'été sont réservées uniquement aux résidents de Bouctouche. Les frais d'inscriptions sur place sont aux mêmes coûts pour les résidents et non-résidents sauf qu'on accorde les places restantes en priorité aux résidents.

Les associations de patinage artistique, de ringuette et de hockey offrent le même taux d'inscription aux résidents ou non-résidents quoique la Ville de Bouctouche remette 50 \$ à chaque résident de Bouctouche qui s'inscrit à l'une de ses associations.

b. Cocagne

Aucun programme sportif, de loisir, ou culturel n'est géré présentement par la communauté rurale. La municipalité ne possède aucune installation. L'aréna, la salle de quilles, la marina et le terrain de balle sont la propriété du Conseil récréatif qui est géré par une directrice générale et ses employés.

Actuellement, le budget des loisirs est encore sous le DSL et non la communauté rurale, puisque le transfert n'a pas encore été effectué.

Le Conseil récréatif a un budget des loisirs consacré à la gestion et à l'entretien des installations, en plus de louer des bureaux qui se trouvent dans l'aréna. Pour les sentiers de Cocagne, le conseil récréatif a un comité qui appuie Sentiers NB dans leur gestion. Les seuls éléments de programmation dont est responsable le Conseil récréatif de Cocagne sont les ligues de bowling.

La municipalité n'a pas d'entente formelle avec le district scolaire francophone sud. Toutefois, le Conseil récréatif entretient leur terrain de soccer l'été, alors que l'hiver, l'utilisation de l'aréna est gratuite pour des activités scolaires comme le carnaval étudiant.

On peut noter qu'à Cocagne, les parents ont pris l'initiative de former le Comité d'Abondance de l'école Blanche-Bourgeois. Ce comité organise des activités de financement pour améliorer les installations dans la cour d'école comme le terrain de jeux pour enfants et le terrain de tennis.

c. Rexton

Le Village de Rexton propose des programmes récréatifs par le biais de Rexton Homeland et The Recreation Council en créant des partenariats. Le village ne gère pas directement des installations; il est plutôt propriétaire d'installations et possède l'outillage pour en assurer de l'entretien.

Le village a des partenariats avec des associations et leur accorde du financement ou leur loue l'édifice, tel le club de curling ou assure l'entretien des installations, dont les terrains de balle et les parcs. Le village a un contrat avec la province pour assurer la gestion du Bonar Law Historic Site. Le village accorde annuellement un montant au Recreation Council pour gérer les activités sur les terrains de balle et la patinoire extérieure. Pour le club de curling, le village loue l'édifice au club de curling de Rexton Inc. qui gère le club et les aide en payant leur facture d'électricité. En retour, le club de curling va permettre aux jeunes de jouer gratuitement.

La seule entente que le village a conclue avec l'école a été de payer pour l'installation de lumières sur la piste et pelouse afin de permettre aux citoyens de marcher sur la piste en soirée.

Le budget de loisirs et culture comprend le revenu pour la gestion du site historique, les paiements de factures, les revenus de location du curling, le financement accordé aux organismes et les coûts d'entretien.

Il n'y a pas de frais d'admission différents pour les résidents et les non-résidents.

d. Richibucto

La Ville de Richibucto a une directrice des loisirs qui gère 23 programmes dans un bureau du Centre communautaire l'Ancre. Les programmes suivants sont offerts si le nombre minimum est atteint : zumba, bootcamp, danse, jeux rythmés, yoga, Grouille ou rouille, programme Chef, Expo Santé, méga-vente de débarras, marché d'automne, marché de Noël, fête du Canada, fête du Nouveau-Brunswick, fête des Acadiens, Festival de pétoncles, et carnaval d'hiver, journées familiales, journée l'Arbre de l'espoir, Vendredi show, épluchette de maïs Ancre Hantée, activité de Pâques, parade de Noël, déjeuner de Noël, camp d'entrepreneuriat, camp débranché, Noël en juillet et Halloween en été.

La Ville de Richibucto gère l'Ancre (un centre communautaire), le Chapiteau (patinoire-ancien aréna), le Centre d'information/Coins des arts, la Bibliothèque publique, le parc municipal Jardine, le parc Louis-J.-Robichaud et Sentier NB.

La gestion du Festival de pétoncles et Sentier NB est confiée à des comités. La ville n'a aucune entente avec le district scolaire.

Dans certains cas, la ville offre des frais différents pour les résidents et les non-résidents lors des activités récréatives.

e. Rogersville

À Rogersville, la municipalité, l'école et le club sportif sont trois acteurs principaux dans la livraison de services puisque la municipalité n'a pas de direction des loisirs. Elle embauche des étudiants pour les activités estivales (programme d'emploi étudiants) et un contractuel pendant 6 semaines afin de travailler au carnaval d'hiver. En certaines occasions, la municipalité accepte d'aller chercher des subventions gouvernementales ou autres pour appuyer des activités spéciales organisées dans la communauté.

La municipalité gère les Jeux d'été pour enfants de 5 à 12 ans (juillet et août), les activités du Festival des choux de Bruxelles, les activités du 15 août, les activités du 1er juillet, les activités du carnaval d'hiver (la semaine avant le congé de mars) et le centre touristique ouvert de juin à septembre.

La municipalité gère le champ de baseball, un terrain de jeux pour jeunes enfants, un parc extérieur de basketball/hockey-balle, la salle communautaire municipale (disponible à la communauté) et le centre Via Rail qui sert de centre touristique, de lieu culturel et de centre de gestion pour les passagers du train.

La municipalité entretient le champ de soccer situé sur le terrain de l'école secondaire. Il existe une entente, d'échanges de services entre les deux écoles de Rogersville, l'aréna et la municipalité.

La municipalité n'a pas de frais différents pour les résidents et les non-résidents pour les activités de loisir. La municipalité de Rogersville a un budget pour les installations sportives et récréatives et un autre pour de l'aide financière au Club sportif de Rogersville qui gère l'aréna et un montant pour les activités estivales.

f. Saint-Antoine

Le Village de Saint-Antoine a la responsabilité du Festival des couleurs d'automne, des journées des jeunes l'été, de la livraison d'ateliers lors des fêtes de l'Halloween et de Noël qui sont gérés par l'agente communautaire. Il y a des comités actifs de bénévoles pour les activités à la patinoire extérieure et lors du festival, et l'école voit aux activités se déroulant au terrain de soccer et de balle.

Le village gère les installations comme la patinoire extérieure, les terrains de jeux pour enfants, les sentiers et le parc à chiens.

Selon la directrice générale du village, il n'y a pas suffisamment d'associations à Saint-Antoine à qui on pourrait confier la responsabilité de gestion des programmes ou d'installations en loisirs.

Le village a un budget en loisirs réparti entre l'entretien des installations et le soutien au programme des loisirs. Il y a des frais différents pour la patinoire. Les gens dont l'adresse est à Saint-Antoine (village, paroisse ou DSL) ne paient pas et les autres déboursent 2 \$ à chaque utilisation.

g. Saint-Louis-de-Kent

La municipalité gère la plupart des installations, mais la livraison de la programmation se fait en collaboration avec des organismes comme les écoles, le club de ski de fond, et le Centre AquaKent.

Le Centre AquaKent offre des cours de natation, du bain libre et de l'aquaforme. Des activités sont organisées en soirée, de novembre à avril : les soirs soit mardi (badminton), mercredi (volleyball) et jeudi (badminton). Le Centre AquaKent vend ses cartes de membres à un tarif différent pour les résidents et les non-résidents.

La municipalité entretient les terrains appartenus par l'école, soit les terrains de tennis, terrain de soccer (2), de balle-molle (2) et la piste Michel Vautour. Aucun programme ou installation n'est géré par une tierce partie. La municipalité a des ententes avec le district scolaire qui date des années 1970.

Saint-Louis-de-Kent a un budget des loisirs qui comprend une gérante des loisirs, un employé d'été, l'achat d'équipement et les frais d'entretien.

h. Régions non incorporées et autres

La gestion des loisirs (programmes et équipements) dans les régions non incorporées passe généralement par les centres communautaires, salles paroissiales ou associations récréatives bénévoles. Plusieurs centres ou associations récréatives gèrent des installations comme des champs de balle, la piste de marche, la salle de quilles, et les terrains de tennis et de soccer.

Les plus petits centres communautaires ou salles paroissiales qui desservent des populations peu nombreuses offrent souvent un seul endroit où la communauté locale peut se réunir et participer à des activités récréatives.

On compte aussi sur la présence des Premières Nations qui gèrent eux-mêmes leurs loisirs. Tel est dans le cas d'Elsipogtog qui partage son aréna avec d'autres communautés environnantes.

Dans pratiquement toutes les communautés, on retrouve des clubs sociaux tels que la Légion, les clubs d'âge d'or, les Chevaliers de Colomb, le Club de tirs ou autres qui organisent des activités pour les membres et offrent de partager leurs édifices pour l'organisation de diverses activités communautaires.

Du côté culturel, on compte deux organismes régionaux qui livrent de la programmation à la population de Kent : la Société culturelle Kent Sud et Kent Nord. D'ailleurs, la Société culturelle Kent Sud gère également un centre culturel qui offre des activités dans ses locaux.

Il faut aussi souligner que le territoire desservi par le CSR dispose de trois sites touristiques, c'est-à-dire le Parc Kouchibouguac, le Pays de la Sagouine et le Bonar Law Historic Site. Au-delà de leur rôle d'attraction touristique, ces sites sont des lieux d'accueil pour la tenue d'événements récréatifs, sportifs et culturels.

i. Constats

La structure de gestion et d'animation des loisirs de la région desservie par le CSR de Kent varie en fonction de l'envergure de la communauté et d'une région incorporée ou non. Trois communautés ont des employés attirés spécifiquement aux loisirs. Certaines communautés ont des employés rémunérés, mais par leur conseil récréatif ou le centre communautaire.

On constate que dans les régions où il y a une école, celles-ci contribuent au déploiement à des degrés variables à l'offre en loisir. Pour les municipalités qui n'ont pas d'entente scolaire communautaire, il serait important d'examiner l'option d'en avoir une dans le but de maximiser les ressources physiques des deux entités.

La structure d'organisation en loisirs repose principalement sur très peu de services en loisirs municipaux, des conseils récréatifs, des centres communautaires et le milieu associatif. La gestion de loisirs repose encore beaucoup sur des ressources bénévoles.

j. Modèle de structure

Comme vous le savez, lors de la création des CSR, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a attribué des fonctions spécifiques reliées au loisir, entre autres la planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et du partage des coûts de ces installations. En effet, il est écrit dans la *Loi sur la prestation de services régionaux*⁷ que :

*« Les commissions de services régionaux auront la responsabilité de **faciliter la planification et le partage des coûts des principales installations sportives, récréatives et culturelles de leur région respective**. Par leur entremise, les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux pourront **s'entendre sur la nécessité, l'envergure et le financement des nouvelles installations** (il pourrait aussi s'agir d'agrandir ou de rénover les installations existantes). Ce genre d'entente pourrait être établi par les commissions sur une base régionale ou infrarégionale et pourrait couvrir les dépenses d'investissement initiales et les coûts d'exploitation permanents. Pour recevoir des fonds du gouvernement provincial, les promoteurs du projet devront obtenir l'appui des communautés qui bénéficieront de ces installations.*

Les commissions de services régionaux seront tenues de respecter les normes provinciales ou d'autres normes régissant les services fournis.

⁷ La loi est disponible au : <http://www.gnb.ca/0062/acts/BBA-2012/Chap-37.pdf>

Ententes de service

Selon l'orientation du conseil de chaque commission, les nouvelles commissions auront le pouvoir de **faciliter et de coordonner des ententes entre les communautés visant le partage du coût des services et des infrastructures**. Si, par exemple, il est nécessaire de construire de nouvelles installations sportives, de rénover ou de réparer des installations existantes à un endroit d'une région donnée, la communauté qui construit, rénove ou répare les installations pourrait exiger que les communautés voisines qui les utilisent aident à les payer. Dans ces circonstances, la commission pourrait **faciliter le dialogue entre les communautés** afin de déterminer l'intérêt, élaborer et gérer les ententes découlant de l'exercice au nom des communautés visées et sous la direction de celles-ci.

Collaboration relative aux questions régionales

Un des rôles les plus importants des nouvelles CSR consistera à **collaborer pour prendre les décisions concernant les questions et les services régionaux**. Ce rôle peut comprendre ce qui suit :

- prendre des décisions d'aménagement régional au sujet de l'emplacement d'infrastructures communautaires ou de l'utilisation des terres lorsque ces décisions touchent plus d'une communauté;
- bénéficier ou demander du financement provincial ou fédéral, s'il y a lieu, dans l'intérêt de la prestation de services régionaux;
- travailler ensemble pour chercher de nouveaux investissements au sein d'une région, y compris ceux qui comportent des avantages économiques ».

Recommandation 2 : (la CSR Kent doit) Créer un service des loisirs de collaboration régionale ayant comme mandat de:

- Faciliter les partenariats ou les projets en commun, tant sur le plan local, sous régional que régional, afin de maximiser l'utilisation et l'aménagement des équipements destinés aux loisirs et l'offre en loisirs
- Favoriser une bonne communication entre les divers intervenants en loisirs afin d'assurer une meilleure cohésion dans la livraison des activités et programmes de loisirs et une distribution équitable des coûts.
- Soutenir les communautés de la commission des services régionaux désirant établir une collaboration pour toutes questions relatives à la gestion des loisirs telles que les demandes de financement, la formation

des bénévoles, les questions d'assurances, etc. afin de minimiser les coûts pour chacune des communautés impliquées.

Notre recommandation repose sur les considérations suivantes :

- la population desservie par la CSR Kent est en décroissance et équivaut à celle de la ville de Charlottetown;
- le faible taux de personnel rémunéré au service des loisirs sur l'ensemble du territoire de la CSR de Kent, et;
- le désir manifesté de renforcer les communications entre les communautés de la CSR de Kent afin d'améliorer la prestation des services en loisirs.

Ce service devrait être en mesure de compter sur une enveloppe budgétaire qui permettrait à la commission de retenir les services de ressources humaines nécessaires afin d'assurer la coordination des actions que nécessiterait la réalisation dudit mandat et qui émergerait du plan stratégique à venir.

VIII. Investissements en loisirs

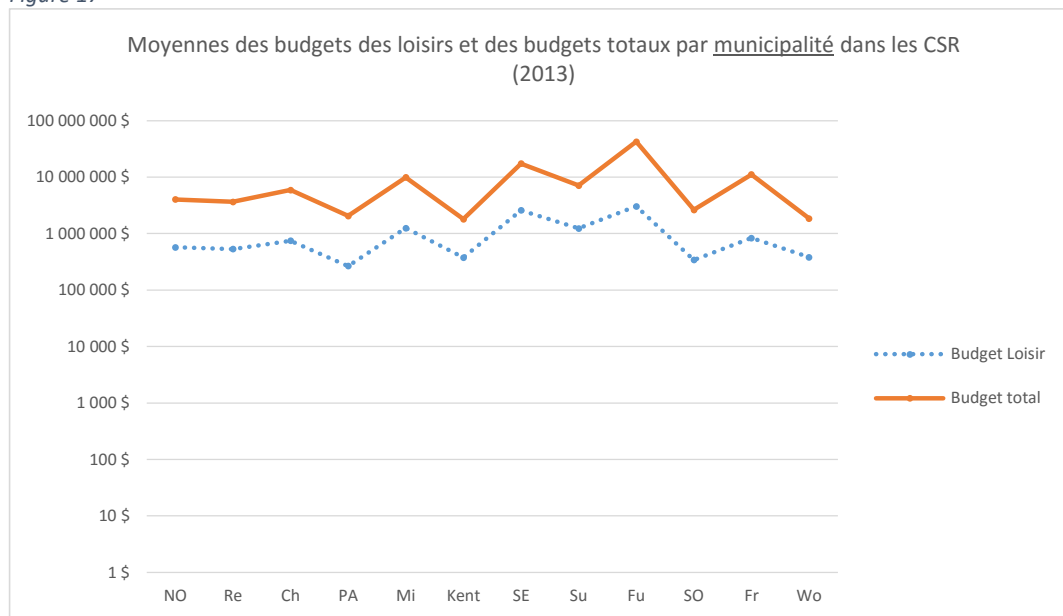
La présence d'installations de loisir, l'offre de programme et la participation sont tributaires, en grande partie, par les investissements publics des différents paliers gouvernementaux. Le loisir étant une responsabilité municipale, cette section est consacrée aux dépenses reliées aux loisirs. Dans un premier temps, nous donnerons un aperçu pour l'ensemble des municipalités et des DSL du Nouveau-Brunswick en fonction de chacune des 12 CSR. Par la suite, on s'attardera plus en détails sur les types de dépenses sur le territoire de la CSR Kent.

k. Aperçu au Nouveau-Brunswick

Nous avons regroupé, à la figure 17, l'ensemble des budgets des municipalités par CSR⁸ pour l'année 2013. Nous constatons que les deux courbes sont constantes entre le budget total et le budget des loisirs. Les budgets municipaux de Fredericton (Fr), de Saint-Jean (Fu), et dans une moindre mesure de Moncton (SE) hypertrophient la moyenne de leur CSR respective.

La moyenne des budgets municipaux en loisir varie entre 266 000 \$ (PA) et 3 000 000 \$ (Fu). Dans les CSR avec des municipalités de moyennes et petites tailles, la moyenne varie entre 300 000 \$ (SO et Wo) et 573 000 \$ (NO).

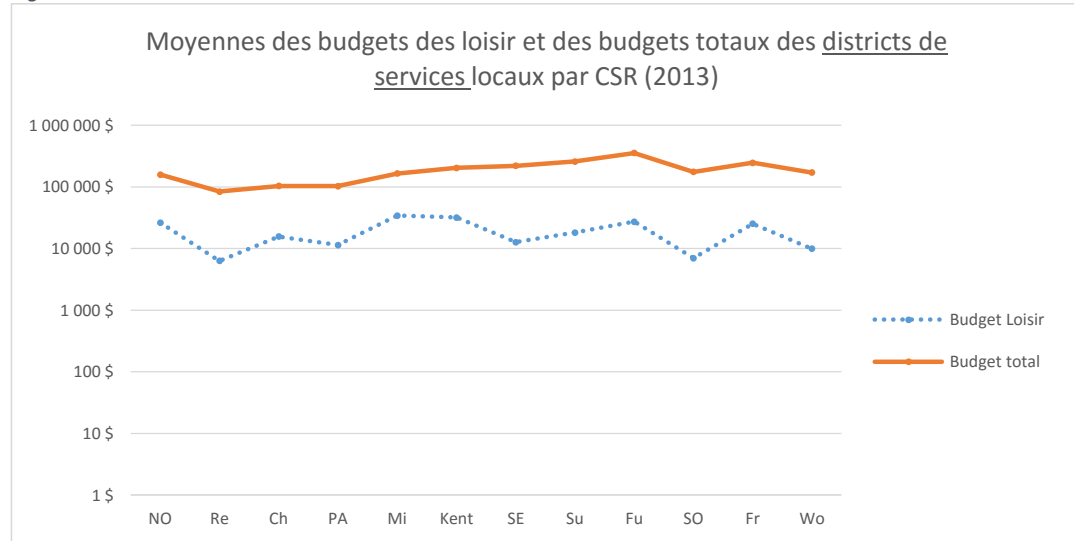
Figure 17



⁸ NO Nord-Ouest; Re Restigouche; Ch Chaleur; PA Péninsule acadienne; Mi Miramichi; Kent; SE Sud-est Su Sussex; Fu Fundy; SO Sud-Ouest; Fr Fredericton; Wo Woodstock. Est;

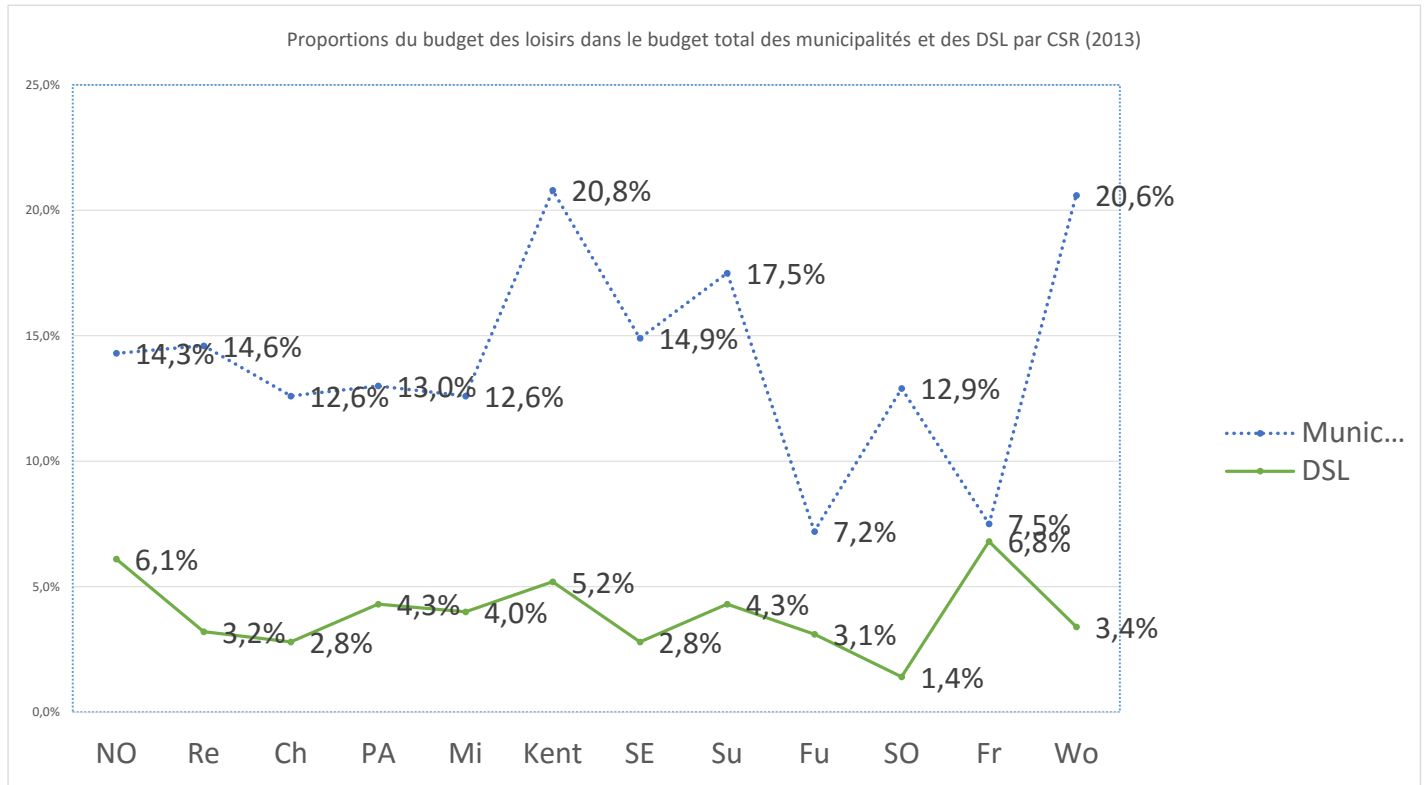
La figure 18 présente les mêmes données, mais pour les DSL par CSR pour 2013. Les budgets totaux varient entre 84 000 \$ (Re) et 355 000 \$ (Fu) tandis que ceux des loisirs se situent entre 6 312 \$ (Re) et 34 400 \$ (Fu).

Figure 18



La proportion des budgets des loisirs par rapport aux budgets totaux des municipalités et des DSL par CSR est présentée à la figure 19. On constate que les municipalités de la CSR Kent investissent en moyenne 20,8 % de leur budget en loisir, soit la proportion la plus élevée parmi toutes les CSR. Dans le cas des DSL, cette proportion est de 5,2 %, se situant ainsi au troisième rang des CSR.

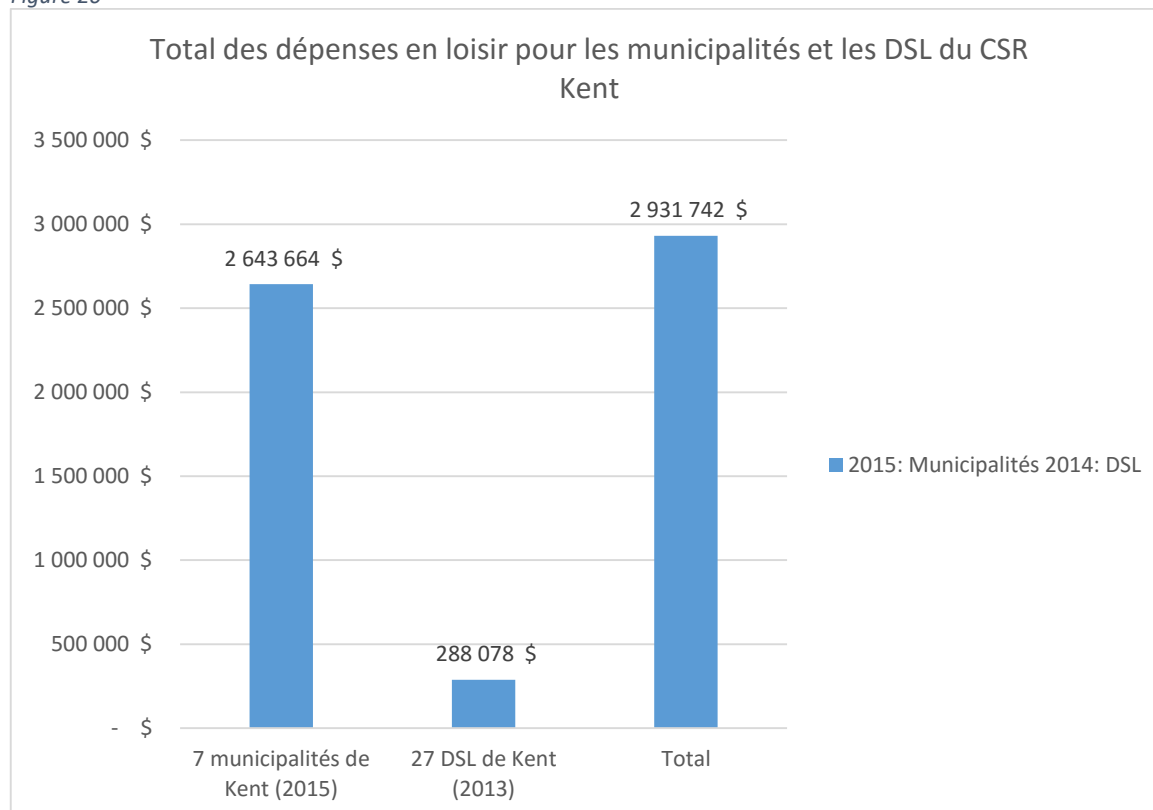
Figure 19



I. Aperçu sur le territoire de la CSR Kent

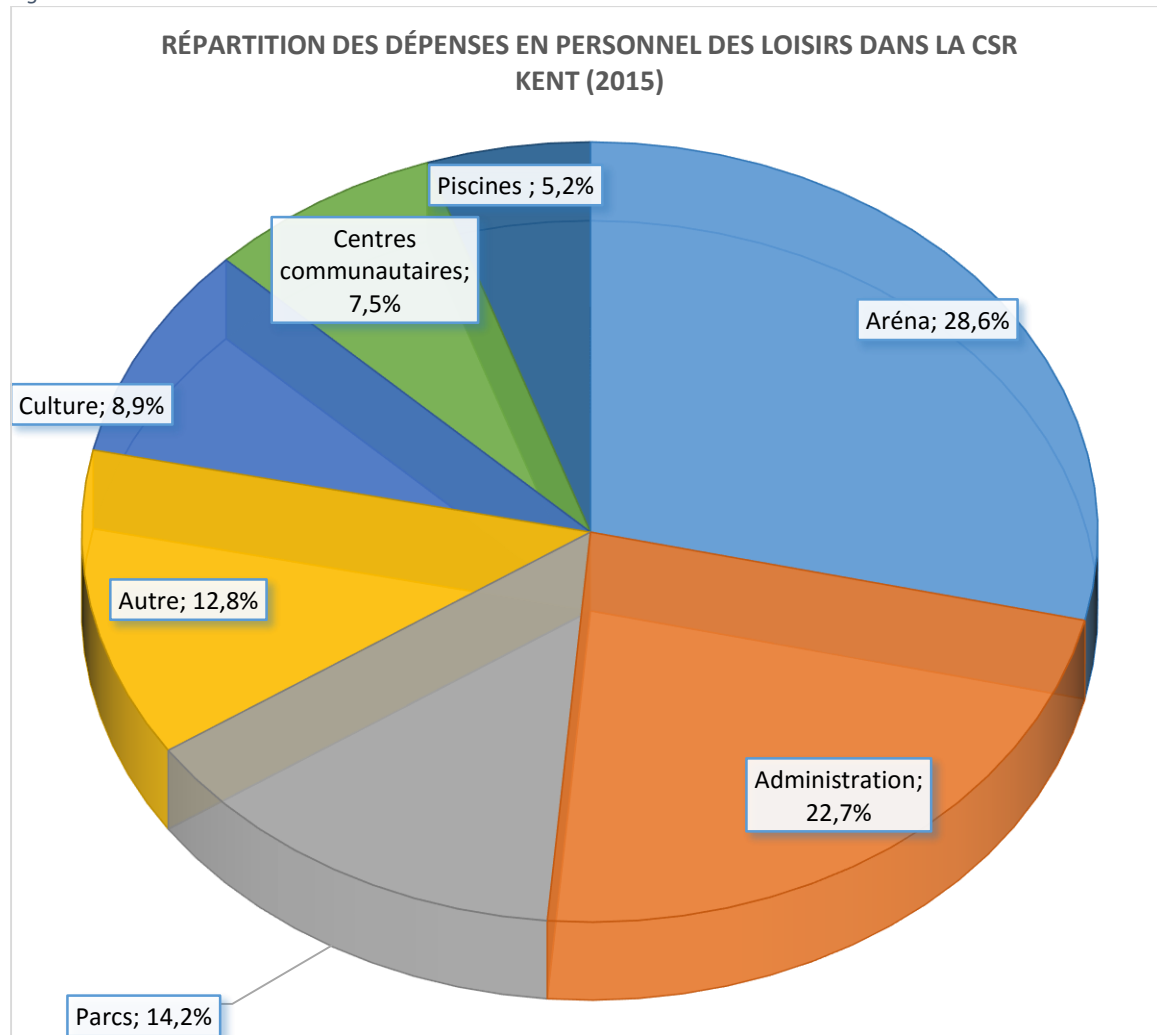
La figure 20 répartit les dépenses totales en loisir des budgets des sept municipalités en 2015 et des 27 DSL en 2013. Les municipalités investissent un total de 2,6 millions de dollars en loisir (c'est-à-dire 2 373 767 \$ en loisir et 269 897 \$ en tourisme), soit une proportion de 24,2 %, tandis que les DSL totalisent 288 078 \$ en loisir pour une proportion de 5,2 % de leur budget total.

Figure 20



Examinons, à la figure 21, de façon plus précise la répartition des dépenses en « personnel » et « autre » dans les sept municipalités⁹ de la CSR Kent selon les postes budgétaires généralement retenus dans le secteur municipal. On observe que ce sont les arénas qui s'accaparent de 28,6 % de ces dépenses. L'administration arrive au deuxième rang avec 22,7 % et les parcs suivent avec 14,2 %.

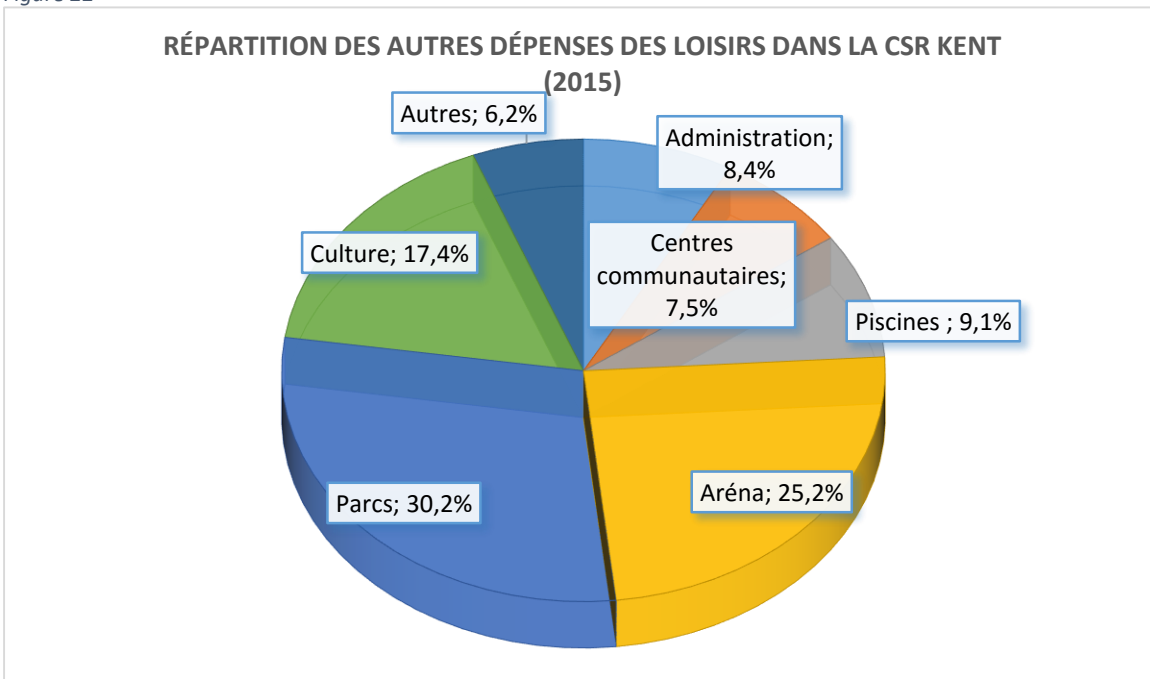
Figure 21



⁹ Les municipalités de Rexton et de la Communauté rurale de Cocagne ont été ajoutées aux prochaines données.

Dans le cas des « autres » dépenses (figure 22), les parcs représentent 30,2 % des dépenses, les arénas, 25,2 %, et la culture, 17,4 %. Ces « autres » dépenses ne sont pas identifiées spécifiquement, mais il s'agit d'argent versé en programmation, promotion, etc.

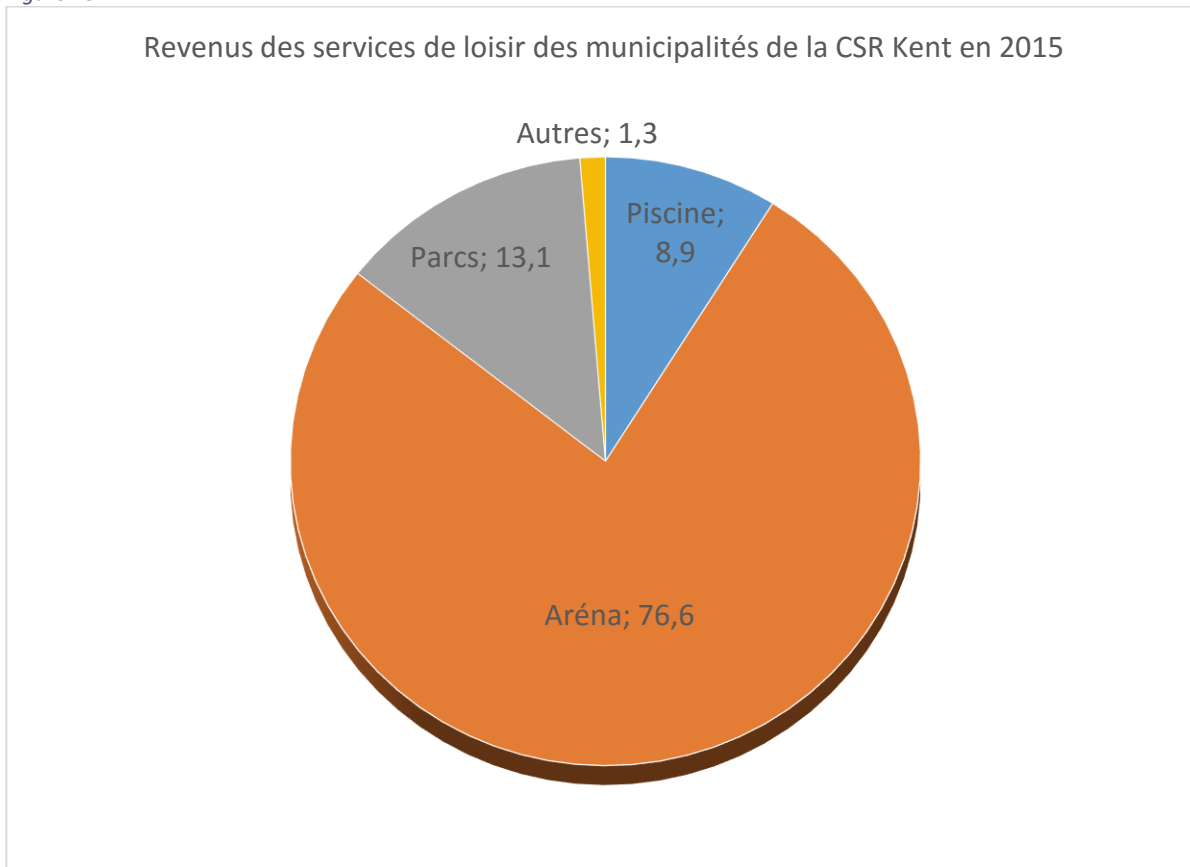
Figure 22



c. Aperçu sur le territoire de la CSR Kent

Les municipalités de la CSR Kent génèrent des revenus avec l'offre de leurs activités et programmes de loisir. Cette somme totalise 1 381 874 \$ pour l'année 2015. La figure 23 témoigne que la grande partie de ces revenus proviennent des arénas (76,6 %) suivis loin derrière par les parcs (13,1 %) et les piscines (8,9 %). Ces revenus sont surtout attribuables à Bouctouche et Saint-Louis-de-Kent.

Figure 23



d. Constats

La proportion des dépenses en loisir des municipalités et des DSL de la CSR Kent est parmi les plus importantes à l'échelle de la province. Un total d'environ 3 millions de dollars est investi en loisir par les autorités municipales et des DSL annuellement. La proportion des DSL est d'environ 10 %. Des revenus sont générés par certaines municipalités en matière de loisir.

Ce sont les installations majeures qui s'accaparent de la plus grande partie des dépenses, à savoir les arénas, les parcs et les centres communautaires. La culture reçoit environ 10 à 20 % des investissements en loisir.

IX. Profil de la condition physique des infrastructures

Cette section traite des équipements récréatifs situés dans le territoire desservi par la CRS Kent. Plus spécifiquement, nous avons visité et évalué les équipements à partir d'une liste fournie par la CSR Kent. Nous présenterons dans les prochaines pages, le concept de la cartographie, le type et la localisation des ceux-ci, l'âge et l'état des équipements ainsi que des critères de viabilité économique et sociale.

a. Cartographie

Vous retrouverez également en annexe de ce rapport une cartographie des actifs physiques de la CSR de Kent. C'est sous la forme d'une carte géographique de la CSR de Kent que 112 infrastructures seront présentées.

Précisons que l'on utilise le chiffre de 112 infrastructures au lieu de 120 (mentionné ailleurs dans le texte) puisque ces 112 sites comprennent parfois deux ou trois terrains de soccer, de balle ou de tennis situés dans un même endroit d'une municipalité, donc représentés dans la carte par une seule entrée. À titre d'information, les 112 infrastructures évaluées l'ont été à l'aide d'une grille d'évaluation recto-verso remplie à la main. Pour en faciliter la manipulation, nous avons transcrit toutes les informations de ces grilles en format PDF accessibles sur une clé USB.

Par ailleurs, le consultant s'est associé à la Société Géo'Graph pour la production de la carte présentée en annexe. Cette carte est évidemment statique, mais elle a été conçue avec le système d'information géographique (SIG, ou GIS en anglais), afin de la rendre interactive dans une phase future de ce projet. Le but de cette carte interactive est de permettre à l'internaute, par de simples clics de souris, de trouver de nombreuses informations sur chacune des infrastructures identifiées sur la carte.

b. Le type et la localisation des équipements

Le tableau 4 présente les équipements visités sur le territoire desservi par la CSR Kent. On remarque une forte présence de centres communautaires (n=27), de terrains de baseball (n=11), de clubs d'âge d'or (N=10) et de terrains de soccer (n=9).

Tableau 4
Équipements de loisir dans le territoire desservi par la CRS Kent

Équipements	Nombre visité
Centres communautaires	27
Gymnases	12
Terrains de baseball	11
Clubs d'âge d'or	10
Terrains de soccer	9
Attractions touristiques	5
Arénas	5
Terrains de tennis	4
Marinas	4
Sentiers pédestres et de vélo	4
Clubs de tir	3
Pistes de marche et de pelouse	3
Terrains de jeu (enfants)	3
Bibliothèques	3
Parcs publics	2
Clubs de golf	2
Clubs et sentiers de motoneige	2
Parc pour chien	1
Club et piste de ski de fond	1
Piscine intérieure et extérieure	1
Parc planche à roulettes	1
Patinoire extérieure	1
Club de curling	1
Théâtre	1
Centre culturel	1
Salle de quilles	1
Centre hivernal	1
Terrain de basketball	1
Local scout	1

Afin de faciliter l'analyse des données, nous avons procédé à la catégorisation des équipements à partir de leur fonction. Il en est ressorti 7 catégories qui sont les suivantes : espaces communautaires intérieurs, terrains sportifs extérieurs, terrains sportifs intérieurs, équipements récréotouristiques, espaces naturels, arénas et espaces de jeux. La catégorie espaces communautaires comprend entre autres les clubs d'âge d'or, les centres communautaires, les théâtres et les bibliothèques. Pour ce qui est des catégories terrains sportifs extérieurs et intérieurs, elles regroupent les équipements sportifs traditionnels comme, terrains de soccer et autres terrains de ce genre. Les équipements récréotouristiques comprennent les marinas et les attractions touristiques. Les espaces naturels sont les sentiers de marche et de course, de ski de fond et de vélo. Les espaces de jeux incluent surtout les terrains de jeux.

Les espaces communautaires (n=43) sont les plus nombreux, suivis des terrains sportifs extérieurs (n=34) et des terrains sportifs intérieurs (n=15). Les espaces communautaires se retrouvent surtout dans les grandes régions de Bouctouche, Kent-Centre et Kent-Sud (voir tableau 5).

Le tableau 5 présente les équipements par grandes régions. La grande région de Bouctouche (n=36) comprend le plus grand nombre d'équipements, alors que Kent-Sud (32) et Kent-Centre (26) en compte également un bon nombre.

Tableau 5
Catégories d'équipement selon les grandes régions

Catégories d'équipement	GR Rogersville	GR Saint-Louis	GR Kent-Centre	GR Bouctouche	GR Kent-Sud	Premières Nations	Total CSR Kent
Espaces communautaires Intérieurs	5	4	12	12	10	0	43
Terrains sportifs extérieurs	2	5	4	10	11	2	34
Terrains sportifs intérieurs	1	2	3	5	4	0	15
Équipements récréotouristiques	0	0	4	4	1	0	9
Espaces naturels	2	2	2	2	2	1	11
Arénas	1	0	0	1	2	1	5
Espaces de jeux	0	0	0	2	1	0	3
Totaux :	11	13	25	36	31	4	120

c. Le type et la localisation des plateaux

En plus de faire le point sur les équipements, nous examinons le nombre et les types de plateaux existant sur le territoire desservi par la CSR Kent. Pour bien comprendre la différence entre un plateau et un équipement, un équipement (centre J.K. Irving) peut comprendre plusieurs plateaux (piste de marche, salle de conditionnement, etc.).

Toujours dans le but de comparer les grandes régions, nous avons regroupé les 29 types de plateaux en 6 catégories (voir tableau 6) :

- *Plateaux des services communautaires* : salles à louer, cuisines, salles multifonctionnelles, cuisines, etc.
- *Plateaux sportifs* : gymnases, pistes d'athlétisme et de marche, terrains de tennis et autres espaces de ce genre.
- *Plateaux culturels* : galeries d'art, théâtres, salles de danse, etc.
- *Plateaux pour enfants* : parcs pour enfants et espaces d'activités scolaires.
- *Plateaux récréatifs* : sentiers pédestres de vélo et de ski de fond, activités intérieures (bingo, quilles, etc.).
- *Infrastructures de base* : bureaux administratifs, toilettes et douches.

Les plateaux des services communautaires (n=103) et les plateaux sportifs (n=83) sont les plus nombreux et les grandes régions de Bouctouche (n=89) et de Kent-Sud (77) comptent le plus grand nombre de plateaux.

Tableau 6
Catégories de plateaux selon les grandes régions et pour la CSR Kent

Catégories de plateaux	GR Rogersville	GR Saint-Louis	GR Kent-Centre	GR Bouctouche	GR Kent-Sud	Premières Nations	Total CSR Kent
Plateaux des services communautaires	7	11	25	24	35	1	103
Plateaux sportifs	4	13	13	29	17	7	83
Plateaux culturels	3	2	6	4	3	0	18
Plateaux pour enfants	1	0	2	8	2	2	15
Infrastructures de base	2	3	5	18	14	0	42
Plateaux récréatifs	6	5	11	6	6	0	34
Totaux :	23	34	62	89	77	10	295

d. L'âge des équipements

Lors de la visite des équipements, les dates de construction des équipements ont pu être comptabilisées pour la plupart d'entre eux et le tableau 7 montre les données recueillies. Un total de 65 équipements a vingt-cinq années ou plus d'existence, alors que 31 équipements ont moins de 25 ans.

Tableau 7
Année de construction des équipements

Année de construction	Nombre d'équipements
Avant 1970	24
De 1971 à 1980	24
De 1981 à 1990	17
De 1991 à 2000	22
De 2001 à aujourd'hui	9
Pas de réponse	24
Total :	120

Le tableau 8 montre les équipements construits avant 1990 et après 1990 selon les grandes régions. C'est St-Louis qui a la plus grande proportion (90 %) d'équipement de loisir ayant été construit avant 1990, alors que Kent-Sud (46 %) est la grande région qui compte le plus d'équipement construit après 1990.

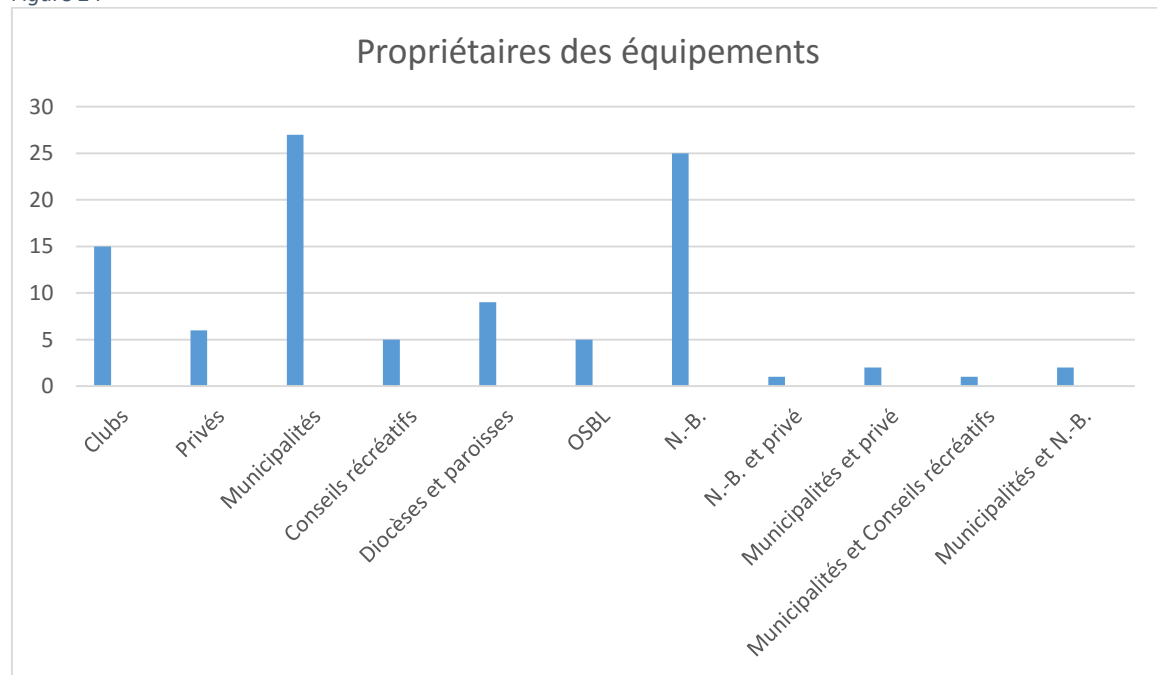
Tableau 8
Année de construction des équipements par GR

	GR Rogersville	GR Saint-Louis	GR Kent-Centre	GR Bouctouche	GR Kent-Sud	Premières Nations	Pas de réponse	Total CSR Kent
1915-1990	6 (67 %)	10 (90 %)	15 (71 %)	18 (67 %)	14 (54 %)	2 (100 %)		65
Après 1990	3 (33 %)	1 (10 %)	6 (29 %)	9 (33 %)	12 (46 %)	0		31
Pas de réponse								24
Totaux :	9 (100 %)	11 (100 %)	21 (100 %)	27 (100 %)	26 (100 %)	2 (100 %)	24	120

e. Propriétaires d'équipements et mois d'ouverture

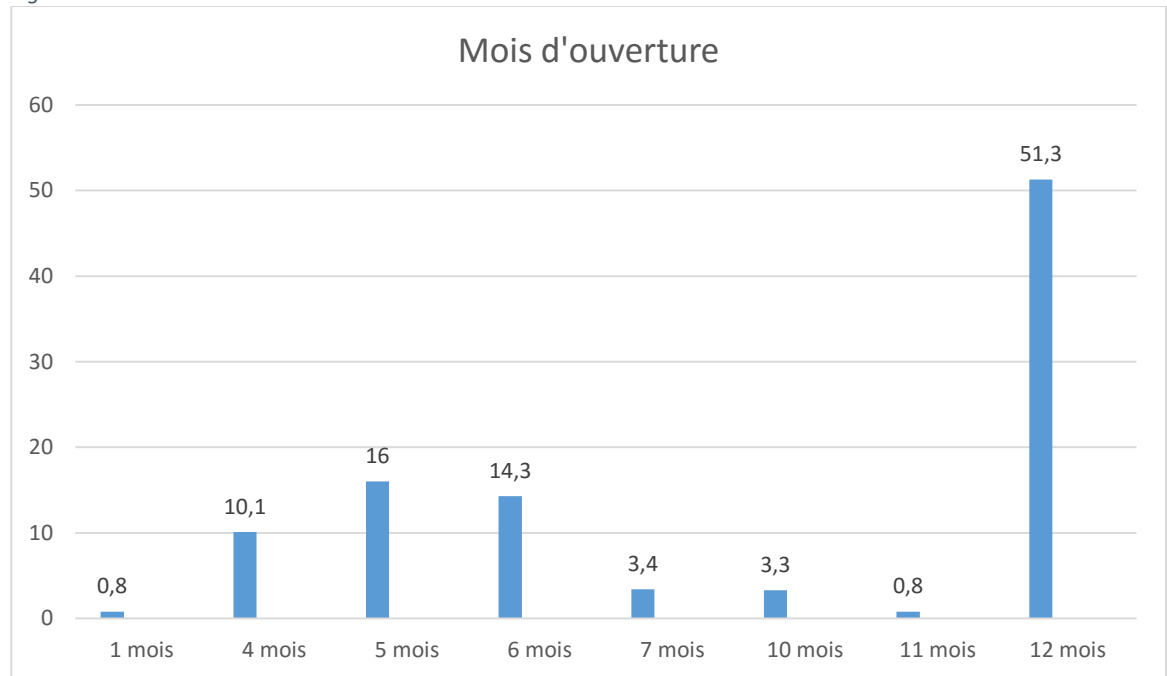
La figure 24 montre que les municipalités (villes, villages, etc.) sont les plus nombreuses à être propriétaire des équipements (N=27) suivi de la province (N=25), des clubs (N=15), des diocèses et paroisses (N=9) et du secteur privé (N=6). À noter qu'une collaboration existe dans la gestion des équipements; certains équipements sont gérés par la province du N.-B. et les municipalités (N=2), et par les municipalités et le secteur privé (N=2).

Figure 24



Plus de la moitié des d'équipements (51,3 %) sont ouverts à l'année alors que 16 % sont ouverts 5 mois par année, 14 % le sont six mois par année et 10 % le sont 4 mois par année. Ce sont les espaces communautaires qui ont un plus grand pourcentage de leurs équipements ouverts à l'année (90 %), suivis des terrains sportifs intérieurs (80 %) et des arénas (67 %) – voir figure 25.

Figure 25



f. Fréquence d'utilisation des équipements

Le tableau 9 énumère une liste d'installations récréatives disponibles sur le territoire de la CSR Kent, selon la fréquentation des répondants. Après avoir précisé leur lieu de résidence, les répondants devaient laisser savoir s'ils avaient fréquenté les installations au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Une liste prédéterminée d'installations apparaissait pour chacune des communautés. Certaines des installations revenaient pour chaque communauté, et ce, même si elle n'était pas située dans celle-ci (par exemple l'aréna, le gymnase scolaire, les sentiers, etc.). Les répondants pouvaient également faire des ajouts à cette liste.

Un total de 31 installations récréatives ont été retenues comme étant les plus fréquentées. Pour l'ensemble des répondants, l'aréna est la plus fréquentée avec 53,5 % suivi des centres communautaires (45,5 %), des gymnases scolaires (31,2 %), des sentiers de randonnée pédestre (30,6 %) et des attractions touristiques régionales¹⁰ (30,2 %).

Le niveau de fréquentation varie selon la présence ou non de certaines installations dans la communauté. C'est ainsi que l'aréna est fréquenté par 83,3 % des répondants de la GR Rogersville et par 74,5 % de la GR Bouctouche. Il en est de même pour les attractions touristiques régionales avec la GR Saint-Louis-de-Kent (87,9 %) et la GR Bouctouche (63,8 %).

¹⁰ Les attractions touristiques régionales sont surtout le Pays de la Sagouine, le Parc national Kouchibouguac, les centres d'information touristique sur le territoire.

Tableau 9

Proportion du niveau de fréquentation des installations récréatives pour l'ensemble de la CSR Kent et selon la grande région (GR)

		Total CSR Kent (n=301)	GR Rogersville (n=54)	GR Saint- Louis (n=33)	GR Kent- Centre (n=108)	GR Bouctouche (n=47)	GR Kent- Sud (n=59)
1	Aréna	53,5	83,3	51,5	36,1	74,5	42,4
2	Centre communautaire	45,5	81,5	45,5	30,6	40,4	44,1
3	Gymnase scolaire	31,2	59,3	27,3	29,6	14,9	23,7
4	Sentier de randonnée pédestre	30,6		60,6	23,1	44,7	44,1
5	Attraction touristique régionale	30,2	59,3	87,9		63,8	
6	Terrain de soccer	26,9	35,2	36,4	27,8	25,5	13,6
7	Bibliothèque publique	25,2	55,6		18,5	31,9	18,6
8	Sentier de vélo	20,9		33,3	19,4	25,5	32,2
9	Club d'âge d'or	19,9	40,7	21,2	4,6	17,0	30,5
10	Marina	11,3			12,0	21,3	18,6
11	Terrain de balle	11,3	16,7	3,0	8,3	17,0	11,9
12	Club social (Lions, Legions, etc.)	11,0	14,8		19,4	8,5	
13	L'Ancre, Centre multifonctionnel	11,0			30,6		
14	Marché des fermiers	11,0				70,2	
15	VTT	10,6	14,8	18,2	10,2	6,4	6,8
16	Terrain de piste et pelouse	10,6		27,3	13,9		13,6
17	Chapiteau Richibucto	9,0			25,0		
18	Club de curling	8,3		9,1	20,4		
19	Arboretum	8,0				51,1	
20	Club de chasse et pêche	8,0			14,8	10,6	5,1
21	Centre culturel	7,6				48,9	
22	Club de golf	7,3		33,3		23,4	
23	Piscines	5,3		45,5			1,7
24	Terrain de tennis	5,0		12,1	7,4	6,4	
25	Club de tir	4,7			3,7	17,0	3,4
26	Centre d'information touristique	4,0			5,6	12,8	
27	Club de ski de fond	4,0		15,2			11,9
28	Club de motoneige	3,7	1,9	6,1	4,6	4,3	1,7
29	Parc à chien	2,0					10,2
30	Centre Expo-Kent	1,7				10,6	
31	Parc de planche à roulettes	0,3				2,1	

g. État des équipements

Le mandat qui nous a été donné en ce qui a trait à la condition physique des équipements de loisir du territoire desservi par la CSR Kent était d'en faire une évaluation sommaire. La visite des équipements de loisir du territoire desservi par la CSR Kent permet de présenter un portrait assez fidèle de leur condition actuelle. En plus de visiter les équipements, une question sur l'état des équipements faisait partie de notre sondage auprès des citoyens et des organismes. Également, nous avons interrogé 20 organismes du milieu sur les forces et les faiblesses de l'offre d'équipements de loisir de la région lors d'une rencontre face à face.

La grille d'évaluation utilisée comprenait quatre critères souvent utilisés pour ce genre de travail. Les équipements visités étaient donc évalués sur leur fonctionnalité, leur sécurité, leur accessibilité et leur qualité esthétique. Le tableau 10 montre que les critères de fonctionnalité, de sécurité et d'esthétique sont très largement respectés. Certaines lacunes en ce qui concerne l'accessibilité ont été notées pour 81 % des équipements visités. Ces lacunes avaient principalement trait au fait que les installations à plus d'un étage n'étaient pas équipées pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'y accéder.

Tableau 10
Critères d'évaluation des équipements visités

Critères	Évaluation
Sécuritaire	98 %
Fonctionnel	97 %
Esthétique et propreté	94 %
Accessible	81 %

Sécurité

Ce critère est très respecté, car les gestionnaires d'équipements n'ont souvent pas le choix de respecter les normes de sécurité en vigueur. Certaines lacunes touchent proportionnellement plus les espaces communautaires intérieurs que les autres catégories d'équipements. Les quelques remarques à faire sur ce point sont par rapport au manque d'alarmes à feu et au manque d'éclairage extérieur.

Fonctionnalité

Pour ce qui est du critère de fonctionnalité, ce sont les terrains sportifs extérieurs qui proportionnellement sont les moins fonctionnels. Les problèmes de fonctionnalité soulevés par l'ensemble des répondants pour toutes les

catégories d'équipements ont trait à l'affichage, au manque d'espaces de rangement, à l'aire d'accueil désuète, et au manque de bancs et de vestiaires.

Esthétique

Quoiqu'il s'agit d'un critère très subjectif, ce sont les terrains sportifs intérieurs qui sont les moins esthétiques, suivi des espaces communautaires intérieurs et des terrains sportifs extérieurs.

Accessibilité

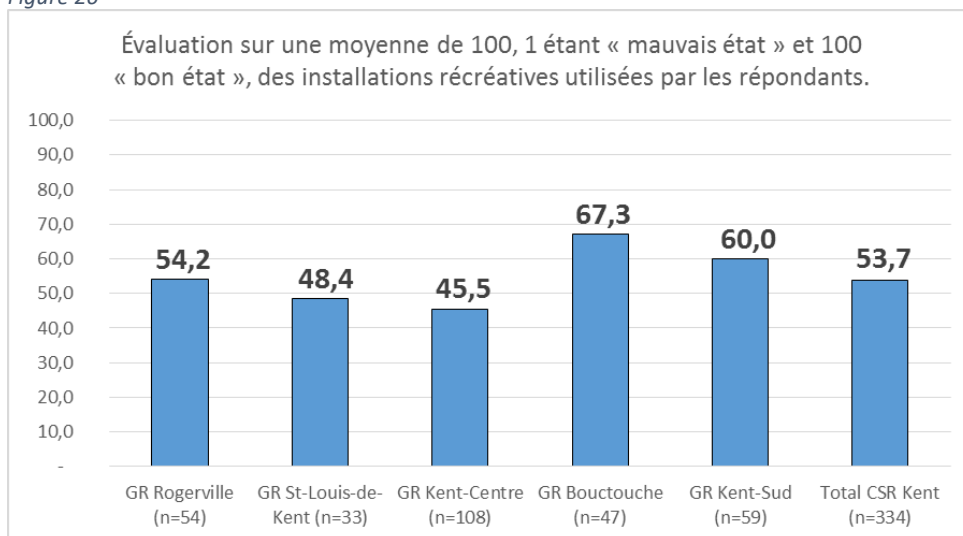
Ce sont les arénas qui, toute proportion gardée, sont les moins accessibles parmi les grandes catégories d'équipements, suivi des terrains sportifs extérieurs et des espaces communautaires intérieurs. Les deuxièmes étages ou les sous-sols non accessibles, le manque d'ascenseurs, les toilettes portables non accessibles, et le manque de portes automatiques sont des lacunes identifiées lors de nos visites.

Commentaires supplémentaires

Même si nous ne posions pas de questions en ce qui concerne leurs projets de rénovations, quelques responsables d'équipements (5) ont mentionné avoir fait récemment des rénovations, être en rénovation ou prévoyaient des rénovations dans un avenir rapproché.

Les citoyens du territoire desservi par la CSR Kent avaient l'opportunité de nous faire part de leur évaluation des équipements en répondant à la question suivante : en général, comment évaluez-vous l'état des installations de loisir dans votre communauté? Ce sont les résidents de la grande région de Bouctouche qui évaluent le plus favorablement leurs équipements avec une moyenne de 67,3 %, suivi de la région de Kent-Sud (60 %) et de Rogersville (54,2 %) – voir figure 26.

Figure 26



Lorsque l'on examine les évaluations des équipements par grandes régions, on remarque que pour ce qui est des évaluations allant de 7 à 10 (fort), Bouctouche a la meilleure évaluation avec 58 % des répondants qualifiant leurs équipements comme étant en bon état (tableau 11). Kent-Sud suit avec (47 %) et Rogersville avec 31 %. À noter que les deux répondants des Premières Nations ont jugé leurs équipements en bon état.

Les répondants de Kent-Centre ont été ceux qui ont jugé leurs équipements en plus mauvais état alors que 42 % des répondants de cette région ont donné une cote de 0 à 3 (faible) comme évaluation. Un peu moins du tiers (31 %) des résidents de St-Louis ont jugé leurs équipements en mauvais état et 19 % des résidents de Rogersville ont fait de même.

Tableau 11
Évaluation des équipements selon les grandes régions

Évaluation	0 à 3	4 à 6	7 à 10	Totaux
Grandes régions				
Rogersville	9 (19 %)	24 (50 %)	15 (31 %)	48 (100%)
St-Louis	10 (31 %)	15 (47 %)	7 (22 %)	32 (100 %)
Kent-Centre	41 (42 %)	30 (30 %)	28 (28 %)	99 (100 %)
Bouctouche	5 (12 %)	12 (30 %)	23 (58 %)	40 (100 %)
Kent-Sud	10 (18 %)	19 (35 %)	26 (47 %)	55 (100 %)
Premières Nations	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (100 %)	2 (100 %)

Nous avons également demandé aux organismes de donner leurs commentaires sur l'état des équipements qu'ils utilisaient sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifiait «mauvais état» et 10 «bon état». Le tableau suivant fait état des réponses des organismes. À noter que ces cotes représentent les réponses d'un organisme. Par exemple, l'Ancre a été évaluée par deux organismes et le Centre AquaKent par un, et ainsi de suite. Ces résultats concordent avec ceux de nos visites qui tendent à montrer que la qualité des équipements est généralement bonne.

Tableau 12
Évaluations des équipements par les organismes

Équipements	Évaluation
L'Ancre	10, 8
Centre Aqua Kent	7
Aréna	8
École Soleil Levant	9
Gymnases-écoles	10
Centre conditionnement Bouctouche	7
Forum Bouctouche	7
Claireville Hall	2
Centre communautaire Aldouane	10

i. Constat

Le constat des résultats de nos visites d'équipements atteste qu'ils sont vieillissants et que plusieurs auraient besoin de rénovations ou de renouveau afin de les rendre plus esthétiques. Quant aux équipements existants, il y a lieu de mettre en œuvre une évaluation exhaustive de ces équipements afin d'évaluer leur accessibilité. L'on retrouve surtout des espaces communautaires comme des centres communautaires situés principalement dans les grandes régions de Bouctouche et de Kent-Centre. Les plateaux les plus nombreux sont de nature communautaire et sportif localisé en majeure partie dans les grandes régions de Bouctouche, de Kent-Sud et de Kent-Centre. Ce sont les municipalités et les clubs qui sont majoritairement propriétaire des équipements et celles les plus fréquentées sont les arénas, les centres communautaires et les gymnases. En ce qui concerne les équipements souhaités, le sondage auprès des résidents révèlent la priorité pour l'aménagement d'un aréna, d'une piscine et de sentiers.

X. Niveaux de participation et d'utilisation des installations de loisirs

Comme nous l'avons déjà indiqué dans la méthodologie, nous avons créé un sondage en ligne bilingue que les résidents de Kent pouvaient compléter durant le mois de septembre 2015. Cette section présente les résultats de ce sondage. Rappelons qu'il s'agit d'un sondage non-probabiliste faisant en sorte qu'il n'est pas possible d'utiliser une marge d'erreur.

a. Profil des répondants

Le tableau 13 dresse le profil des répondants en le comparant avec des données sociodémographiques de la population tirées du Recensement 2011 de Statistique Canada. On constate que les femmes (71,9 %) sont plus nombreuses à avoir complété le sondage alors qu'il existe presque une situation d'équilibre dans la région.

En ce qui a trait aux groupes d'âge, les répondants sont sous représentés chez les plus jeunes de 18 à 24 ans (5,4 % des répondants et 11,5 % de la population réelle) ainsi que chez les plus âgés (14,6 % et 23,6 %) et surreprésentés dans la tranche des 35 à 44 ans (25,4 versus 14,3 %).

Dans le cas des lieux de résidences selon le regroupement des Grandes régions, ce sont celles de Rogersville (17,8 % versus 9,4 %) et de Kent-Centre (35,6 % versus 23,3 %) qui sont surreprésentées dans le sondage. Les quatre autres sont sous-représentées, particulièrement celles des Premières Nations. D'ailleurs, pour les prochains tableaux où nous présentons des résultats par GR, nous ne pouvons le faire pour les Premières Nations puisque le taux de réponse est trop faible.

Le niveau d'éducation complété par les répondants est supérieur aux données officielles de Statistique Canada puisqu'ils sont plus nombreux avec des diplômes universitaires ou collégiaux. Quant aux revenus, il n'est pas possible de comparer deux variables identiques. Nous observons que les répondants semblent avoir des revenus supérieurs à la population totale de la CSR Kent.

Tableau 13
Profil des répondants et comparaison avec la situation sociodémographique en 2011

	Répondants au sondage %	Situation en 2011 CSR Kent* %
Sexe (n = 249)		
Hommes	28,1	49,5
Femmes	71,9	50,5
Groupes d'âge (n = 295)		
18 à 24 ans	5,4	11,5
25 à 34 ans	15,6	10,3
35 à 44 ans	25,4	14,3
45 à 54 ans	16,6	19,8
55 à 64 ans	22,4	20,8
65 ans et plus	14,6	23,6
Lieu de résidence (n = 303)		
Grande région de Rogersville	17,8	9,4
Grande région de Saint-Louis-de-Kent	10,9	9,9
Grande région de Kent-Centre	35,6	23,3
Grande région de Bouctouche	15,5	25,0
Grande région de Kent-Sud	19,5	25,9
Premières Nations	0,7	6,5
Niveau d'éducation complété (n = 289)		
Aucun diplôme	1,3	40,4
Secondaire	21,5	21,7
Collégial	35,6	29,6
Universitaire	41,5	8,3
Revenus (n = 259)		
	<i>familial</i>	<i>par personne</i>
Moins de 50 000 \$	39,0	86,8
Plus de 50 000 \$	61,0	13,2
* Sources : Recensement 2011		

b. Niveau de participation

La première série de questions portait sur la participation aux activités de loisir ACTIVES, CULTURELLES ou PASSIVES au cours des 12 derniers mois. Le tableau 14 présente les résultats selon un classement pour le total de la CSR Kent. Les autres colonnes ne tiennent pas compte du rang des activités.

Les activités à faible effort physique arrivent au sommet de la participation avec la marche (72,8 %), la randonnée pédestre en nature (50,8 %), le jardinage ou horticulture (44,2 %) et l'observation de la nature (40,5 %). Les deux activités suivantes exigent plus d'efforts physiques, à savoir la bicyclette (39,9 %) et la natation (37,9 %). En général, plus l'activité est physique, moins elle a été pratiquée au cours des 12 derniers mois.

Lorsque les répondants sont répartis par GR, il n'y a pas de grandes variations selon le rang de popularité des activités et les pourcentages.

Tableau 14

Proportion du niveau de participation aux activités de loisir ACTIVES pour l'ensemble de la CSR Kent et par grande région (GR)

		Total CSR Kent (n=301)	GR Rogersville (n=54)	GR Saint- Louis (n=33)	GR Kent- Centre (n=108)	GR Bouctouche (n=47)	GR Kent- Sud (n=59)
1	Marche en général	72,8	77,8	78,8	68,5	76,6	69,5
2	Randonnée pédestre en nature	50,8	53,7	66,7	34,3	61,7	61,0
3	Jardinage ou horticulture	44,2	42,6	48,5	38,9	38,3	57,6
4	Observation de la nature	40,5	37,0	45,5	38,0	44,7	42,4
5	Bicyclette en général	39,9	40,7	51,5	33,3	51,1	35,6
6	Natation	37,9	38,9	36,4	49,1	29,8	23,7
7	Camping	37,5	57,4	30,3	36,1	36,2	27,1
8	Exercice cardiovasculaire	32,2	27,8	36,4	33,3	36,2	28,8
9	Washer Toss	31,9	46,3	36,4	26,9	38,3	20,3
10	Raquette	28,9	29,6	30,3	27,8	29,8	28,8
11	Pêche	28,9	35,2	24,2	35,2	19,1	22,0
12	Jogging, course à pied	28,2	31,5	39,4	30,6	23,4	18,6
13	Patinage sur glace	27,6	18,5	27,3	30,6	31,9	27,1
14	VTT	21,9	37,0	21,2	20,4	19,1	13,6
15	Danse	21,9	25,9	18,2	28,7	19,1	10,2
16	Canot, kayak, motomarine	20,9	22,2	30,3	23,1	17,0	13,6
17	Exercice de musculation	19,9	9,3	15,2	20,4	34,0	20,3
18	Exercice. Tai chi, aérobic, yoga	19,6	7,4	21,2	18,5	29,8	23,7
19	Golf	17,6	16,7	33,3	13,0	21,3	15,3
20	Toboggan, glissade	17,6	20,4	21,2	17,6	19,1	11,9
21	Observation d'oiseaux, photographie	15,0	9,3	12,1	11,1	19,1	25,4
22	Hockey	14,6	9,3	12,1	17,6	12,8	16,9
23	Ski de fond	12,6	5,6	12,1	13,0	8,5	22,0
24	Sport nautique à moteur	12,0	3,7	18,2	15,7	10,6	10,2
25	Chasse	12,0	16,7	9,1	11,1	8,5	13,6
26	Soccer	10,6	7,4	12,1	14,8	12,8	3,4
27	Motoneige	10,6	11,1	6,1	17,6	6,4	3,4
28	Volleyball	10,3	5,6	12,1	17,6	6,4	3,4
29	Balle-molle	7,3	13,0	0,0	6,5	12,8	3,4
30	Badminton	5,3	5,6	9,1	5,6	6,4	1,7
31	Sports nautiques à rames	5,3	1,9	6,1	3,7	12,8	5,1
32	Tennis	5,3	3,7	3,0	5,6	8,5	5,1
33	Voile	4,7	0,0	3,0	5,6	8,5	5,1
34	Baseball	3,7	3,7	0,0	4,6	2,1	5,1
35	Tennis de table	3,3	7,4	0,0	3,7	2,1	1,7
36	Patin à roues alignées	2,7	1,9	0,0	1,9	6,4	3,4
37	Sport de combat	2,0	0,0	0,0	1,9	8,5	0,0
38	Ultimate Frisbee	1,0	1,9	0,0	0,9	0,0	1,7
39	Plongée sous-marine	1,0	0,0	0,0	0,9	2,1	1,7
40	Autres	10,0	9,3	12,1	8,3	8,5	13,6

Lorsque les répondants avaient indiqué les activités auxquelles ils avaient participé au cours des 12 derniers mois, ils devaient préciser la fréquence (tableau 15). Pour l'ensemble des répondants et toujours selon le rang du tableau précédent (activités en ordre de priorité pour les 12 derniers mois), on remarque que la marche en général a été pratiquée plus de 10 fois par année dans une proportion de 71,4 %. Les activités les plus populaires sont également les plus fréquentes (plus de 10 fois par année). La fréquence d'une fois dans l'année est la plus faible pour toutes les activités retenues.

Tableau 15

Proportion de la fréquence de participation aux activités de loisir ACTIVES pour l'ensemble de la CSR Kent

(n=322)		Une fois dans l'année	2 à 10 fois par année	Plus de 10 fois par année
1	Marche en général	0,3	3,73	71,4
2	Randonnée pédestre en nature	0,9	16,5	34,5
3	Jardinage ou horticulture	3,1	11,2	29,2
4	Observation de la nature	1,2	10,3	28,6
5	Bicyclette en général	0,9	16,2	22,4
6	Natation	0,9	20,8	17,4
7	Camping	3,7	22,4	12,7
8	Exercice cardiovasculaire	-	4,9	28,9
9	Washer Toss	3,1	21,7	7,5
10	Raquette	0,3	16,2	13,7
11	Pêche	2,2	19,9	6,5
12	Jogging, course à pied	0,3	4,9	22,1
13	Patinage sur glace	2,5	15,2	10,3
14	VTT	0,6	9,6	13,1
15	Danse	1,2	9,6	10,3
16	Canot, kayak, motomarine	2,8	13,7	4,9
17	Exercice de musculation	0,3	2,2	16,8
18	Exercice. Tai chi, aérobic, yoga	0,6	2,8	15,5
19	Golf	2,8	9,0	4,7
20	Toboggan, glissade	1,2	12,7	2,8
21	Observation d'oiseaux, photographie	0,3	3,4	12,4
22	Hockey	0,3	1,9	13,4
23	Ski de fond	0,3	6,5	5,6
24	Sport nautique à moteur	0,3	5,9	5,9
25	Chasse	2,5	6,8	2,8
26	Soccer	0,3	6,5	3,7
27	Motoneige	0,3	4,4	5,9
28	Volleyball	0,6	5,3	4,9
29	Balle-molle	1,9	3,7	2,5
30	Badminton	0,6	4,0	0,6
31	Sports nautiques à rames	-	4,4	1,2
32	Tennis	-	3,4	1,6
33	Voile	1,6	2,2	0,9
34	Baseball	0,3	2,5	1,2
35	Tennis de table	0,3	2,2	1,5
36	Patin à roues alignées	-	1,9	0,6
37	Sport de combat	0,3	0,3	1,2
38	Ultimate Frisbee	0,9	0,3	-
39	Plongée sous-marine	-	1,2	0,3

Les deux prochains tableaux (16 et 17) font état de la participation aux activités CULTURELLES des répondants. Les voyages pour le plaisir à l'extérieur de la région sont les plus pratiqués pour l'ensemble (73,8 %) ainsi que pour chacune des GR (tableau 16). La lecture se classe parmi les trois premières activités dans les GR tout comme le cinéma. Plus d'un répondant sur deux a également visité une attraction touristique dans la région et assisté à un spectacle musical au cours des 12 derniers mois.

Tableau 16
Proportion du niveau de participation aux activités de loisir CULTURELLES pour l'ensemble de la CSR Kent et par grande région (GR)

		Total CSR Kent (n=301)	GR Rogersville (n=54)	GR Saint- Louis (n=33)	GR Kent- Centre (n=108)	GR Bouctouche (n=47)	GR Kent- Sud (n=59)
1	Voyager pour le plaisir à l'extérieur de la région	73,8	77,8	84,8	64,8	76,6	78,0
2	Lire	63,1	59,3	63,6	54,6	78,7	69,5
3	Aller au cinéma	61,1	64,8	69,7	62,0	63,8	49,2
4	Visiter une attraction touristique dans la région	59,5	57,4	66,7	49,1	72,3	66,1
5	Assister à un spectacle musical	58,8	64,8	63,6	53,7	66,0	54,2
6	Jeux récréatifs (cartes, etc.)	45,5	55,6	30,3	42,6	57,4	40,7
7	Assister à un spectacle de théâtre	35,2	42,6	30,3	28,7	31,9	45,8
8	Visiter un musée	27,6	24,1	3,0	25,0	36,2	42,4
9	Faire de la photographie	25,9	31,5	24,2	16,7	38,3	28,8
10	Faire de l'artisanat	22,6	18,5	15,2	28,7	25,5	16,9
11	Jouer un instrument de musique	16,6	16,7	9,1	21,3	17,0	11,9
12	Faire de la peinture ou sculpture	13,6	14,8	9,1	15,7	10,6	13,6
13	Faire du chant ou chant choral	13,0	14,8	9,1	17,6	10,6	6,8
14	Faire du théâtre ou de l'improvisation	3,7	3,7	0,0	3,7	4,3	5,1
15	Autre	3,7	1,9	3,0	5,6	2,1	3,4

Dans le tableau 17 de la fréquence, la lecture est première avec 54,1 % plus de 10 fois par année. Les répondants voyagent pour le plaisir à l'extérieur de la région entre 2 à 10 fois par année dans une proportion de 54,7 %. Notons également qu'aller au cinéma et la visite d'une attraction touristique dans la région ont une fréquence de 2 à 10 fois par année pour 50 % des répondants.

Tableau 17

Proportion de la fréquence de participation aux activités de loisir CULTURELLES pour l'ensemble de la CSR Kent

	(n=318)	Une fois dans l'année	2 à 10 fois par année	Plus de 10 fois par année
1	Voyager pour le plaisir à l'extérieur de la région	10,1	54,7	8,2
2	Lire	0,3	8,5	54,1
3	Aller au cinéma	4,1	50,0	9,1
4	Visiter une attraction touristique dans la région	7,9	50,0	2,8
5	Assister à un spectacle musical	9,4	45,3	5,0
6	Jeux récréatifs (cartes, etc.)	0,6	21,7	23,6
7	Assister à un spectacle de théâtre	9,7	25,8	0,3
8	Visiter un musée	11,0	16,4	0,6
9	Faire de la photographie	0,6	10,1	17,3
10	Faire de l'artisanat	1,3	9,7	11,6
11	Jouer un instrument de musique	0,6	5,0	10,4
12	Faire de la peinture ou sculpture	1,6	6,9	6,0
13	Faire du chant ou chant choral	0,6	3,1	10,1
14	Faire du théâtre ou de l'improvisation	0,9	2,2	0,6

La participation (tableau 18) et la fréquence (tableau 19) aux activités dites PASSIVES les plus populaires chez les répondants sont l'utilisation d'un appareil à écran (93,7 %), la sortie au restaurant (93,4 %), l'utilisation d'Internet (90 %) et regarder la télévision (90%). Les résultats sont semblables dans chacune des GR.

Tableau 18

Proportion du niveau de participation aux activités de loisir PASSIVES pour l'ensemble de la CSR Kent et par grande région (GR)

		Total CSR Kent (n=301)	GR Rogersville (n=54)	GR Saint- Louis (n=33)	GR Kent- Centre (n=108)	GR Bouctouche (n=47)	GR Kent- Sud (n=59)
1	Utiliser un appareil à écran	93,7	96,3	93,9	88,9	95,7	98,3
2	Sortie au restaurant	93,4	94,4	93,9	96,3	87,2	91,5
3	Utiliser l'Internet	90,0	98,1	84,8	85,2	93,6	91,5
4	Regarder la télévision	89,0	87,0	90,9	88,9	89,4	89,8
5	Pique-nique, barbecue	78,1	90,7	72,7	79,6	78,7	66,1
6	Plage	74,1	74,1	69,7	78,7	78,7	64,4
7	Menuiserie	15,0	3,7	15,2	14,8	23,4	18,6
8	Autre	3,7	0,0	6,1	1,9	8,5	5,1

La fréquence (tableau 19) est surtout plus de 10 fois par année pour les activités populaires que sont l'utilisation d'un appareil à écran (93,4 %), de l'Internet (89,1 %) et de regarder la télévision (86,9 %). Une proportion de 66,9 % des répondants mentionnent une sortie au restaurant plus de 10 fois par année. Les activités extérieures (pique-nique et plage) sont moins fréquentes en raison de leur statut saisonnier.

Tableau 19
Proportion de la fréquence de participation aux activités de loisir PASSIVES pour l'ensemble de la CSR Kent

	(n=320)	Une fois dans l'année	2 à 10 fois par année	Plus de 10 fois par année
1	Utiliser un appareil à écran	-	1,9	93,4
2	Sortie au restaurant	-	27,5	66,9
3	Utiliser l'Internet	-	1,6	89,1
4	Regarder la télévision	0,3	2,5	86,9
5	Pique-nique, barbecue	0,9	36,3	41,3
6	Plage	1,3	44,1	29,4
7	Menuiserie	0,9	10,3	4,4

c. Autoévaluation du niveau de participation

Les répondants pouvaient autoévaluer leur niveau de participation aux activités de loisir et les résultats sont présentés au tableau 20. Pour l'ensemble des répondants, c'est le niveau « est un peu plus petit » qui arrive en tête (43,7 %) tout comme pour ceux de trois GR (Rogersville, 52,8 %; Kent-Centre, 39,2 %; et Kent-Sud, 53,6 %). Les répondants de la GR Bouctouche (44,4 %) sont plus nombreux à indiquer « correspond à peu près à celui que vous souhaitez ».

Soulignons que près d'un répondant sur cinq (18,5 %) répond « est beaucoup plus petit ».

Tableau 20
L'autoévaluation du niveau de participation aux activités de loisir pour l'ensemble de la CSR Kent et par grande région (GR)

	Total CSR Kent (n=284)	GR Rogersville (n=53)	GR Saint-Louis (n=28)	GR Kent-Centre (n=102)	GR Bouctouche (n=45)	GR Kent-Sud (n=56)
Est beaucoup plus petit	18,5	18,9	14,3	22,5	20,0	12,5
Est un peu plus petit	43,7	52,8	42,9	39,2	31,1	53,6
Correspond à peu près à celui que vous souhaitez	36,4	28,3	42,9	37,3	44,4	32,1
Est trop élevé	1,4	-	-	1,0	4,4	1,8

d. Distance à parcourir pour participer aux loisirs

Près de la moitié des répondants sont disposés à se déplacer pour des distances variant de 7 à 20 km afin de prendre part à une activité récréative (voir le tableau 21). Les répondants de la GR Saint-Louis-de-Kent sont les plus voyageurs avec une proportion de 24,2 % étant prêt à parcourir 41 km et plus. Il semble que les répondants des GR Kent-Centre soient les moins voyageurs (9,3 % pour 3 km et moins).

Tableau 21

La distance maximale que les répondants sont prêts à parcourir pour pratiquer une activité récréative pour l'ensemble de la CSR Kent et par grande région (GR)

	Total CSR Kent (n=301)	GR Rogersville (n=54)	GR Saint- Louis (n=33)	GR Kent- Centre (n=108)	GR Bouctouche (n=59)	GR Kent- Sud (n=44)
Moins de 1 km	2,6	0,0	3,0	5,6	0,0	1,7
2 à 3 km	4,3	1,9	3,0	3,7	8,5	3,4
4 à 6 km	9,2	16,7	3,0	6,5	4,3	15,3
7 à 10 km	24,8	25,9	21,2	25,9	25,5	23,7
11 à 20 km	25,1	14,8	39,4	24,1	21,3	32,3
21 à 40 km	15,8	18,5	6,1	16,7	23,4	11,9
41 km et plus	15,2	18,5	24,2	13,9	14,9	8,5

e. Motivation pour participer aux activités

Le tableau 22 fait état des raisons qui motiveraient les répondants à pratiquer des activités physiques, sportives, culturelles ou de loisir et la principale est pour le plaisir (3,72 / 4). Les raisons liées au bien-être, à la santé et pour la détente arrive deuxième et troisième. La condition physique est également une autre raison favorisant les loisirs.

Tableau 22

Les raisons qui vous motiveraient à pratiquer des activités physiques, sportives, culturelles ou de loisir dans la région pour l'ensemble de la CSR Kent et par grande région (GR)

1 = Pas du tout 2 = Un peu 3 = Assez 4 = Beaucoup

	Total CSR Kent (n=301)	GR Rogersville (n=53)	GR Saint- Louis (n=28)	GR Kent- Centre (n=102)	GR Bouctouche (n=45)	GR Kent- Sud (n=56)
Pour le plaisir	3,72	3,60	3,79	3,68	3,75	3,82
Pour mon bien-être et ma santé	3,70	3,68	3,82	3,71	3,64	3,67
Pour me détendre, me changer les idées, avoir du temps pour moi ou pour évacuer mon stress	3,57	3,55	3,64	3,69	3,57	3,33
Pour améliorer ma condition physique ou pour maintenir la forme	3,51	3,45	3,55	3,60	3,51	3,39

Pour améliorer mon apparence physique, perdre du poids, développer la musculation	3,34	3,21	3,30	3,45	3,46	3,21
Pour apprendre de nouvelles choses	3,18	3,04	3,09	3,42	3,07	3,00
Pour rencontrer des gens	2,90	2,81	2,70	3,14	2,85	2,66
Pour faire partie d'un groupe	2,71	2,66	2,64	2,84	2,60	2,57
Pour avoir des sensations fortes	2,52	2,73	2,12	2,77	2,60	2,02

f. Obstacles à la participation à des activités de loisir

Le tableau 23 énumère les raisons qui peuvent empêcher les répondants à pratiquer des activités physiques, sportives, culturelles ou de loisir. Comme c'est souvent identifié dans différentes études, le manque de temps est la première raison (57,9 %) pour l'ensemble des répondants.

L'obstacle lié à l'absence de lieu et d'un horaire non convenable est premier dans les GR Kent-Centre (61,9 %) et Kent-Sud (63,0 %). La fatigue est dans les premiers obstacles (45,5 %) avec une différence entre la GR Rogersville (65,4 %) et la GR Bouctouche (37,0 %).

Le manque d'information se situe autour des 45 % sauf pour les répondants de la GR Rogersville (27,7 %).

Tableau 23

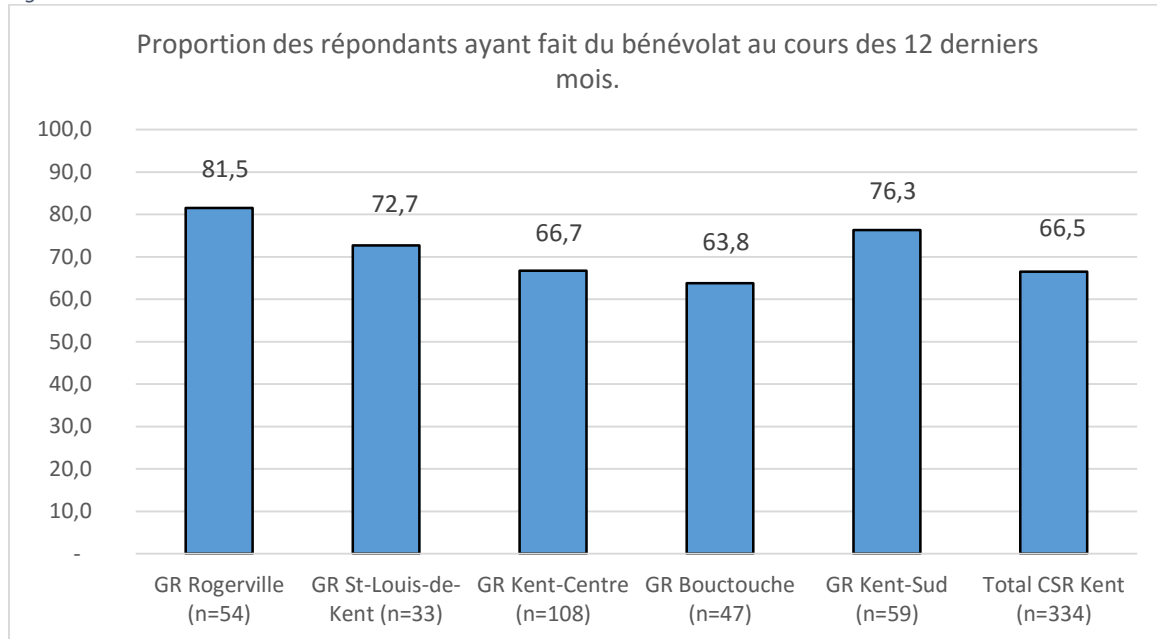
Les raisons empêchant de pratiquer autant d'activités physiques, sportives, culturelles ou de loisir souhaitées pour l'ensemble de la CSR Kent et par grande région (GR)

	Total CSR Kent (n=284)	GR Rogersville (n=53)	GR Saint- Louis (n=28)	GR Kent- Centre (n=102)	GR Bouctouche (n=45)	GR Kent- Sud (n=56)
Je manque de temps	57,9	68,0	69,7	48,1	60,9	58,5
Il n'y a pas de lieu de pratique ou les activités ne sont pas offertes à proximité ou selon un horaire qui me convient	54,8	52,9	45,5	61,9	40,4	63,0
Je manque d'énergie ou je suis trop fatigué	45,5	65,4	46,9	40,0	37,0	43,6
Je manque d'information sur les occasions et les lieux de pratique	44,1	27,7	46,9	49,5	46,8	45,3
Je manque d'intérêt ou de motivation	43,1	54,0	40,6	43,8	37,0	40,0
Le coût est trop élevé	29,8	25,0	37,5	29,1	31,9	28,3
Je n'ai pas une bonne santé, ou j'ai une blessure (actuelle ou passée) ou un handicap	17,6	16,7	9,4	21,4	17,4	15,1
Je crains de me blesser, d'avoir un accident	11,3	4,3	9,7	17,3	10,6	7,5
Je n'aime pas transpirer	6,4	6,4	9,4	6,9	2,2	7,5

g. Bénévolat

La figure 27 présente la proportion des répondants ayant fait du bénévolat au cours des 12 derniers mois. Les répondants de la GR Rogersville sont premiers avec 81,8 % devant ceux de la GR Kent-Sud (76,3 %) et de la GR Saint-Louis-de-Kent (72,7 %).

Figure 27



Le tableau 24 donne un aperçu du nombre d'heures à chaque mois de bénévolat des répondants. Il est remarquable que ce soit le « plus de 20 heures » qui arrive premier avec 34,6 % des répondants. La deuxième tranche la plus populaire est celle de « entre 1 et 5 heures ». Les bénévoles les plus occupés (plus de 20 heures) dans les GR sont ceux de Rogersville (47,7 %) et de Bouctouche (43,3 %).

Tableau 24

Le nombre d'heures en moyenne consacrées CHAQUE MOIS au bénévolat au cours des 12 derniers mois pour l'ensemble de la CSR Kent et par grande région (GR)

	Total CSR Kent (n=209)	GR Rogersville (n=43)	GR Saint- Louis (n=22)	GR Kent- Centre (n=69)	GR Bouctouche (n=29)	GR Kent- Sud (n=44)
Moins d'une heure	8,9	6,8	12,5	5,7	16,7	9,1
Entre 1 et 5 heures	25,7	20,5	20,8	34,3	16,7	22,7
Entre 6 et 10 heures	14,5	15,9	8,3	15,7	10,0	18,2
Entre 11 et 20 heures	14,0	6,8	29,2	15,7	10,0	13,6
Plus de 20 heures	34,6	47,7	20,8	27,1	43,3	36,4

Le tableau 25 présente les raisons pour lesquelles les répondants s'impliquent à titre de bénévole. Ils le font surtout pour se sentir utiles en aidant les autres (46,5 % répondent « tout à fait ») et pour faire partie de la communauté (43,5 %). Ils sont plutôt confiants puisque les responsabilités civiles et légales sont au bas de la liste.

Tableau 25

Les énoncés qui s'appliquent aux répondants quant aux raisons pour lesquelles ils font du bénévolat

	Tout à fait	Assez	Un peu	Pas du tout
Une des raisons pour lesquelles je suis impliqué bénévole est pour me sentir utile (en aidant les autres). (n = 217)	46,5	38,3	12,0	3,2
Je fais davantage partie de la communauté. (n = 214)	43,5	38,8	15,0	2,8
Cela me permet de développer des compétences. (n = 215)	34,9	31,6	25,6	7,9
Il est important pour moi d'avoir accès à de la formation en lien avec mon implication. (n = 214)	24,8	26,6	27,6	21,0
Cela me permet de faire partie d'un groupe. (n = 215)	21,4	33,0	33,0	12,6
Une des raisons pour lesquelles je suis impliqué est pour rencontrer des gens. (n = 213)	18,8	29,1	37,6	14,6
La reconnaissance, qui se traduit par des remerciements, des fêtes de bénévoles ou des remises de prix, m'encourage à poursuivre mon implication. (n = 213)	14,6	17,4	31,0	37,1
Je trouve que les tâches que l'on me confie sont de plus en plus lourdes (ou exigeantes). (n = 215)	14,4	20,5	21,9	43,3
Je me sens de plus en plus essoufflé à faire du bénévolat. (n = 211)	9,5	14,2	28,9	47,4
Je crains les responsabilités civiles et légales liées à mon implication. (n = 214)	5,1	10,3	28,5	56,1

La principale raison pour laquelle les répondants n'ont pas fait de bénévolat est que personne ne leur a demandé (60,0 % répondent « oui », voir tableau 26). L'engagement à long terme (56,9 %) est également un frein important ainsi que le manque de temps (56,1 %). Tout comme pour ceux qui sont bénévoles, les aspects légaux se retrouvent au bas de la liste.

Tableau 26
Les énoncés qui s'appliquent aux répondants quant aux raisons pour lesquelles ils ne font pas de bénévolat

	Oui	Non	Ne sait pas
Personne ne me l'a expressément demandé. (n = 80)	60,0	32,5	7,5
Je ne suis pas prêt à m'impliquer pour une longue période. (n = 78)	56,9	35,4	7,6
Je n'ai pas le temps. (n = 82)	56,1	34,2	9,8
Je ne suis pas intéressé. (n = 78)	26,9	62,8	10,3
Je ne sais pas comment procéder pour offrir mes services. (n = 78)	26,9	68,0	5,1
Je n'ai pas les compétences ou les connaissances pour faire la tâche qu'une telle implication exige. (n = 75)	16,0	77,3	6,7
Je crains qu'on me poursuive ou qu'on me traîne devant les tribunaux. (n = 72)	1,4	97,2	1,4

h. Constats

Il faut retenir que le sondage n'est pas aléatoire, ce qui a fait en sorte que l'échantillon est plus éduqué et dispose de revenus supérieurs à la situation de 2011 dans la CSR Kent.

La participation aux différentes activités de loisir est semblable à celle des données officielles du Canada, particulièrement les premiers rangs avec la marche, la randonnée, le jardinage ou encore la bicyclette. Les sports structurés (ligues, etc.) sont moins populaires parmi les répondants. La fréquence de participation démontre que les activités les plus populaires sont également les plus pratiquées dans le sens où lorsqu'on fait une activité, on l'a fait à plusieurs reprises durant l'année.

Parmi les activités culturelles, la situation est différente puisque la fréquence se situe surtout entre 2 à 10 fois par année pour les activités les plus populaires. Nous observons des taux et des fréquences très élevés des activités dites PASSIVES. Notons que l'échelle utilisée pour la fréquence n'était peut-être pas la mieux appropriée dans le cas des activités devant des écrans (ordinateur, tablette, téléphone et télévision).

Les répondants sont ambivalents sur leur autoévaluation de leur niveau de participation puisque les proportions oscillent entre « est un peu plus petit » et « correspondant à peu près à celui que vous souhaitez ». Ils sont prêts à

parcourir des distances de plus de 10 km dans une proportion supérieure à 50 %.

Les répondants pratiquent des activités de loisir pour leur plaisir ou encore pour leur bien-être et leur santé avec des moyennes de 3,64 (sur 4) et plus. Parmi ceux et celles qui ne peuvent en faire davantage, le manque de temps arrive en tête tout comme le fait qu'il n'y a pas de lieu de pratique ou que les activités ne sont pas offertes à proximité (ou une question d'horaire, donc de temps). Le manque de temps est souvent mentionné dans les études de ce genre comme étant l'un des principaux obstacles.

L'utilisation des installations démontre que les arénas sont les plus utilisés dans un cas sur deux ainsi que les centres communautaires. Les gymnases d'école, les sentiers et les attractions touristiques régionaux sont fréquentés par une proportion importante des répondants.

Des questions portaient sur le bénévolat des répondants. Il est intéressant de remarquer que six répondants sur dix indiquent avoir fait du bénévolat au cours des 12 derniers mois. La composition de l'échantillon du sondage (niveau d'éducation, revenus) peut favoriser ce genre de résultats. Les plus nombreux sont dans la GR Rogersville (81,5 %) et la GR Kent-Sud (76,3 %). Les bénévoles consacrent beaucoup d'heures avec plus de 20 heures par mois pour environ trois répondants sur dix avec des pointes de plus de 40 % dans la GR Rogersville et la GR Bouctouche.

Enfin, retenons que parmi ceux n'ayant pas fait de bénévolat, la première raison est le fait que « personne ne l'a expressément demandé » avec 60 %!

XI. Vision régionale des loisirs dans Kent

Le mandat de l'étude précisait que la CSR Kent voulait une vision du loisir pour la région afin que celle-ci soit éventuellement intégrée dans un plan stratégique. Une vision est un rêve ou encore un idéal à viser et qui est réalisable à condition de prendre les moyens et de mener des actions pour le faire.

La vision ci-dessous est le fruit de nos démarches et de nos réflexions. Les commentaires reçus dans le sondage en ligne et plus particulièrement ceux émis lors de la rencontre avec des représentants d'organismes et des leaders communautaires ont grandement aidé à articuler une vision reflétant la réalité et le futur possible du territoire de la CSR Kent.

a. Vision

Voici la vision (recommandation 3) avec des explications contextuelles par la suite.

Recommandation 3 : La population améliore son mieux-être en ayant accès à des activités et infrastructures de loisir de qualité dans un environnement attractif reposant essentiellement sur les composantes humaines et naturelles de la région.

La mise en œuvre de la vision se fait par une volonté ferme :

- de collaboration régionale et locale;
- de consultation de la population aux niveaux régional et local;
- d'aménagement et d'opération viable des installations récréatives;
- de revitaliser le bénévolat;
- de rajeunir la population;
- de desservir tous les groupes socioéconomiques et sociodémographiques du territoire.

Éléments de la vision et de la mise en œuvre	Contexte
<i>La population améliore son mieux-être</i>	Le mieux-être touche, entre autres, à la santé physique, mentale et émotionnelle de l'individu.
<i>ayant accès à des activités et infrastructures de loisir de qualité</i>	Il existe une variété intéressante d'activités et d'installations de loisir, mais il faut poursuivre le travail afin de les améliorer.
<i>environnement attractif, reposant essentiellement sur les composantes humaines et naturelles de la région</i>	L'environnement, dans son sens large, se veut attractif pour que les citoyens décident de demeurer dans la région et aussi attirer de nouvelles familles pour rajeunir le tissu sociodémographique. Il faut respecter les cultures, les habitudes et les intérêts de la population de Kent tout en s'assurant de préserver la nature de la région.
<i>La mise en œuvre de la vision se fait par une volonté ferme</i>	Des actions cohérentes doivent être entreprises pour y arriver. La vision ne se réalisera pas sans son ou ses champions.
• <i>de collaboration régionale et locale;</i>	Il y a un besoin et une volonté de collaborer au niveau région, mais également à l'intérieur des communautés. Cette collaboration aidera certainement à l'atteinte de la vision.
• <i>de consultation de la population aux niveaux régional et local;</i>	Afin que la population adhère à la vision, il est essentiel qu'elle soit consultée à plusieurs étapes, tant pour les infrastructures que pour les activités de loisir.
• <i>d'aménagement et d'opération viable des installations récréatives;</i>	Il faut avoir un souci et une conscience à la viabilité des installations récréatives actuelles et celles qui pourraient s'ajouter à l'avenir. Il ne s'agit pas de les rendre rentables à tout prix, mais bien de voir à ce qu'elles s'inscrivent dans une perspective de durabilité avec un financement à long terme.
• <i>de revitaliser le bénévolat;</i>	La région compte déjà sur un grand nombre de bénévoles. Avec une population vieillissante et une nouvelle génération qui perçoit le bénévolat différemment, il est important de trouver

	des moyens pour assurer une relève adaptée aux nouvelles réalités économiques et sociales.
• <i>de rajeunir la population;</i>	Comme on vient de le mentionner, la population est vieillissante et une région où le loisir est important, combiné avec des emplois, fait en sorte qu'elle peut attirer de nouvelles familles.
• <i>de desservir tous les groupes socioéconomiques et sociodémographiques du territoire.</i>	Il s'agit d'être inclusif lors dans les programmes et les infrastructures de loisir.

b. Constats

Nous avons mentionné que cette vision fera éventuellement partie de la planification stratégique. Il faudra profiter du processus de cette planification pour valider cette vision par le plus grand nombre d'intervenants en loisir de la région.

Cette vision servira de trame de fond pour l'ensemble de la planification. Elle sera le fil conducteur de l'intervention de la CSR Kent en loisir tout en établissant le but ultime à atteindre.

XII. Critères de viabilité sociale

Selon nous, les critères de viabilité sociale sont des guides qui permettront de déterminer la viabilité des programmes et des équipements à moyen et long terme. Ils servent à prévoir, jusqu'à un certain point, quelles sont les chances de survie d'un programme ou d'un équipement. Cette viabilité, toujours selon notre opinion, tourne autour de deux facteurs clés, soit le taux de participation aux activités et la qualité de l'expérience vécue lors de la pratique de ces activités. Nous allons donc examiner de plus près quels sont les facteurs pouvant influencer la participation des individus et la qualité de leur expérience.

Le premier critère retenu, soit les tendances en termes de loisir, correspond aux tendances en ce qui a trait à la participation aux activités les tendances dans un avenir plus ou moins rapproché. Un deuxième critère, les tendances démographiques, sont aussi un facteur jouant sur le taux de participation aux différents types d'activités. Les tendances générales et priorités en ce qui concerne les loisirs seront examinées dans le but d'en arriver avec quelques critères généraux pouvant guider le développement de programmes et d'installations de loisir.

Nous débutons cette section en présentant les normes (taux de population) pour les équipements sportifs du territoire desservi par la CSR Kent puisque ce sont pour ce type d'équipements que des normes sont disponibles pour fins de comparaison. Elles permettent uniquement de se comparer avec d'autres régions ou communautés similaires, tant et aussi longtemps que ceci est possible.

a. Normes

Le tableau 27 présente une comparaison avec la région de la Péninsule acadienne, la Ville de Fredericton et la Ville de Dieppe. Nous avons aussi présenté, dans la dernière colonne, une moyenne provinciale pour l'Ontario telle que calculée par la firme dma (2005). Ces ratios sont calculés à partir de la liste d'équipement qui nous a été fournie par la CSR de Kent. La comparaison la plus intéressante peut être faite entre les deux régions du tableau soit, Kent et la Péninsule acadienne. Le territoire desservi par la CSR Kent se compare avec la région de la Péninsule acadienne en ce qui a trait à la plupart des équipements, sauf peut-être pour ce qui est des terrains de tennis.

Tableau 27
Comparaison des normes pour certains équipements

Communautés :	Kent	Péninsule acadienne	Fredericton	Dieppe	dma*
Équipements :					
Patinoires intérieures	1 / 6 677	1 / 7 251	1 / 12 634	1 / 6 188	1 / 9 179
Piscines intérieures	1 / 33 386 1 / 11 129**	1 / 16 920	1 / 50 000 1 / 7 219**	1 / 6 188	1 / 12 025
Gymnases	1 / 2 568	1 / 1 692	1 / 4 545	Non disponible	1 / 5 988
Terrains de soccer	1 / 2 385	1 / 2 672	1 / 2 660	1 / 1 857	1 / 3 002
Terrains de balle	1 / 2 086	1 / 2 115	1 / 5 054	1 / 2 652	1 / 3 710
Terrains de tennis	1 / 5 564	1 / 1 538	N / A	1 / 2 063	1 / 10 269
Terrain planche à roulettes	1 / 16 693	1 / 10 152	1 / 25 268	1 / 18 565	N / A

* dma (2005) : Ontario Municipal Recreation Facility Inventory Study.

** Avec les piscines privées

La norme fait le portrait actuel quant aux nombres d'individus desservis par un équipement en particulier. Afin de déterminer si ce nombre d'équipements est adéquat pour le futur, il faut examiner les autres critères de viabilité retenus, soit taux de participation anticipé, les tendances démographiques, et les autres tendances et priorités de loisir au Canada.

b. Tendances en termes d'activité de loisir

Pour ce qui est de l'activité sportive, Patrimoine Canada (2013) note une diminution de la participation sportive dans tous les groupes d'âge. De 2005 à 2010, la participation à des activités sportives a diminué de 4 % chez les 15 à 19 ans et les 20 à 24 ans. Elle a diminué de 2 % chez les 25 à 34 ans et les 35 à 54 ans; et de 1 % chez les 55 ans et plus. Deux autres déterminants influencent la pratique sportive, la scolarité et le revenu. Plus vous êtes éduqué, plus vous faites du sport. Près du tiers des diplômés d'université font du sport régulièrement. Pour ce qui est de l'influence du revenu sur la participation à des activités sportives, plus le revenu est élevé, plus les personnes font du sport (Patrimoine Canada, 2013). En ce qui a trait aux types de sports préférés, l'engouement se traduit par une concentration forte de quelques sports, dont le golf, le hockey sur glace et le soccer, les hommes préférant ces trois, alors que les femmes sont surtout attirées par le golf, le soccer et la natation.

Alors que la participation aux activités sportives tend à diminuer, la participation à des activités culturelles est à la hausse. En effet, selon l'Association canadienne des organismes artistiques (2015), trois quarts des Canadiens ont assisté à un spectacle d'artistes professionnels en 2001, ce qui représente une augmentation de 49 % depuis 2005. De plus, 37,2 % des

Canadiens ont assisté à un festival culturel ou artistique en 2010, une augmentation de 57 % depuis 2005.

Les activités de plein air et de l'activité physique sont aussi en plein essor : près des trois quarts (72 %) des ménages ont indiqué qu'un de leur membre avait participé à des activités de plein air près de chez eux. (Thibault, 2010; Statistique Canada, 2013). Parmi les activités de plein air mentionnées on retrouve la marche (54 %), la bicyclette (22 %), le jogging, la course à pied, le patin à roues alignées, le cross-country (11 %) et la randonnée pédestre (11 %).

c. Tendances démographiques

Le Cadre stratégique 2015 pour le loisir au Canada fait état de quatre grandes tendances démographiques qui représentent, selon eux, à la fois des défis et des opportunités. La population canadienne est vieillissante et le comté de Kent n'est pas épargné. En gros, le pourcentage de personnes adultes plus âgées représentera une proportion plus grande de la population. Cette situation n'est pas négative en soi. Elle veut simplement dire que les responsables de l'offre de programmes et d'équipements devront tenir compte de ce constat lors de la prise de décision à cet effet.

La diversité ethnique de la population canadienne due aux vagues successives de nouveaux arrivants est une autre tendance à retenir. Le territoire desservi par la CSR Kent comprend trois groupes majeurs : les francophones, les anglophones et les Premières Nations.

d. Tendances générales en loisir

Le loisir n'est plus qu'une activité, mais une expérience. L'expérience est définie de la façon suivante par Thibault (2010). Il représente un moment fort pour soi, et les personnes cherchent à réaliser quelque chose, à entrer en relation avec d'autres et à avoir le contrôle sur ce qu'ils font. Tout ceci dans une ambiance qui doit interpeler, surprendre ou stimuler sous plusieurs angles. Selon ce dernier, «l'aménagement, les services, l'animation et les horaires doivent rendre accessibles aux personnes les conditions d'une expérience multidimensionnelle de loisir». De plus, cette expérience se vit de plus en plus en pratique libre. Ces facteurs doivent être pris en considération si on veut développer des programmes d'activités et des équipements qui ont un taux d'utilisation satisfaisant et qui offrent une expérience intéressante aux participants.

La plupart des auteurs soulignent que les Canadiennes et les Canadiens ressentent un sentiment de stress par rapport au temps. Leur temps libre est précieux et ils ont souvent besoin d'une offre de programme qui est diversifié et flexible en termes d'horaire afin de satisfaire leur besoin et d'assurer leur participation.

Lorsque l'on examine les tendances en ce qui a trait à la gestion des équipements de loisir, le développement d'équipement multifonctionnel est souvent en tête de liste. Également, des équipements sans fumée, que ce soit les équipements intérieurs (centre communautaires, piscine, aréna, etc.) ou les équipements extérieurs (les parcs et sentiers) sont presque devenus la norme dans les grandes villes du monde. Des équipements plus verts sont aménagés et gérés de façon à réaliser des économies d'énergie. Une autre pratique très populaire est la consultation à toutes les étapes de la planification des équipements.

On ne peut évidemment pas passer sous silence la tendance des nouvelles technologies, que ce soit l'utilisation d'Internet, des réseaux sociaux, des jeux vidéo. Elles occupent de plus en plus de temps dans la vie des individus et nécessitent que l'on s'y attarde lors de la planification des programmes de loisir. Également, ces nouvelles technologies font maintenant partie de nos moyens de communication pour mieux rejoindre notre clientèle.

L'accessibilité et la diminution des barrières au loisir fait l'objet d'une attention particulière dans la planification des programmes et des équipements. Ces barrières peuvent exister dans les équipements, empêchant les populations avec des défis physiques et sensoriels de les utiliser. Le manque d'accessibilité aux programmes est aussi vécu par nos certaines populations vulnérables sur le plan social ou économique.

e. Cadre stratégique 2015 pour le loisir au Canada

L'Association canadienne des loisirs et des parcs vient de terminer un exercice exhaustif visant à identifier les priorités en termes de développement de loisir au Canada. Ce document comprend certaines pistes de développement de programmes et des parcs. Sans énumérer toutes les recommandations de ce rapport, nous vous présentons les priorités et mesures suggérées (p.15). Elles constituent, selon nous, des critères importants à considérer dans l'offre de programmes et d'équipements de loisir pour le territoire desservi par la CSR Kent.

- Favoriser l'adoption d'un mode de vie physiquement actif grâce au loisir.
- Renforcer l'intégration et l'accessibilité au loisir pour les populations confrontées à des obstacles les empêchant de participer aux activités.
- Aider les gens à nouer des liens avec leur environnement naturel grâce au loisir.
- S'assurer que soient offerts des environnements physiques et sociaux dans lesquels les gens se sentent soutenus, qui les encouragent à participer à des activités de loisir et qui contribuent à souder les communautés.
- Assurer la viabilité et le développement du secteur loisir.

Recommandation 4 : Intégrer ces critères de viabilité sociale dans la démarche ultérieure de planification stratégique des loisirs pour le territoire desservi par la CSR Kent.

Une prochaine recommandation abordera d'autres dimensions que devrait inclure la planification stratégique des loisirs sur le territoire. Cette recommandation offre un cadre de réflexion et d'action pour s'assurer que toutes les composantes de la population du territoire puissent jouir d'une offre de loisir qui correspond à leurs besoins.

XIII. Besoins en termes d'infrastructures

Cette section aborde les besoins en infrastructures pour la région de Kent. Cette analyse est fondée sur l'offre actuelle en matière d'équipements de loisir. Pour ce faire, nous avons utilisé la liste des équipements fournie par la CSR de Kent.

Nous examinons également les critères de viabilité sociale de ces équipements, soit le taux de fréquentation, le taux de participation aux activités (habituellement pratiquées dans ces équipements), les tendances en termes d'équipements et d'activités, les demandes exprimées lors des consultations et nos observations suite à nos visites. Nos recommandations tiennent compte de l'offre d'équipements régionaux à vocation publique.

a. Espaces communautaires intérieurs

Ces espaces, sous la rubrique «centres communautaires», regroupent les centres communautaires, les salles communautaires, les édifices des Club Lions et des Chevaliers de Colomb, le Centre Expo-Kent, les salles de la Légion canadienne et un centre jeunesse. On retrouve également dans cette catégorie les clubs d'âge d'or, un local scout, les bibliothèques et un centre culturel.

Ratio de l'offre

Nous présentons dans le tableau suivant, le type d'équipement des espaces communautaires intérieurs, qui est le type d'équipements le plus nombreux dans la région. Le tableau 28 montre le nombre d'équipements recensés, le ratio d'équipements (taux de population) ainsi qu'une comparaison avec le ratio de la Péninsule acadienne (PA) tel que présenté dans l'inventaire de 2010 des programmes et des installations de loisir et de sport de la Péninsule acadienne du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

Tableau 28
Les ratios pour les espaces communautaires intérieurs

Équipements :	Nombre et ratio (Kent)	Ratio PA
Centres communautaires	36 (1 / 927)	1 / 1 015
Clubs d'âge d'or	10 (1 / 3 338)	n/a
Local scout	1 (1 / 33 386)	n/a
Bibliothèques	4 (1 / 8 346)	n/a
Centre culturel	1 (1 / 33 386)	n/a

Critères de viabilité sociale

En ce qui a trait au tableau 29 et pour tous les tableaux similaires dans les autres sections traitant des catégories d'équipements, nous présentons les critères de viabilité sociale, soit le taux de fréquentation (TF) des équipements,

le taux de participation (TP) aux activités habituellement pratiquées dans ces équipements, les tendances en termes de participation aux activités ou d'équipements, les demandes exprimées lors des consultations et les observations lors de nos visites. Nous reprenons ces critères pour chaque catégorie d'équipements présentée dans les paragraphes suivants.

Tableau 29

Les critères de viabilité sociale pour les espaces communautaires intérieurs

Équipements :	TF	TP	Tendances	Demande exprimée ou observations
Centres communautaires	45 % (Kent)	22 % danse	Tendance est au centre multifonctionnel ou multi activités avec espace café.	Vieillissants et nécessitant rénovations majeures; certains sont inaccessibles.
Clubs d'âge d'or	20 % (Kent)	22 % danse	n/a	Vieillissants et nécessitant rénovations majeures; certains inaccessibles.
Local scout	n/a	n/a	n/a	Aucune
Bibliothèques	25 % (Kent)	63 % lire	n/a	Aucune
Centre culturel	8 % (Kent) 49 % (Bouctouche)	59 % (assister à un spectacle musical) 35 % (assister à un spectacle de théâtre)	Augmentation de la participation à des activités culturelles	Aucune

Recommandation 5 : Rendre ces espaces plus accessibles et fonctionnels afin de répondre à une demande qui restera stable ou ira en augmentant.

Comme en font foi les données recueillies, ces équipements sont nombreux sur le territoire de la région de Kent. Ces équipements communautaires sont souvent le lieu de regroupement d'une clientèle de tout âge, mais qui est surtout fréquentée par une tranche de la population qui est vieillissante. Les activités qui s'y déroulent sont de nature communautaire, et touchent la culture, et les activités physiques et de loisir. Le défi est l'âge de ces centres qui occasionne certains problèmes d'accessibilité pour leurs clientèles. Idéalement, c'est la rénovation des centres où le taux de fréquentation le justifie qui devrait avoir la priorité. On peut également procéder à l'aménagement de types d'équipements multifonctionnels pour les activités qui s'y déroulent régulièrement. Si des groupes communautaires décident de construire de nouveaux centres, c'est l'option du centre multifonctionnel répondant aux besoins de plus d'une communauté devrait être exploré.

b. Terrains sportifs extérieurs

Ces terrains (voir tableaux 30 et 31) regroupent les terrains de soccer, de balle, de tennis et de basketball, les centres de tir, les pistes de ski de fond, les clubs de golf, les parcs de planches à roulettes, les patinoires extérieures et les terrains de piste et pelouse.

Ratio de l'offre

Tableau 30		
Les ratios pour les terrains sportifs extérieurs		
Équipements :	Nombre et ratio (Kent)	Ratio PA
Terrains de soccer	14 (1 / 2 385)	1 / 2 672
Terrains de balle	16 (1 / 2 086)	1 / 2 115
Terrains de tennis	6 (1 / 5 564)	1 / 1 538
Terrains de basketball	2 (1 / 16 693)	1 / 16 920
Centre de tir	3 (1 / 11 128)	n/a
Pistes de ski de fond	3 (1 / 11 128)	n/a
Clubs de golf	2 (1 / 16 693)	n/a
Parcs de planches à roulettes	2 (1 / 16 693)	1 / 10 152
Patinoires extérieures	4 (1 / 8 347)	1 / 2 672
Piste et pelouse	5 (1 / 6 677)	1 / 10 152

Critères de viabilité sociale

Tableau 31
Les critères de viabilité sociale pour les terrains sportifs extérieurs

Équipements :	TF	TP	Tendances	Demande exprimée ou observations
Terrains de soccer	27 % Kent	11 % soccer	L'activité est en croissance	Terrains en mauvais état et problème d'accessibilité.
Terrains de balle	11 % Kent	4 % baseball 7 % balle-molle	L'activité est en décroissance	Terrains en mauvais état et problème d'accessibilité. Certains non utilisés.
Terrains de tennis	5 % Kent	5 % tennis	L'activité est en décroissance	Terrains en mauvais état et problème d'accessibilité. Certains non utilisés
Terrains de basketball	n/a	n/a	L'activité est en décroissance	Certains non utilisés
Centre de tir	5 % Kent	12 % chasse	n/a	Aucune
Pistes de ski de fond	4 % Kent 15 % Saint-Louis 12 % Kent-Sud	13 % ski de fond	n/a	Aucune
Clubs de golf	7 % Kent 33 % Saint-Louis 23 % Bouctouche	18 % golf	L'activité est stable	Aucune
Parcs de planches à roulettes	0,3 % Kent 2 % Bouctouche		n/a	Aucune
Patinoires extérieures	n/a	28 % Patinage sur glace	n/a	Aucune
Piste et pelouse	11 % Kent 27 % Saint-Louis		n/a	Aucune

Recommandation 6 : Orienter l'aménagement de nouveaux terrains sportifs vers les activités en croissance, notamment le soccer.

A priori, la région de Kent est bien pourvue en espaces sportifs extérieurs. En effet, plusieurs types d'activités sportives et de loisirs sont pratiqués dans les équipements offerts. Les données disponibles montrent que la pratique du soccer est en croissance et de nouveaux aménagements pourraient être bénéfiques. Le golf, quant à lui, est encore populaire, mais démontre un certain essoufflement. D'autres sports comme le baseball, le tennis et le basketball connaissent une diminution, et quelques-uns des terrains ne sont plus utilisés et laissés sans entretien.

c. Terrains sportifs intérieurs

Ces terrains (tableaux 32 et 33) regroupent les gymnases scolaires, les piscines, le centre de curling, les salles de quilles et un centre sportif.

Ratio de l'offre

Tableau 32
Les ratios pour les terrains sportifs intérieurs

Équipements :	Nombre et ratio (Kent)	Ratio PA
Gymnases scolaires	13 (1 / 2 568)	1 / 1 692
Piscines	3 (1 / 11 128)	1 / 16 920
Centre de curling	1 (1 / 33 386)	n/a
Salles de quilles	2 (1 / 16 693)	n/a
Centre sportif	1 (1 / 33 386)	n/a

Critères de viabilité sociale

Tableau 33
Les critères de viabilité sociale pour les terrains sportifs intérieurs

Équipements :	TF	TP	Tendances	Demande exprimée ou observations
Gymnases	31 % Kent	20 % exercice, tai-chi, yoga 10 % volleyball 32 % exercices cardio.	Yoga, tai-chi et autres types d'exercice en croissance	Aucune
Piscines	20 % Kent	38 % natation	Natation stable chez les jeunes et activités aquatique en croissance chez les aînés	Répondants souhaitent une nouvelle piscine. Équipements vieillissants.
Centre de curling	Kent 8 % 20 % Kent-Centre 9 % Saint-Louis	n/a		Aucune
Salles de quilles	n/a	n/a		Aucune
Centre sportif				

Recommandation 7 : Améliorer la qualité des équipements à vocation aquatique.

La région compte une piscine publique et des piscines privées (3). La piscine publique est vieillissante. Compte tenu de la popularité des activités aquatiques chez les personnes âgées et des tendances en ce sens, ainsi que des demandes exprimées lors de nos consultations, nous estimons qu'une étude des besoins quant à l'aménagement d'une nouvelle piscine devrait voir le jour. Cette étude permettrait de déterminer la localisation de cet équipement, son design ainsi

que la faisabilité d'un tel projet. Il s'agit d'un équipement qui, à cause du coût de construction et d'opération, cadre bien dans les nouvelles responsabilités des CSR quant à l'aménagement d'équipements à vocation régionale.

Recommandation 8 : Examiner les possibilités d'entente scolaire communautaire quant à une plus grande utilisation des espaces.

Pour ce qui est des gymnases, il représente souvent des équipements sous-utilisés en dehors des heures scolaires. Ces espaces scolaires pourraient donc être davantage utilisés par des groupes communautaires. Il existe déjà des ententes, mais il faut envisager des moyens pour augmenter cette utilisation (par exemple à des frais raisonnables les fins de semaine).

d. **Arénas** (tableaux 34 et 35)

Ratio de l'offre

Tableau 34
Les ratios pour les arénas

Équipements :	Nombre et ratio (Kent)	Ratio PA
Arénas	5 (1 / 6 677)	1 / 7 251

Critères de viabilité sociale

Tableau 35
Les critères de viabilité sociale pour les arénas

Équipements :	TF	TP	Tendances	Demande exprimée ou observations
Arénas	54 % Kent	15 % hockey	Le taux de participation hockey et est stable, hausse pour la ringuette.	Demande d'un nouvel aréna
	83 % Rogersville	28 % patinage		
	75 % Bouctouche	73 % marche		

Recommandation 9 : Examiner la possibilité de construire un nouvel aréna dans une GR (grande région) à déterminer.

La popularité des activités sportives, culturelles et communautaires qui prennent place dans les arénas fait en sorte que son taux de fréquentation est très élevé. En effet, ce type d'équipement est maintenant utilisé à longueur d'année pour des activités destinées à tous les groupes d'âge et pour tous les genres (sexes). La fermeture prévue du Forum de Bouctouche ainsi que la

disparition assez récente d'arénas répondant à un besoin dans la région nous amène à recommander une étude de faisabilité pour la construction d'un nouvel aréna multifonctionnel (pour les femmes, les hommes, différents groupes d'âge, etc.) dont la localisation reste à déterminer. À notre avis, cet équipement cadre bien dans le type d'équipement régional qui pourrait être aménagé et géré par un regroupement de communautés de la CSR de Kent.

e. Équipements récréotouristiques

Ces espaces (tableaux 36 et 37) regroupent les équipements récréotouristiques qui comprennent le Monument Assomption, le Pays de la Sagouine, l'Éco-centre Irving de la dune de Bouctouche, le Lieu Historique Bonar Law et le parc national Kouchibouguac. Sont également inclus dans cette catégorie les marinas et le Centre Expo Kent.

Ratio de l'offre

Tableau 36
Les ratios pour les équipements récréotouristiques

Équipements :	Nombre et ratio (Kent)	Ratio PA
Attractions touristiques régionales	5 (1 / 6 677)	n/a
Marina	4 (1 / 8 346)	n/a
Centre Expo Kent	1 (1 / 33 386)	n/a

Critères de viabilité sociale

Tableau 37
Les critères de viabilité sociale pour les équipements récréotouristiques

Équipements :	TF	TP	Tendances	Demande exprimée ou observations
Attractions touristiques régionales	30 % Kent 59 % Rogersville 64 % Bouctouche 88 % Saint-Louis	60 % visiter une attraction touristique de la région	n/a	Prendre avantage de la beauté naturelle de la région.
Marina	11 %	12 % sport nautique à moteur 21 % canot, kayak, motomarine 5 % voile	n/a	Aucune
Centre Expo Kent	2 %			

Recommandation 10 : Examiner la possibilité de collaboration entre les attractions touristiques régionales et les communautés avoisinantes dans l'offre d'activités.

Compte tenu de certaines attractions touristiques comme le parc national Kouchibouguac et le Pays de la Sagouine qui bénéficient d'équipements et d'espaces uniques, nous encourageons les possibilités de collaboration et de rapprochement avec les communautés avoisinantes. Il s'agissait d'ailleurs d'une des stratégies clés du plan directeur du parc national Kouchibouguac de 2010 intitulé «renforcer les relations, le parc et la région» et qui visait l'établissement d'un plan pour «renforcer l'adhésion de la collectivité et son engagement à l'égard du parc, ainsi que pour encourager une plus grande collaboration à l'échelle régionale». Une réflexion doit être faite avec la communauté sur les meilleures stratégies pour augmenter la participation locale à ces attractions (par exemple, l'absence de tarif ou une réduction substantielle pour les résidents locaux, etc.)

f. Espaces naturels (tableaux 38 et 39)

Ratio de l'offre

Tableau 38		
Les ratios pour les espaces naturels		
Équipements :	Nombre et ratio (Kent)	Ratio PA
Sentiers pédestres et de vélos	8 (1 / 4 173)	1 / 5 640
Piste et pelouse	5 (1 / 6 677)	1 / 10 152
		Piste d'athlétisme
Sentiers de VTT et de motoneige	6 (1 / 5 564)	n/a

Critères de viabilité sociale

Tableau 39
Les critères de viabilité sociale pour les espaces naturels

Équipements :	TF	TP	Tendances	Demande exprimée ou observations
Sentiers pédestres et de vélos	31 %	73 % marche 51 % randonnée pédestre en nature 41 % observation de la nature 40 % bicyclette en général	La marche, le vélo et les randonnées pédestres sont et continueront d'être des activités populaires, car elles suivent la tendance des activités qui coûtent peu cher et qui se font en pratique libre.	Les sentiers ont été mentionnés 32 fois à la question sur de nouvelles installations. Les commentaires soulignent le manque de sentier de marche et de vélo, et leur mauvais état.
Piste et pelouse	20 %	28 % jogging, course à pied	Le jogging continuera d'être une activité populaire qui suit la tendance des activités qui coûtent peu cher et qui se font en pratique libre.	Aucune
Sentiers de VTT et de motoneige	VTT 11 %	22 % VTT 41 % observation de la nature 4 % club de motoneiges		Améliorer les sentiers pour l'été

Recommandation 11: Améliorer et relier les sentiers de marche et de vélo existants afin d'en faire un sentier régional.

La popularité actuelle et future de la marche et des autres activités en plein air rend les sentiers des espaces très fréquentés. Il s'agit d'ailleurs d'un des espaces ayant fait l'objet du plus grand nombre de commentaires de notre sondage en ligne. Nous sommes du même avis que les répondants qui mentionnaient les besoins d'une amélioration et restructuration des sentiers afin de les rendre plus fonctionnels et sécuritaires.

Recommandation 12 : Améliorer et relier les sentiers de VTT et de motoneige existants afin d'en faire un sentier régional.

Les randonnées en VTT et en motoneige ont connu un essor au cours des dernières années, et cette tendance ne semble pas près de s'essouffler. Tout comme les sentiers de marche et de vélo, ces espaces ont besoin d'amélioration afin d'en maximiser l'utilisation.

g. Espaces de jeux

Cette catégorie englobe les terrains de jeux pour enfants (tableaux 40 et 41).

Ratio de l'offre

Tableau 40
Les ratios pour les espaces de jeux

Équipements :	Nombre et ratio (Kent)	Ratio PA
Terrains de jeux pour enfants	4 (1 / 8 347)	n/a
Parc à chien	1 (1 / 33 386)	n/a

Critères de viabilité sociale

Tableau 41
Les critères de viabilité sociale pour les espaces de jeux

Équipements :	TF	TP	Tendances	Demande exprimée ou observations
Terrains de jeux pour enfants	31 %		Ce sont des équipements de base dans l'offre.	En mauvais état
Parc à chien	2 %		De plus en plus populaire	

Recommandation 13 : Améliorer les parcs pour les rendre plus accessibles et sécuritaires.

Les parents sont de plus en plus préoccupés par la sécurité de leurs enfants partout où ils peuvent se retrouver. Les parcs sont des endroits privilégiés pour les moins de 12 ans. C'est une responsabilité collective de s'assurer que ces endroits soient sécuritaires.

h. Constats

Notre examen des critères de viabilité sociale, des demandes exprimées lors des consultations, des priorités du Cadre stratégique pour le loisir au Canada et nos observations quant à la qualité des équipements nous amène à proposer quelques recommandations quant aux prochaines étapes de planification des équipements de loisir. Pour ce qui est des normes calculées pour la région de Kent, elles servent uniquement à des fins de comparaison avec celles de la Péninsule acadienne.

Comme mentionné au début de cette section, certaines de nos recommandations sont faites dans la perspective d'une gestion régionale et sous régionale des équipements. Elles touchent donc des équipements majeurs pour lesquels nous estimons que la CSR de Kent pourrait jouer un rôle au niveau

de la planification et de la gestion. C'est pourquoi nous suggérons des études de faisabilité pour deux équipements majeurs, soit un aréna et une piscine qui desserviraient plusieurs communautés de la région. Les autres recommandations touchent l'amélioration des équipements en termes de fonctionnalité de sécurité ou d'accessibilité.

XIV. Moyens de communication et de collaboration

Dans le but d'identifier les moyens de communication utilisés pour rejoindre la clientèle des loisirs, et ainsi souligner des pratiques gagnantes, nous avons inclus une question dans le sondage envoyé aux organismes. Notre intention étant d'avoir le portrait le plus complet possible, donc nous avons également communiqué directement (par téléphone) avec les sept municipalités du territoire pour connaître leurs moyens de communication avec leurs citoyens (incluant les communications envers les loisirs). Neuf organismes ont indiqué les moyens privilégiés en matière de communication.

Un organisme planifie des rencontres avec ses membres et utilise la page Facebook pour rejoindre directement ses membres et la population en général. Cet organisme participe régulièrement à des activités communautaires pour faire la promotion de ses activités.

Deux associations font parvenir des dépliants aux résidences de son territoire. La radio communautaire est un moyen efficace pour l'une de ces organisations.

Deux autres associations misent sur les nouvelles technologies avec leur site Web, une page Facebook, en plus d'une infolettre électronique (pour l'une d'entre-elles). Elles distribuent un horaire dans les écoles de leur communauté respective.

Une dernière association n'utilise que Facebook. Le moyen le plus accessible et le plus efficace pour elle. Par ailleurs, une association mise sur le bouche à oreille pour promouvoir ses activités, en plus d'utiliser Facebook.

Une autre association peut compter sur un réseau de mentors en matière d'activités physiques, et ce sont les participants qui propagent la communication aux autres par le bouche à oreille.

Du côté municipal, voici les principaux moyens qui sont utilisés et qui ont été mentionnés par des responsables de chacune des municipalités du territoire.

a. Rexton

La municipalité publie un bulletin municipal quatre fois par année qui est distribué sur son territoire. Les organismes peuvent y annoncer leurs activités prévues pour les prochains mois. De plus, le site web de la municipalité permet aux organismes d'annoncer des activités dans le calendrier qui est disponible sur le site web.

Notons également que le site historique Bonar Law a aussi un site web qui fournit de l'information à propos des activités de loisir. Durant l'été, son Centre

d'accueil dispose de plusieurs dépliants et affiches fournissant des renseignements sur les activités dans la communauté. On rejoint alors autant les touristes que la population locale.

b. Bouctouche

La Ville privilégie les médias sociaux, particulièrement Facebook, en plus de son site web. Des activités sont annoncées régulièrement dans le bulletin d'église. Des affiches publicitaires servent à faire la promotion d'activités, tout comme de la radio et des journaux.

c. Saint-Louis-de-Kent

La municipalité se sert de son site web en plus d'une page Facebook. Elle publie une infolettre envoyée au besoin aux citoyens inscrits sur sa liste d'envois. On y retrouve, entre autres, un horaire des activités.

Des dépliants sont envoyés aux parents par l'entremise de l'école, et exceptionnellement, de la publicité est achetée dans les journaux (p. ex. pour le mini festival).

d. Cocagne

La communauté rurale travaille (au moment d'écrire ces lignes) à la conception d'un site web, qui servira d'outil de communication pour y annoncer des activités communautaires. Pour l'instant, elle publie un bulletin communautaire quatre fois par année (cinq bulletins ont été publiés jusqu'à maintenant) qui annoncent et relatent le déroulement des activités.

Le bulletin paroissial tout comme la communauté et la page Facebook de l'Association récréative de Cocagne servent d'outils de promotion.

Le groupe de Développement rural a une liste d'envois de 1 000 courriels servant à annoncer des activités.

e. Richibucto

La Ville possède son site web qu'elle utilise pour annoncer des activités. Elle publie également un bulletin municipal quatre fois par année qui est envoyé à toutes les résidences. De plus, 4 770 résidents reçoivent la programmation de l'Ancre.

f. Rogersville

La municipalité a une page Facebook qui est très active pour la promotion des activités de la communauté. Elle publie un journal mensuel qui est distribué dans la grande région de Rogersville, faisant en sorte que son rayonnement

déborde des limites de la municipalité. Ce journal semble très apprécié et efficace, selon des responsables de la municipalité.

Les écoles de la communauté acceptent de distribuer des notes aux enfants pour des activités qui les concernent.

La municipalité indique que les associations de ringuette et de hockey mineur possèdent aussi leurs propres réseaux de communication avec les parents et les membres.

g. Saint-Antoine

La municipalité a son site web et elle publie un bulletin, l'Info-Saint-Antoine, quatre fois par année. Ces outils servent à annoncer des activités communautaires et rejoignent une grande partie de la population.

Les activités spéciales sont aussi annoncées dans les journaux et à la radio, surtout en ce qui a trait au festival et la grande vente de garage annuelle.

h. Constats

Les moyens de communication traditionnels comme le bulletin paroissial, le bulletin communautaire, les avis dans les écoles, la radio et les journaux sont encore bien présents et jouent toujours un rôle d'information auprès d'une clientèle importante. Les nouveaux moyens comme les réseaux sociaux et les sites web sont très présents et deviennent un incontournable dans le monde branché d'aujourd'hui.

Les communications représentent toujours un grand défi pour quiconque veut communiquer un message qui soit compris par le plus grand nombre de personnes visées. De nos jours, on assiste à une explosion des moyens de communication souvent accessibles tant pour l'émetteur (puisque'ils sont conviviaux et peu dispendieux) que pour le récepteur (personne visée qui peuvent y avoir accès à partir de leur appareil à écran). Cette « infobésité » fait en sorte qu'il est de plus en plus important de trouver sa (ou ses) méthode(s) et de l'utiliser à bon escient.

L'un des facteurs de succès avec les moyens traditionnels est la fréquence de parution et le contenu des communications. La base en communication (marketing), repose sur le fait qu'un message doit être diffusé au moins sept fois avant de rejoindre un grand nombre de personnes ciblées. En d'autres mots, on ne peut réussir une « campagne » avec une seule diffusion d'un message (une annonce dans le journal) ou encore informer les éventuels clients avec trois ou quatre parutions échelonnées sur une année. Il faut augmenter la fréquence, idéalement au moins une fois par mois (ou encore 9 à 10 fois dans l'année).

Le lecteur ou l'auditeur sera davantage attiré par un message avec un contenu qui le touche, et en ce qui a trait au loisir, il s'agit d'un message à caractère local.

Quant aux médias sociaux, il faut se doter d'une stratégie de contenu. Bien qu'accessibles, les médias sociaux requièrent également une planification rigoureuse afin d'atteindre le plus grand nombre de personnes et de maintenir leur intérêt. En d'autres mots, il faut créer une habitude de consommation (visites et consultations) des outils de communication. Ainsi, les personnes seront mieux informées des activités.

Recommandation 14 : Appuyer les organismes à but non lucratif dans leurs démarches d'une plus grande utilisation des outils technologiques pour promouvoir les activités de loisir.

Il serait nécessaire d'offrir une formation adaptée aux besoins et aux ressources disponibles de ces organismes pour qu'ils puissent exploiter davantage les réseaux sociaux, les médias sociaux et les sites web. Ce sont des moyens de communication qui prennent de plus en plus de place et dont l'importance (et la variété) ne cessera de croître. Nous croyons que les nouveaux bénévoles sont préparés à ce genre de formation adaptée.

Recommandation 15 : Augmenter la fréquence de l'utilisation des différents outils, particulièrement dans le milieu municipal.

Les municipalités font déjà un travail très intéressant. Comme nous l'avons déjà souligné, c'est la fréquence des communications (avec un message intéressant) qui augmente le rayonnement. Avec des ressources limitées, les municipalités pourraient opter pour leur façon d'investir en publicité et identifier un ou deux moyens à favoriser à une fréquence importante (plus élevée).

Enfin, nous croyons que la communication des activités régionales ne passe pas par la création d'outils pour l'ensemble du territoire, mais bien par une utilisation des moyens existants dans les municipalités et les organismes de loisir.

XV. Conclusion

Ce rapport fait un profil de la situation du loisir dans la région de Kent pour ce qui est des programmes et des équipements de loisir, ainsi que sur la participation aux loisirs de la population étudiée. Il s'intéresse également à l'offre du loisir en examinant la structure organisationnelle des municipalités et des organismes en ce domaine. Nous faisons également un portrait socioéconomique et démographique de la région à l'étude. Ce portrait de la population permet de constater qu'elle est vieillissante et qu'elle a connu une légère diminution. Le revenu moyen et le niveau d'éducation sont plus faibles que pour l'ensemble de la population de la province.

L'examen de la condition physique des installations de loisir et les commentaires des groupes et individus consultés nous amènent à identifier les lacunes principales. Nous constatons que les installations sont vieillissantes et que certaines sont déficientes pour ce qui est de l'accessibilité. Également, les projets souhaités sont un aréna, une piscine et un sentier; et l'exercice mené à la lumière des critères de viabilité retenus nous amène à recommander des études de faisabilité pour ces projets dans une perspective régionale et sous régionale. En ce qui a trait à l'utilisation des équipements, les arénas et les centres communautaires sont les plus utilisés suivis des sentiers et des attractions touristiques régionales.

L'offre d'activités se fait par le biais de services de loisir municipaux, de conseils récréatifs et d'organismes sportifs et récréatifs. Certains de ces intervenants sont dotés de personnel permanent assurant la gestion et l'animation des activités de loisir, alors qu'un bon nombre compte sur le dévouement de bénévoles. Ces groupes nous ont fait part de leurs défis qui tournent autour du financement des activités, de la gestion des bénévoles et d'une meilleure collaboration et concertation régionale. Une liste précise des organismes que l'on considère comme œuvrant en loisir faciliterait le travail d'accompagnement de ces groupes.

Pour ce qui est des programmes offerts, notre analyse montre une offre nombreuse et variée surtout de nature sportive et communautaire et pour tous les groupes d'âge. Un examen du cycle de vie des organismes et des étapes de développement de programmes utilisés par ceux-ci permettra de faire un état des forces, des appuis nécessaires à leur offrir et de l'évaluation des besoins de la population en termes d'activités et de programmes.

Les budgets consacrés au secteur loisir par les municipalités et les DSL sont proportionnellement plus élevés dans la région de Kent que dans les autres régions de la province. Les équipements majeurs comme les arénas, les parcs et les centres communautaires représentent la plus grande part des dépenses des services de loisir municipaux, la culture recevant entre et 10 et 20 % de la tarte budgétaire. En ce qui concerne les moyens de communication, les façons plus

traditionnelles de rejoindre le public comme les annonces dans les journaux et les bulletins paroissiaux sont toujours utilisées, les moyens plus contemporains comme Facebook et les sites Internet sont cependant de plus en plus présents. La fréquence demeure l'une des clés de succès de toute opération de communication.

La participation aux activités de loisir des résidents de Kent est similaire à celle des Canadiens pour ce qui concerne le type d'activités pratiquées et la fréquence de participation. C'est la marche, la randonnée, le jardinage et la bicyclette qui arrivent en tête de liste. La participation à des activités dites passives comme l'utilisation de tablettes et d'ordinateurs est très élevée. Les répondants font surtout ces activités pour le plaisir, leur bien-être ou leur santé et les barrières principales pour ne pas participer sont le manque de temps ou l'offre d'activité inexistante. Aux questions sur le bénévolat, plus de la moitié des répondants ont indiqué avoir fait du bénévolat au cours des 12 derniers mois, et la même proportion de ceux ayant indiqué ne pas en faire ont donné comme raison qu'ils n'avaient pas été approchés.

Nous estimons que ce rapport fait un portrait fidèle de la situation actuelle du loisir dans la région de Kent et donne quelques pistes sur la situation souhaitée par les résidents. Cet exercice est la première étape vers l'établissement d'un plan stratégique du loisir pour la région de Kent.

L'équipe de l'étude - Consultants
Le 7 janvier 2016

XVI. Annexe : Carte des infrastructures de la CSR de Kent par communautés d'intérêts

